L'unité

N° 198 — 4 F L'hebdomadaire du Parti socialiste 26 mars 1976

LE POUVOIR EN CRISE

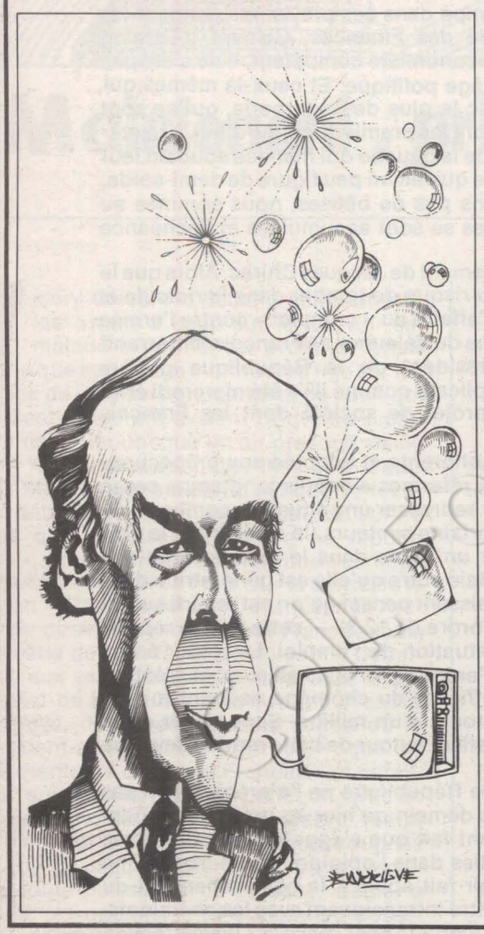





ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC LE PREMIER MINISTRE ANGOLAIS

Sommaire

5
CHEMINOTS : UN MOUVEMENT NATIONAL, PAR CHRISTINE COTTIN

6
UNIVERSITES : ALICE VEUT LEUR COUPER LA TETE, PAR JEAN-PIERRE MOULINS

8
FEMMES : « PAULINE-ROLAND », UN FOYER-CASERNE-PRISON, PAR MICHELE BACKMANN

13
RAPATRIES : LA MAUVAISE CONSCIENCE, PAR MARIE-JOSE BERNARDOT

14
ESPAGNE : LA GAUCHE SE PREPARE, PAR DANIEL TABER

16
LOPO DO NASCIMENTO : « DANS TOUS LES DOMAINES, NOUS DEVONS PARTIR DE RIEN EN ANGOLA »

18
PARTI TRAVAILLISTE BRITANNIQUE : THE RIGHT MAN, PAR CLAUDE FUZIER

19
QUALITE DE LA VIE : BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN, PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

24
SERGE MOATI : « LA TELEVISION DE CREATION EST DEVENUE UNE PEAU DE CHAGRIN »

32
MA PART DE VERITE, PAR FRANÇOIS MITTERRAND

PHOTOS ET DESSINS

A.f.p. (pages 7, 10) Coureuil (pages 3, 11, 13, 18) Demoulin (page 18) Lacroux (pages 21, 22) Pascal Lebrun (pages 5, 9, 14, 24, 27) Sipa (page 17) Solo (pages 4, 19) Viva (pages 7, 8, 14, 21) Norma (pages 1, 5, 14, 18).

Editorial

LA «STRATEGIE» DU PRESIDENT



En 22 mois de pouvoir, Valéry Giscard d'Estaing aura, sur toutes les grandes questions, changé d'avis aussi souvent que d'emplacement pour le défilé du 14 juillet. Ces changements successifs ne sont pas sans risque, comme le président de la République a pu le constater à ses dépens depuis le 7 mars. Ayant annoncé, entre autres choses, qu'il s'adresserait aux Français régulièrement, il a gardé le silence pendant plus de trois mois. L'ayant rompu mercredi soir les a-t-il convaincus qu'il avait quelque chose à leur dire ?

On n'a sans doute pas fini d'être surpris du contraste qui existe entre la façon magistrale dont Giscard d'Estaing a programmé son ascension vers l'Elysée — belle mécanique de précision étalée sur dix ans — et la légèreté dont il fait preuve depuis qu'il y est installé. Les gaullistes « historiques », Michel Debré, Alexandre Sanguinetti, etc., ne sont pas les seuls à constater qu'aucun « grand dessein » ne l'inspire. S'il défend avec une certaine obstination des idées souvent fort peu réalistes comme celle qui voudrait que la France aspire à être « gouvernée au centre », la plupart de ses interlocuteurs sont frappés par ses perpétuelles hésitations, par son incapacité à répondre clairement à des questions précises.

Bien que s'étant constamment trompé dans ses prévisions pendant les longues années passées au ministère des Finances, Giscard d'Estaing conservait, en mai 1974, l'image d'un économiste compétent. Il ne s'est pas imposé depuis comme un grand stratège politique. Et ceux-là mêmes qui, dans son propre camp, l'ont suivi avec le plus de flagornerie, qui se sont extasiés à chacune de ses trouvailles, sont les premiers, aujourd'hui, à rejeter sur lui la responsabilité de la poussée de la gauche qui menace soudain leur tranquillité. Un ancien ministre gaulliste qui fait un peu figure de demi-solde, avait dit naguère : « Si nous ne faisons pas de bêtises, nous sommes au pouvoir pour 30 ans ! » Mais les bêtises se sont accumulées et l'échéance approche.

Giscard d'Estaing n'a pas le tempérament de Jacques Chirac. Alors que le Premier ministre fonce tête baissée au risque de tomber dans le ridicule et l'odieux — on l'a vu récemment dans l'affaire du « complot » contre l'armée ou encore, la semaine dernière, à propos du déjeuner de François Mitterrand à l'ambassade américaine — le président de la République préfère contourner l'obstacle en se voulant explicatif comme il l'a été mercredi et en laissant entendre qu'il songe à un projet de société dont les Français auront un jour à discuter.

Faute de présenter une politique cohérente et adaptée aux préoccupations de ceux que le bavardage sur les réformes a depuis longtemps cessé d'intéresser, il compte désormais pour redresser une situation compromise sur la reprise qui s'amorcerait dans certains secteurs (la sidérurgie, la chimie, le textile) et qui pourrait trouver un relais dans le redémarrage des économies américaine et allemande. Mais outre qu'elle est génératrice d'inflation — les indices du début de 1976 laissent penser qu'on est reparti sur un rythme annuel de hausse des prix de l'ordre de 12 % — cette fragile reprise n'est guère de nature à améliorer la situation de l'emploi. Le retour à des horaires normaux dans la sidérurgie n'entraîne, ni là, ni ailleurs, la création de nouveaux emplois et les chiffres officiels du chômage risquent fort de demeurer longtemps encore aux alentours d'un million. Sans parler de la précarité que la faiblesse du franc entretient autour de cette reprise devenue le suprême espoir de l'Elysée.

C'est dire — mais le président de la République ne l'a précisément pas dit — que l'on ne s'attaquera pas plus demain qu'hier au problème fondamental des inégalités sociales qui n'ont fait que s'aggraver ces dernières années et sont de plus en plus ressenties dans l'opinion. On en trouve une nouvelle illustration lorsque ce pouvoir fait appel à la compréhension du patronat au moment même où il se montre intransigeant avec les cheminots. C'est dans sa nature et il n'y a pas à s'en étonner. Face à l'insatisfaction traduite par les cantonales, Giscard d'Estaing admet seulement que « la majorité présidentielle » doit mieux coordonner son action sous l'autorité de Jacques Chirac chargé de lui rendre compte personnellement. Il est peu probable que cela suffise à provoquer le changement dont une majorité de Français est désormais convaincue qu'il ne peut pas venir de ceux qui dirigent actuellement le pays.

CLAUDE ESTIER.

Les arrêts de travail à la S.n.c.f. risquent d'entraîner de sérieuses perturbations dans la distribution de ce numéro de « l'Unité ». Nos abonnés et nos lecteurs voudront bien nous en excuser en en comprenant les raisons.

Coll. Fondation Jaurès



Maintenant, priorité à la reprise en main.

CAMPAGNE NATIONALE POUR LA REVALORISATION DE LA MAJORITE

DROITE: LA "DIARCHIE," C'EST LA GUERRE

Valéry Giscard d'Estaing est peut-être las ; mais à coup sûr le Pouvoir est malade et le mal est profond. Avant même que son image mercredi se fige sur les écrans de la télévision, certains de ceux qui l'avaient rencontré avaient trouvé au président de la République un air presque vieilli, sans la moindre étincelle. Illusion ? Peut-être. Mais ce qui est sûr, c'est que l'allocution débitée mercredi soir ne pouvait suffire alors qu'« on disait : l'Elysée ne répond plus », pour reprendre la formule sacrilège du bulletin officiel de l'U.d.r., « la Lettre de la Nation ». Pas de quoi en effet effacer de l'esprit de dizaines de millions de Français toute une série de bien fâcheux incidents. Culminant, aux yeux du grand public, avec le camouflet de l'annulation forcée, pour cause de grève, de la retentissante soirée où le Président avait, avec Mozart, convoqué les plus méritants des bons Français ; et culminant, aux yeux de la classe politique, avec un article-pamphlet de Michel Debré mardi dernier, qui lui-même suivait un coup de boutoir de Jacques Chirac contre la théorique toute-puissance de l'Elysée. Seuls, à droite, les optimistes se contentent désormais de parler de malaise de la majorité ; tous les autres ont compris que c'est plus grave. Et que le Pouvoir tout entier est en crise.

« Un non-être ridicule »

On avait cru d'abord que le désarroi, les amertumes et la morosité majoritaires étaient seulement la rançon passagère de la défaite électorale — et, de fait, il y avait de quoi s'aigrir ! Pour citer encore une amabilité de « la Lettre de la Nation » : « Sur la scène monétaire et politique, on ne joue pas « L'enlèvement au sérail » : les acteurs y sont parfois applaudis à l'entrée, jamais à la sortie »... Mais les jours ont passé sans que l'horizon s'éclaircisse ni pour l'ex-majorité, ni pour Matignon, ni surtout pour Giscard d'Estaing. Car — fait nouveau — c'est désormais vers l'Elysée que la quasi-présidentialisation croissante du régime fait monter revendications, doléances et attaques. Un sondage — moins 6 points pour le Président ! — est d'ailleurs venu confirmer que les électeurs des 7 et 14 mars avaient signifié leur désaveu non aux simples notables locaux de la « majorité », mais au Pouvoir giscardien jusqu'à son sommet.

Curieusement, ce ne sont pas les principaux intéressés — Giscard d'Estaing, ses conseillers de l'Elysée et les dirigeants Républicains indépendants — qui en paraissent les plus conscients. Les « réformateurs » et surtout l'U.d.r., en tout cas, y ont été ultra-sensibles. A la double réunion que tenait la semaine dernière le parti gaulliste — Bureau exécutif le 15, Bureau du groupe parlementaire le lendemain — un bilan effaré a été dressé par des gens qui ont encore quelque implantation populaire et possèdent des yeux et des oreilles en bon état : les élus U.d.r. sont revenus très inquiets de leur circonscription et l'ont dit sans ménagements à Jacques Chirac.

« La crise de pouvoir est ouverte en France... La réalité interne est désastreuse... La surinflation... Les désordres pas sanctionnés... La réalité extérieure n'est pas moins angoissante... La non-résistance aux Etats-Unis... L'Europe devient un alibi... L'abandon de toute politique étrangère au profit d'un non-être ridicule parfois, affligeant toujours... On attend de l'opposition une autorité, c'est-à-dire une efficacité et une indépendance que la majorité paraît désormais inapte à affirmer ». Sans doute un porte-parole du P.s. ou du P.c. parle-t-il ainsi ? Non : c'est Michel Debré qui, dans « le Figaro », dresse ce réquisitoire et réclame « un gouvernement de salut public » — la

→

dernière fois qu'il l'a fait, il y a 18 ans, cela annonçait un changement de République... Ce texte donne une idée du nouveau ton, plus que vif, des gaullistes à l'égard de Giscard d'Estaing et non plus du seul Michel Poniatowski qui, lorsqu'il s'agissait de leurs alliés, leur servait jusqu'alors de défouloir.

Pour la galerie

De son propre mouvement ou poussé par ces courants, le Premier ministre a été amené à prendre l'initiative, absente ailleurs. Il devient évidemment difficile à Chirac de zigzaguer au milieu du déchaînement de ses troupes sans trop se mouiller lui-même. Il n'a trouvé la maigre parade que d'arriver en retard (au Bureau exécutif) ou de partir avant la fin (au Bureau du groupe) pour mieux se démarquer quand besoin est. Ce qui l'intéresse, c'est de pouvoir utiliser ici et là les tensions qui confortent sa position. Et c'est ce qu'il a fait la semaine dernière avant et après sa rencontre avec Giscard d'Estaing.

Car Chirac, à l'Elysée, la semaine dernière, a commencé sa guerre. Mais c'est pour la galerie qu'il a laissé dire qu'elle se jouait sur les grands thèmes : ordre et changement, réforme ou pas réforme, et si réforme à quelle dose acceptable par les Français... Non qu'il néglige ces questions : il a trop peur que « les gadgets » et la « réformite » du Président découragent plus d'électeurs de droite qu'ils n'en prennent à la gauche. Mais il semble en retenir surtout ce qui peut alimenter l'offensive qu'il lance maintenant vers l'Elysée. Car, comme souvent dans ce genre de querelle, le véritable conflit est masqué. La rivalité dorénavant ouverte qui oppose Chirac à Giscard d'Estaing n'a guère à voir avec le réformisme et le contenu de la société libérale ; tout crûment, elle s'appelle conflit sur le pouvoir.

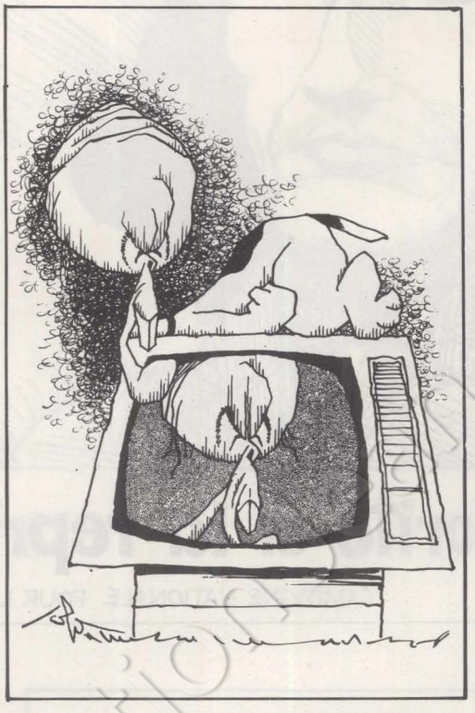

Car, parmi ses 17 interlocuteurs du Bureau de l'U.d.r., l'autre lundi, il s'en est trouvé plusieurs pour dire au Premier ministre, sans périphrases inutiles, que c'est son devoir de se préparer à la prochaine campagne présidentielle pour succéder à quelqu'un qui, déjà, a fait faillite. Puisqu'il est entendu dorénavant que les grèves c'est la faute à Giscard, et aussi les viticulteurs, l'agitation étudiante, la « pagaille dans les gares », le vandalisme à Montparnasse, etc.

C'est ainsi « gonflé » que Chirac s'était rendu à l'Elysée le 15 mars et avait fait approuver sans coup férir qu'officiellement — car, dans la pratique, c'était déjà fait — l'inquiétant Pierre Juillet redevenait le conseiller politique de Matignon. Sur l'autre revendication de Chirac — le leadership de la majorité — on verra à l'épreuve ce que lui permettra le rôle de coordination des partis de la majorité que, mercredi soir, Giscard d'Estaing a annoncé lui avoir confié. Même s'il est précisé que le Premier ministre doit lui rendre compte personnellement, c'est un risque qu'a pris Giscard d'Estaing. Les R.i. auront du mal à se résigner — c'est de justesse que Poniatowski a fait rattraper, sur les rotatives du « Figaro », un article de Chinaud en forme de contre-feu suggérant une troïka à la tête de la majorité...

Comme on voit mal ce qui ferait que l'un des camps se soumette, le conflit ne peut désormais que s'éterniser et s'envenimer. Ainsi se concrétisent les dangers, dont on se souviendra qu'ils furent signalés très tôt dans les colonnes de « l'Unité », nés de la « diarchie », de ce double pouvoir à partager entre un Président et un Premier ministre chefs de deux formations politiques différentes — et, de fait, rivales.

Affirmer sans cesse son pouvoir pour en revendiquer toujours plus : cela explique le forcing que Chirac semble maintenant vouloir faire à tout propos, sinon hors de propos. Un jour — le lundi — en laissant claironner par l'U.d.r. une série de positions à propos de l'Assemblée européenne, sans attendre l'examen commun que devaient en faire les



Une grève de routine au moment des négociations salariales ? A la S.n.c.f., mercredi, après la rupture des négociations par la C.g.t. et la C.f.d.t., plus personne ne croyait à cette version d'un conflit qui, entamé depuis près d'une semaine, ne cessait de s'étendre à de nouvelles catégories de travailleurs du rail. Et donnait « le mauvais exemple » aux gaziers et électriciens (ils débraieront le 7 avril), en attendant d'autres sans doute.

Cette flambée de colère, les fédérations des cheminots C.g.t. et C.f.d.t. en ont pris une mesure très concrète tout au long de la journée de mardi par... l'encombrement de leurs lignes téléphoniques. « Toutes les cinq minutes, commente-t-on aussi bien dans les locaux de la rue Pierre-Sémard qu'au square Montholon, un nouvel appel tombe pour nous annoncer la participation au mouvement d'un nouveau dépôt S.n.c.f., voire d'une région entière. Dès mercredi, le bilan suivant pouvait être dressé : étaient en grève effective depuis lundi soir la région administrative de Rouen, l'ensemble des agents de conduite de Saint-Lazare et les dépôts de Lens et Lille. Les régions de Rennes, Nantes et Marseille, tous services confondus, avaient emboîté le pas, le lendemain à midi, précédées de peu par le dépôt de Paris-Austerlitz où le travail avait cessé à 4 heures du matin. Le même jour, à 22 heures, c'était les régions de Paris-Nord et Paris-Est dans leur totalité, ainsi que la région de Vénissieux qui se joignaient au mouvement. Et mercredi dans la matinée, les agents S.n.c.f. de Lyon, Tours, Bordeaux et Toulouse décidaient eux aussi de se mettre en grève. De telle sorte qu'une action sectorielle commencée le 18 mars par les agents de conduite sur une revendication bien précise ressemblait à s'y méprendre, le 24 mars, à un mouvement national.

« La direction aurait voulu mettre de l'huile sur le feu, elle ne s'y serait pas prise autrement », commente Georges Lanoue, secrétaire général adjoint de la fédération C.g.t. des cheminots. Une première constatation s'impose : depuis le 8 janvier que se déroulent les négociations salariales de la

VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES

Maître Brugerolle,
Notaire à Bessèges
le 2 avril 1976
du Château de Robiac
sis Commune de Robiac,
par Bessèges (Gard)
appartenant
à la commune de Massy (Essonne)

— **château et parc (4 ha 03 a 50 ca)**
— **terres agricoles (2 ha 02 a 52 ca)**
— **landes (46 ha 65 a 50 ca)**

Mise à prix :
450 000

Pour visiter, s'adresser à Me Brugerolle

UN MOUVEMENT NATIONAL

Cheminots

S.n.c.f., rien n'a bougé. « A les faire lanterner depuis deux mois et demi sans aucun résultat, commente un cédétiste, il ne faut pas s'étonner que les cheminots en aient marre d'attendre ». De plus, loin de tenir compte — même vaguement — des revendications des travailleurs du rail, la direction a fait des propositions qui allaient franchement à contresens de la volonté des cheminots. Ainsi, au moment où les syndicats demandent la suppression des différentes zones de salaire en France, les représentants patronaux ont annoncé, ni plus ni moins, leur intention de créer une zone supplémentaire à Paris. « Si cette convention est signée, ironise un aiguilleur, nous serons la seule entreprise à avoir cinq zones de salaire ! ».

C'est une proposition de ce style qui a servi de détonateur à la colère des agents de conduite. Histoire de les diviser, il était prévu de créer un nouveau grade professionnel réservé aux agents qui conduisent les trains allant à plus de 140 km /h. Cette superhiérarchie, les « barons du rail » l'ont refusée de façon catégorique. Pas question de faire des discriminations entre le conducteur du « Mistral » et celui d'un rapide « qui se tape toutes les gares ! ».

Les usagers comprennent

Les autres catégories des travailleurs de la S.n.c.f. n'ont pas été logées à meilleure enseigne. « Revaloriser le métier de cheminot, tout le monde est d'accord, constate Jean Villette, secrétaire fédéral C.f.d.t. de la fédération des cheminots. Même la direction. Ce qui se traduit par la proposition dérisoire de deux points supplémentaires pour tous, alors qu'il en faudrait 35 de plus pour assurer aux agents un rattrapage d'environ 400 F. » « Notre revendication commune sur le minimum à 2 000 F, poursuit Pierre Vincent, de la C.g.t., signifie que 60 000 agents S.n.c.f. sur un total de 280 000, doivent impérativement toucher 400 F de plus par mois ». Il ne faut pas oublier qu'un agent d'exécution débute à l'heure actuelle à moins de 1 700 F net à Paris, et qu'en province certains jeunes agents de conduite, malgré des responsabilités considérables, arrivent tout juste à ce salaire.



« Si l'on ajoute à tout cela l'éternel problème de l'indice Insee qui ne permet en aucun cas d'assurer une progression du pouvoir d'achat et l'absence totale — pour la deuxième année de suite — de clause concernant l'amélioration des conditions de travail, on comprend aisément que le climat n'ait pas été des plus favorables pour le déroulement des négociations », conclut Lanoue de la C.g.t.

Il est bien évident, dans ce contexte de mécontentement généralisé, que le durcissement opposé par la direction en repoussant à mercredi, 9 h 30, l'entrevue avec les syndicats prévue initialement lundi à 15 heures, a achevé d'exaspérer les cheminots. « Maintenant, il paraît difficile qu'ils arrêtent ce conflit en faisant quelques petites concessions comme ils l'ont fait dans la fonction publique, constate-t-on tant à la C.g.t. qu'à la C.f.d.t.

Certes, la direction — et le gouvernement en arrière-plan — essaie de jouer sur le mécontentement des usagers, répercuté par les radios et la télévision. « En dehors de quelques exceptions, raconte un agent de la gare de Lyon, la plupart des vacanciers ont pu s'embarquer. De la grogne, il y en a eu, c'est sûr. Mais il y en a toujours, justement parce qu'il est difficile, dans les conditions actuelles, d'assurer un bon service public. De toute façon, il ne faut pas oublier une chose : les usagers, plus que jamais, comprennent nos problèmes, parce que la baisse du pouvoir d'achat, eux aussi, ils savent ce que c'est ».

Dans les jours à venir, tout le jeu de la direction va consister à essayer de rallier à ses propositions un certain nombre de syndicats. Mais plusieurs facteurs vont peser lourd à son encontre. Jamais, depuis longtemps, une telle combativité ne s'était manifestée de manière aussi offensive chez les cheminots au moment même des négociations. Il a bien fallu le constater : partout, les taux de participation avoisinaient 90 %. Si l'on se rappelle que la C.g.t. et la C.f.d.t. représentent 80 % des syndiqués, on peut se demander si la signature d'un accord qui exclurait ces deux syndicats aurait une quelconque valeur aux yeux des cheminots en colère ?

CHRISTINE COTTIN

---

ministres. Un autre jour — le jeudi — en profitant d'une simple réflexion de Giscard d'Estaing pour effectuer une extravagante sortie contre le déjeuner de François Mitterrand à l'ambassade américaine — rencontre qu'à part lui tout le monde, jusques et y compris Edgar Faure et Roger Chinaud, trouvait absolument normale...

A chaque fois que possible, et quitte à ce que ses coups de bulldozer connaissent des fortunes diverses, Chirac attaquera ainsi, au nom de l'Ordre, de l'autorité de l'Etat, de tous les thèmes dont Juillet lui a toujours affirmé — à lui comme jadis à Georges Pompidou — qu'en France c'était les seuls rentables. Cette jeune droite, décidément, n'en finit pas de réinventer la plus vieille droite... C'est finalement, inversée, la tactique Chaban-Delmas : Chirac déborde le Président par sa droite de la même façon que Chaban-Delmas essayait de se démarquer à la gauche de Pompidou. Avec, lui, l'avantage supplémentaire d'avoir des troupes bien à soi.

Qu'en pensent lesdites troupes ? Il y a peu de chances que cette stratégie subtilement antigiscardienne soit désavouée par les journées parlementaires que l'U.d.r. tiendra sur la côte basque mardi et mercredi. Saint-Jean-de-Luz, qui a vu le mariage de Louis XIV, ne peut convenir à un divorce. On fera tout publiquement pour ne pas rendre Giscard d'Estaing trop suspicieux. D'ailleurs, même s'il se sent menacé par une montée du chiraquisme, l'homme au smoking vert réagit en grand bourgeois et en mondain : il a invité à déjeuner pour le 9 avril les députés U.d.r. On ne s'étonnera pas, après cela que des observateurs sérieux le donnent déjà perdant dans la guerre froide que Chirac vient de déclencher.

SERGE RICHARD

Universités

ALICE VEUT LEUR COUPER LA TETE

« Paris, capitale de la France (1,6 million d'habitants). (...) Vie sociale : (...) la ville est traversée, chaque printemps depuis 1968, par des défilés bruyants, quoique sympathiques, d'étudiants las d'attendre les vacances pascales (...) » Aucune encyclopédie, bien sûr, n'a encore publié ces lignes. Elles correspondent pourtant à une opinion partagée par de nombreux milieux. Une petite éruption, ça passe, puis on oublie. Même les motifs.

C'est dans cet état d'esprit, n'en doutons pas, que Mme le recteur Alice Saunier-Seïté, successeur du sautillant Jean-Pierre Soisson au secrétariat d'Etat aux Universités, a abordé, il y a deux semaines, les premières manifestations, lentes à démarrer, du mécontentement étudiant. Elle l'a dit explicitement, le 10 mars, à Antenne 2. Ajoutant, d'un air crispé et menaçant : « Si les enseignements normaux ne pouvaient être assurés, les diplômes nationaux ne seraient pas décernés en fin d'année ». Ah mais ! Toto, mange ta soupe ; sinon, pas de dessert !

Cette ferme (et maladroite) déclaration venait après le début de plusieurs grèves dans les universités de province (depuis environ la mi-février) accompagnées, parfois, de manifestations comprenant jusqu'à 2000 étudiants. Dans les jours précédents, le mouvement s'était étendu à une trentaine d'universités, dont certaines de Paris. Alice Seïté ayant tenu des propos efficaces, c'est, dans les jours suivants, une cinquantaine d'universités qui ont été touchées, notamment Amiens, Brest, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Orléans, Reims, Toulouse, Paris 1, 2, 4, 10 et 13, tandis que les manifestations se multipliaient en province.

Du coup, machines arrière, toutes : le 16 mars, Alice Seïté est reçue par Valéry Giscard d'Estaing. Consigne : « Après les cantonales, du calme et de la sérénité ». Et, illico, Alice de couper d'eau son vinaigre : « Mais non, mais non ! Vous vous inquiétez à tort, petits étudiants. Je voulais simplement dire que la valeur des diplômes nationaux tient aussi à l'horaire d'enseignement qu'ils sanctionnent ».

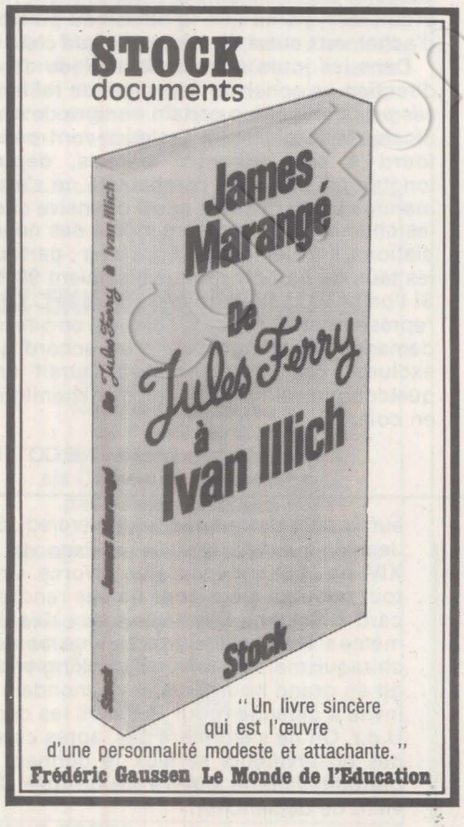

Grosse manif

Moyennant quoi, le 18 mars, il y avait plus de 10 000 étudiants à manifester dans les rues de Paris. Calmement, en dépit de la présence, en avant de la manif proprement dite, d'« éléments incontrôlés » (ça dépend par qui !) chargés de commettre des déprédations propres à susciter la légitime colère du petit commerce. Au total, la plus grosse manif étudiante depuis 1968. Une affaire sérieuse.

Pourquoi cela ? Les explications psycho-sociologiques traditionnelles (crainte de l'avenir et du chômage, climat d'incertitude, etc.) ne suffisent pas à rendre compte d'une poussée subite. Plus immédiatement, c'est parce que le jeu en valait la chandelle et que, cette fois, les enseignants « de gauche » ont nettement appuyé le mouvement.

A l'origine de toute l'affaire, un modeste arrêté de « dispositions relatives au deuxième cycle des études universitaires », signé le 16 janvier par Alice Seïté, qui l'a en fait hérité de Soisson — de toute façon, ni l'un ni l'autre n'ont joué de rôle significatif dans l'élaboration de ce texte préparé par le directeur des enseignements supérieurs, Jean-Louis Quermonne, signataire, le 25 février, d'une circulaire d'application qui a mis le feu aux poudres.

Les études universitaires sont, en effet, divisées en trois cycles de deux années. Au terme du premier cycle, réorganisé par Fontanet en 1973, les étudiants peuvent acquérir soit un diplôme universitaire d'études littéraires (Duel), soit un diplôme universitaire d'études scientifiques (Dues), soit un diplôme d'études universitaires générales (Deug) créé par Joseph Fontanet (qui comporte une mention de spécialisation générale, avec parfois une section plus spécialisée). Après le second cycle, quelques étudiants se préparent à la recherche ou à une profession hautement spécialisée en s'inscrivant à un troisième cycle — cursus qui a été réorganisé par Soisson en 1975, dans une indifférence quasi générale, car peu de gens sont concernés.

Si les seconds cycles n'ont été touchés qu'en dernier, c'est, de l'aveu même de Quermonne, qu'ils constituent le point le plus délicat, parce que c'est à ce niveau que se situe la fin normale des études universitaires pour la masse des étudiants.

L'arrêté du 16 janvier prévoit qu'il y aura deux diplômes : l'un de formation relativement générale, « couvrante », la licence en un an après le Deug ; l'autre de formation plus spécialisée, « pointue », la maîtrise (un an après la licence).

Jusque-là, rien de nouveau. Ce qui l'est, en revanche, c'est la conception de l'ensemble, qui a fait bondir universitaires et étudiants, ainsi que tous les gens de gauche.

Le texte du 16 janvier et, plus encore, la circulaire du 25 février 1976 aboutissent en effet à la mise à mort de l'autonomie des universités. Certes, dit Quermonne, « une grande marge d'initiative est laissée à ces dernières ». Autrement dit, elles pourront proposer beaucoup de choses. Seulement, c'est le secrétariat d'Etat qui disposera. Puisqu'il délivrera, sur avis d'un groupe d'études techniques, une habilitation de cinq ans maximum qui précisera la dénomination du diplôme, les conditions d'accès aux études et les modalités de contrôle des connaissances. Moyennant quoi, les universités devront, en fait, obéir à des cahiers des charges déterminés par les fameux groupes d'études techniques. Quant à organiser, à côté des cursus ainsi prévus, des cursus propres aux universités, ce ne sera, en fait, pas possible. Car, bien entendu, il n'y aura aucun moyen nouveau. Les universités devront « redéployer » leurs moyens actuels. Marche ou crève. C'est l'autonomie surveillée.

L'élite ou le tout-venant

De plus, c'est l'autonomie dans la concurrence, cette vaine panacée que les libéraux giscardiens sont allés ramasser aux Etats-Unis, comme la plupart de leurs brillantes idées. Certes, assure Alice Saunier-Seïté, « les licences et maîtrises seront des diplômes nationaux ». Mais, écrit l'arrêté, « les universités ont l'initiative de la définition des conditions d'accès à chaque licence et à chaque maîtrise ». Autrement dit, ces diplômes auront une valeur nationale sur le plan juridique, par exemple pour passer les concours de la Fonction publique — c'est déjà cela — mais il y aura des licences « faciles » et des licences « difficiles », sous la même dénomination, selon les universités. « Vous êtes licencié en aménagement du territoire. C'est très intéressant. Quelle université ?

— Poitiers III.

— On vous écrira... Et vous, jeune homme ?

— Paris XV.





Alice Saunier-Seïté.

— C'est bien, discutons un brin... »

L'optique du gouvernement est tellement peu celle-là que l'arrêté précise que les universités pourront demander à ne recevoir en licence les étudiants venus d'autres universités que moyennant un examen supplémentaire. Comme l'accès à certaines licences ne sera réservé qu'aux titulaires de certains Deug, on voit bien à quoi on aboutira : pour une minorité, des universités d'élite, très sélectionnistes ; et des universités de masse pour le tout-venant. Reliez cela avec le « bac à la carte » prévu par René Haby et donc avec la possibilité, pour les universités, de délimiter strictement le « profil » de leurs étudiants, et la boucle est bouclée. Ajoutons une question à 1 franc : sachant que les universités parisiennes sont dans l'ensemble les mieux équipées, les mieux pourvues en enseignants hautement qualifiés, etc., où seront situées les universités d'élite ?

Ce n'est pas tout. Sous prétexte de faire coller l'Université au monde d'aujourd'hui, la circulaire Quermonne aboutit à lui enlever une part importante de sa raison d'être : la recherche désintéressée, fondamentale, culturelle. Ou plutôt cet aspect sera relégué dans de vagues troisièmes cycles — alors que pour les socialistes,sans constituer aucunement l'axe des études universitaires, il doit toutes les imprégner. Quermonne ne parle pas de la formation des enseignants (Haby n'ayant pas fini de mitonner ses projets et de chercher çà et là des complices — mais ce qu'on en sait va dans le même sens). Pour le reste, lisons la liste édifiante des groupes d'études techniques : carrières juridiques et administratives ; commerce, finance, économie ; carrières sociales ; documentation, information, langues ; culture, arts, loisirs ; génie civil, aménagement, écologie ; sciences biologiques et agricoles ; sciences de la terre et matériaux naturels ; matériaux et sciences de la matière ; mécanique et industries de transformation ; informatique, systèmes, télécommunications. L'utilitarisme saute aux yeux, d'autant qu'il s'accompagne d'une « recommandation », celle de sabrer impitoyablement toutes les autres formations.

Tout cela est d'ailleurs d'autant plus évident que les fameux groupes d'études techniques seront, naturellement, nommés. Et composés pour moitié d'universitaires, pour moitié (au plus) ou pour un tiers (au moins) de « représentants des professions ». C'est là le dernier trait de la réforme : la « professionnalisation ».

Ceyrac et « l'anarchie »

Que les formations universitaires ne puissent plus se dispenser de déboucher sur la vie professionnelle, c'est évidemment ce que personne ne conteste. Que les professionnels — et, en premier lieu, les représentants des travailleurs — aient à cet égard leur mot à dire, c'est aussi, pour les gens de gauche, une évidence. Mais la « professionnalisation » envisagée par Alice Seïté est tout autre chose. Une fausse professionnalisation, remarque la Fen : non seulement, « au niveau des établissements, les représentants des professions (...) devront (...) être associés à la conception des formations, et à leur mise en œuvre », non seulement il en ira de même dans les fameux groupes d'études techniques, mais encore le dossier de demande d'habilitation devra comprendre un « avis des milieux professionnels sur l'adaptation de la formation envisagée aux contraintes du marché de l'emploi ».

A quoi l'homme de la rue, dûment « informé » par les media officiels, dira bravo : n'est-ce pas le moyen d'éviter le chômage causé par l'inadaptation des demandes d'emploi aux offres d'emploi ? Même s'il faut contingenter les places à l'entrée.

Quand on lui pose pareille question, Louis Mexandeau, délégué national du P.s. à l'Education nationale, réplique brutalement : « C'est se moquer du monde que de poser le problème dans ces termes. Le patronat est incapable, rigoureusement incapable de prévoir dans le détail (et même en gros) les formations dont il aura besoin, en qualité comme en quantité. C'est que cela dépend à la fois de l'évolution de la technologie des diverses branches, de leur rythme d'accumulation du capital, de leur politique du personnel — qui peut faire ou non la part belle à la promotion interne — et, bien sûr, de la conjoncture générale de l'emploi. Les maîtrises de sciences et techniques, peu nombreuses, très spécialisées, avec numerus clausus, etc. débouchent actuellement, pour un ou deux de leurs étudiants sur quatre,sur le chômage. Or elles aussi devaient réaliser la fameuse adéquation formation-emploi. Tout le reste n'est que littérature. Même M. Quermonne reconnaît qu'« il est difficile et souvent aventureux d'établir des prévisions d'emploi » En fait, ce type de discours sert à faire passer une mainmise de caractère idéologique et politique. Si vous voulez le secret de toute l'affaire, vous le trouverez dans une interview de M. Ceyrac au « Monde de l'éducation » : « Les jeunes diplômés sortent de l'Université dans un véritable état d'anarchie intellectuelle ». Le but de toute cette manœuvre, c'est d'abord de rétablir l'« ordre ».

Concurrence et sélection, utilitarisme, mainmise du patronat : on voit clairement l'enjeu des trois fleurs d'Alice. Et pourquoi, après les vacances de Pâques, il serait bien nécessaire que les luttes étudiantes ne cessent pas. Devant les présidents d'université, Alice Seïté a sauvé à grand-peine « son » projet. Le combat est loin d'être achevé. Il faut le mener plus loin.

JEAN-PIERRE MOULINS

"PAULINE-ROLAND": UN FOYER-CASERNE-PRISON



6 h 30 : réveil.
6 h 30 - 7 h : mise en l'air des lits, douches obligatoires un jour sur deux.
7 h : remise en état des lits.
7 h 15 : soins au cabinet médical si nécessaire.
7 h 25 : petit déjeuner des enfants.
7 h 40 : enfants à la pouponnière.
7 h 45 : petit déjeuner des pensionnaires, informations d'ordre général, inscriptions pour voir madame la directrice ou madame l'assistante sociale.
8 h 05 : atelier.
12 h : déjeuner.
12 h 30 - 13 h 30 : sortie journalière.
13 h 30 - 15 h 30 : atelier.
15 h 30 - 15 h 50 : goûter.
15 h 50 - 17 h 30 : atelier.
17 h 30 - 18 h : temps libre (salle de séjour, lecture, etc., mais pas de sortie extérieure autorisée).
18 h : dîner.
18 h 30 : douches, télévision dans la salle de séjour jusqu'à la fin des programmes.

Cet emploi du temps fastidieux n'est pas extrait du règlement interne d'une prison. Il n'est que le minutage exact d'une journée à « Pauline-Roland », centre d'accueil et de réinsertion sociale pour les femmes. Un établissement tout ce qu'il y a d'officiel — puisqu'il dépend du Bureau d'aide sociale de la préfecture de Paris — qui accueille, dans le 19e arrondissement, 180 femmes âgées de 18 à 65 ans, avec ou sans enfants.

Pendant longtemps, presque tout le monde ignorait ce qui se passait au foyer Pauline-Roland. A Belleville, on n'en connaissait que l'aspect extérieur : un building récent de 9 étages, au 31, rue Fessart. Rien de sordide : un bâtiment anonyme. Il fallait y vivre pour savoir que la porte-grille était munie d'un système d'ouverture électronique, d'une sonnette et d'un interphone, et que nul n'y rentrait sans montrer patte blanche. Et, surtout, il a fallu une soirée de Noël pour que la colère gagne les résidents du foyer, qu'un comité de soutien s'organise et rende public ce qu'est la vie dans ce centre dit d'accueil.

Chiens policiers

Noël 1975. Onze heures du soir. Il fait très froid. Deux habitantes du foyer viennent d'être renvoyées : elles n'avaient plus les moyens de payer leur loyer. Elles se retrouvent sur le trottoir de la rue Fessart. L'une d'elles est malade, elle crache du sang. « Voyant cela, raconte une des résidentes de l'époque, nous avons organisé un sit-in pour obtenir leur réintégration. Dès le lendemain, on les a réintégrées. Pour observer la trêve de Noël, nous a-t-on dit. Mais elles ont de nouveau été mises à la porte quelques jours plus tard ; cette fois, 14 policiers, accompagnés de 2 chiens policiers, sont venus pour les chasser. La révolte à l'intérieur du foyer date de là. D'autant plus que, par la suite, nous avons eu en permanence des vigiles en uniforme à l'entrée. Ils ouvrent les portes de l'intérieur, alors qu'auparavant elles n'étaient pas fermées pendant la journée. A présent, il faut sonner pour se faire ouvrir. Ce n'est plus un foyer, cela devient véritablement une prison ! »

Ce n'était pas la première expulsion. Mais beaucoup de femmes renvoyées l'étaient « discrètement ». L'intervention de policiers et de chiens a permis de rompre le mur du silence.

Le centre Pauline-Roland reçoit des femmes sans domicile, sans ressources et momentanément sans travail. Les mères sont accueillies avec leurs enfants âgés de 1 à 5 ans. Le Comité de soutien a mené une enquête minutieuse permettant de savoir qui sont les pensionnaires du foyer. « Sans famille, immigrées, en instance de divorce, parties de chez un mari qui les battait, malades sortant de l'hôpital, âgées sans ressources attendant d'entrer en maison de retraite, sinistrées, renvoyées d'un logement qu'elles ne pouvaient plus payer, chassées d'un emploi où elles étaient nourries et logées... » Sur 122 femmes interrogées, 91 sont, pour le moment, sans profession : un tiers d'entre elles, les plus jeunes en général, n'ont jamais travaillé. Les autres, une soixantaine, ont perdu leur emploi : 27 étaient femmes de ménage ou employées de maison, 7 manutentionnaires ou conditionneuses, 13 femmes de service, 5 agents hospitaliers, 3 concierges, 3 employées de bureau, 1 prostituée. Les autres femmes du foyer travaillent : elles sont en majorité dactylos, sténo-dactylos, O.s., vendeuses ou couturières.

L'énorme majorité des femmes (74) est célibataire : parmi elles, 38 ont un ou plusieurs enfants, 21 sont enceintes. Les autres se répartissent en deux groupes égaux : les divorcées, séparées ou veuves, et les femmes en instance de divorce.

Pourquoi sont-elles là ? 213 d'entre elles ont été jetées à la rue : battues, expulsées, licenciées, mises à la porte de chez elles. Les plus nombreuses sont celles qui ont fui un mari violent : à Pauline-Roland, une femme sur trois est une femme battue qui, la plupart du temps, est partie sans même une valise. Pour les autres, les causes sont diverses. 30 se sont retrouvées sans domicile : elles ont été expulsées de leur logement, ou mises à la porte par leur famille. 17 ont perdu leur travail, et ont dû, faute d'argent, quitter leur logement. 19 sortent d'un hôpital ou d'une maison de convalescence. Et 11 arrivent à Paris, venant de province ou de l'étranger, sans travail, sans logis, sans argent.

Anne était, récemment encore, pensionnaire de Pauline-Roland. A 24 ans, elle est mariée depuis 4 ans et mère d'un bébé de 20 mois. Anne vivait en Haute-Savoie avec un mari alcoolique qui, un jour, lui a donné un coup de couteau. Elle l'a quitté et elle est montée à Paris, son bébé sous le bras. Comment, en effet, trouver du travail dans un département frontalier où le chômage sévit ? Dans la capitale, c'est une mairie qui l'a dirigée sur le foyer. De tous les centres importants de la région parisienne dépendant de la direction départementale d'Action sanitaire et sociale, « Pauline-Roland est le seul qui accueille des femmes et des enfants, raconte Anne. La première catégorie des femmes qui y vivent, c'est donc, bien sûr, des femmes seules avec des enfants. La quasi-majorité sont des femmes battues qui ont cherché à échapper à leur mari. Les autres sont des femmes de plus de 50 ans qui ne peuvent pratiquement plus trouver de travail : elles travaillent à l'intérieur du foyer, dans des conditions de très grande exploitation : logées, nourries, elles touchent un salaire de misère, au maximum 100 F par mois pour un travail de 13 heures par jour, un jour sur 2, ou de 9 heures par jour, tous les jours sauf le week-end. Il y a également une minorité de femmes jeunes et sans enfants : ou elles sont enceintes et attendent de rentrer dans un foyer maternel, ou, simplement, elles se sont retrouvées là plutôt que dans un foyer de jeunes travailleurs. »

Malheur à celle qui parle

Théoriquement, le foyer est une solution d'attente qui devrait permettre de trouver ou de retrouver du travail. Il n'en est rien. « Les femmes sont pratiquement obligées d'en trouver seules. Nous sommes dirigées vers l'A.n.p.e. ou vers des agences intérimaires. Rien n'est organisé pour aider les femmes à trouver une situation correcte.

Nous ne sommes pas aidées non plus pour la recherche d'un logement. »

En revanche, le travail à l'intérieur du foyer est vivement « encouragé ». Pour celles qui ne travaillent pas à l'extérieur — la majorité — il est même, tout simplement, quasiment obligatoire.

Et dans quelles conditions ! Celles qui travaillent à l'intérieur sont réparties en cinq équipes : buanderie, couture et ravaudage, cuisine, ménage, crèche. Les deux premières équipes effectuent leurs tâches dans un véritable atelier industriel, situé au premier sous-sol de l'immeuble, éclairé à la lumière artificielle et sous la surveillance de contremaîtres. Malheur à celle qui parle ! Elles sont en tout cas rentables : deux tonnes de linge, en moyenne, proviennent chaque jour de l'extérieur pour être nettoyées à Pauline-Roland ! Les trois autres équipes s'occupent de tout ce qui concerne le foyer : une manière comme une autre d'éviter, pour la direction, les frais de personnel. Et, pour l'Assistance publique, d'avoir à sa disposition des salariés très bon marché. Qu'on en juge : les femmes travaillent en général huit heures par jour (plus de 200 heures par mois, au total). Les frais de pension se montent à 12 francs par chambre, et 4,50 de repas supplémentaire : 500 francs en gros pour une femme seule, 650 lorsque s'ajoute un enfant. Les salaires varient de 4 à 15 francs par jour, suivant l'importance et la qualité du travail effectué. La rémunération journalière est laissée à l'appréciation de la directrice ! On est loin du Smic, et il faut aller dans les prisons pour trouver de telles conditions d'exploitation.

Téléphone à l'employeur

Ce n'est pas tout : les résidentes ne touchent pas leur salaire entier. Une fois l'hébergement payé, on ne leur remet que la moitié de leur dû : l'autre moitié est mise de côté, qu'elles soient d'accord ou non, et ne leur est versée qu'à leur départ. Enfin le règlement prévoit deux jours libres pour rechercher du travail à l'extérieur. Mais, en fait, il faut pour cela obtenir un bon de sortie... que l'on n'obtient pas toujours.

Car à l'exploitation s'ajoute une sorte de répression, qui s'abat dans tous les domaines. Sur les libertés les plus élémentaires, d'abord : les visites sont autorisées les jeudis et les dimanches, de 13 à 15 h, uniquement. Les sorties, elles, ne sont autorisées que de 12 h 30 à 13 h 30 en semaine, et de 8 h à 21 h les samedis et dimanches. Certes, celles qui travaillent à l'extérieur ont des possibilités de sortie : mais elles doivent justifier de leurs horaires de travail et il est arrivé souvent que la direction téléphone directement à l'employeur pour se renseigner !

Quant au règlement en vigueur à l'intérieur du foyer, il en fait une institution charitable du XIXe siècle : interdiction de se réunir, sinon devant le poste de télévision. De toute façon, les salles de réunion sont munies d'interphones permettant aux surveillantes d'écouter les conversations. Interdiction de parler politique ou religion ; d'ailleurs, la directrice a refusé de prendre un abonnement à « France-soir » et au « Figaro » afin de ne pas enfreindre cette règle d'apolitisme ! Seule activité socio-culturelle : un cours de dessin, le mercredi soir.

Inutile de le dire : en cas d'infraction, le renvoi est immédiat. Sans préavis ni délai. On annonce simplement à une femme qu'elle doit partir le lendemain. Mieux encore : on lui dépose gracieusement ses valises dans le hall d'entrée, et on lui montre la porte. C'est ainsi que des femmes enceintes — l'une d'elles, de six mois et demi ! — ou malades se sont retrouvées du jour au lendemain à la rue. Le plus souvent, parce qu'elles devaient de l'argent au foyer, et qu'elles ne pouvaient pas payer. Un témoignage recueilli par le Comité de soutien, celui de Mme P., explique très bien le mécanisme des expulsions : « Je suis enceinte, j'ai déjà trois enfants, deux à l'école, et le dernier avec moi au foyer. Il faut que je paie 800 F à l'école, plus 620 F pour la pension du foyer. La directrice m'avait demandé de travailler dans le foyer. Je lui ai dit : d'accord, si vous me donnez au moins 500 F par mois. Parce que, moi, j'ai la pension d'un enfant à payer et je dois l'entretenir. Elle m'a dit : il n'en est pas question. Vous toucherez autant que les autres, pas plus... J'ai trouvé un poste de femme de ménage pour 1 200 F mensuels. Comment faire pour payer l'école, la pension ? Je suis forcée de m'endetter chaque mois. La directrice m'a dit : Je ne veux rien savoir de vos histoires, payez-moi et c'est tout. Si je ne paie pas avant demain, on m'a dit qu'on me prendrait mon petit pour le mettre à l'Assistance publique, et moi qu'on me mettrait à la porte. J'aurais pu payer la moitié, mais la directrice m'a dit : Pas question, c'est 620 F ou rien du tout ».

On comprend, dans ces conditions, que la colère ait fini par éclater. « Ce n'est pas parce que nous sommes des femmes que nous ne sommes pas des adultes, disent aujourd'hui celles qui se battent. Ce n'est pas parce que nous avons des enfants que nous sommes irresponsables. Ce n'est pas parce que nous devons les élever seules, avec toutes les difficultés que cela comporte, qu'on doit nous enfoncer encore plus dans ces difficultés. »

L'action entreprise depuis janvier commence à payer. Le Comité de soutien se réunit toutes les semaines pour faire le point : plus d'expulsion pour le moment et le remplacement de la directrice du Foyer. La section du 19e du Parti socialiste participe activement à cette lutte (tracts, collectes sur les marchés, etc.). Françoise Giroud, elle-même, recevant une délégation du Comité de soutien, a dû reconnaître que le cas du foyer était « extravagant » et que la situation devait changer au plus vite. Elle a par ailleurs informé Pierre Guidoni, conseiller socialiste de Paris, qui, depuis le début, multiplie les interventions, que « des mesures énergiques ont commencé d'être prises — et d'abord le changement de direction — pour que la situation interne du centre Pauline-Roland soit transformée. »

Premières victoires

C'est une promesse que les pensionnaires du foyer ne sont pas décidées à laisser oublier. Car les premières victoires remportées (changement de direction et suspension des expulsions) ne suffisent pas. Les vigiles surveillent toujours les portes, les salaires sont toujours aussi bas, les horaires sont toujours soumis au contrôle, les stages de formation professionnelle sont toujours inexistants, les moyens permettant de chercher en priorité un travail ou un logement brillent toujours par leur absence, le droit de réunion est toujours lettre morte.

Bref, le principal reste à faire: « retrouver un minimum de dignité. Nous voulons un statut de travailleuses indépendantes, sans culpabilisation d'aucune sorte, sous prétexte que nous sommes seules, avec ou sans enfants. Il est indispensable que nous ayons les mêmes droits que n'importe quelle citoyenne. Ce que nous voulons obtenir, c'est un changement de statut du foyer. Car nous ne sommes pas des délinquantes en liberté surveillée. »

MICHELE BACKMANN

1975-2-3.000-w.-r. EG 19

Bureau d'Aide Sociale de Paris

CENTRES D'ACCUEIL ET DE RÉINSERTION SOCIALE

ANNÉE 19 76

N° d'Employeur à l'U.R.S.S.A.F. 910 75 119 D 003 Y

BULLETIN DE SALAIRE

de M me

N° Sécurité Sociale : 2

NOMBRE DE JOURNÉES D'EMPLOI			MONTANT
SEMAINES		Journées à :	
du 1.1.76	au 29.1.76	25,60	170,00
du	au		
du	au		
du	au		
		SALAIRE BRUT...	170,00
A déduire :			
Retenue 6 % S.S. : 11,05			
Acomptes ou divers : 140,00			151,05
+ 140,00 Février			
		SALAIRE NET en espèces...	18,95

Les 140 francs de retrait ont servi à payer l'ambulance pour une hospitalisation !



changer la vie sociale et économique

SCANDALE A VILLEJUIF

Des crédits, affectés à la recherche pour le cancer et résultant pour une bonne part de dons particuliers sont détournés ! C'est le scandale qui continue d'agiter Villejuif depuis six mois.

Cette localité accueille en effet deux centres de recherche: l'un, public, le laboratoire de primatologie et d'ultracentrifugation du Centre national de la recherche scientifique (C.n.r.s.) ; l'autre, privé : l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer à Villejuif (A.d.r.c.v.).

Ce laboratoire du C.n.r.s. est dirigé par un administrateur, Jacques Crozemarie, qui n'est autre que le président de l'A.d.r.c.v. Par l'effet d'on ne sait quel hasard, la comptabilité des laboratoires C.n.r.s. et A.d.r.c.v. est commune. En examinant de plus près les liens de parenté entre ces deux centres, on peut encore dévouvrir autre chose : la chef comptable commune aux deux établissements est de surcroît l'épouse du directeur de la société Coop-labo qui fournit de l'alimentation et autres produits aux deux laboratoires.

Toute cette petite famille fait bon ménage jusqu'en janvier 1975. A cette époque, une aide comptable est engagée à l'essai par le C.n.r.s. Etant donné la comptabilité commune entre le C.n.r.s. et l'A.d.r.c.v., Josette Depaule, payée sur les deniers publics, est tout naturellement amenée à s'occuper aussi des comptes de l'association privée.

Mais ne voilà-t-il pas qu'elle fait son métier avec trop de conscience professionnelle ? Ainsi, quand elle découvre la facture n° 74 443 du 15 janvier de 11.565,31 F réglée par le C.n.r.s. d'un côté et par l'A.d.r.c.v. de l'autre, elle se pose des questions. Elle croit à l'erreur : tout le monde peut, un jour, payer en double la même facture. Mais en vérifiant, elle s'aperçoit que cette « erreur » se répète depuis des années. Et toujours lorsqu'il s'agit de factures réclamées par la Société Coop-labo.

Pour l'aide comptable, la boucle est bouclée. Dès qu'elle signale sa découverte, elle est licenciée. Aussitôt alerté, le syndicat national C.g.t. des travailleurs de la recherche scientifique (S.n.t.r.s.) attaque l'administrateur du C.n.r.s. Il exige une enquête simultanée entre les comptes de l'association et du C.n.r.s.

Bien connu pour ses appuis politiques et ses pratiques antisyndicales, Crozemarie a fait présenter au tribunal des prud'hommes, le 18 février dernier, des lettres du personnel de l'association destinées à prouver que l'aide comptable a été licenciée pour incompétence professionnelle. Manque de chance : des salariés se sont déplacés pour venir témoigner en faveur de Josette Depaule. Jugement sera rendu le 8 avril, mais d'ores et déjà la C.g.t. est décidée à obtenir toute la lumière sur cette affaire.

LES « GRIFFET » NE REMONTENT PAS

Après un an d'occupation de leur entreprise, les travailleurs de Griffet à Marseille avaient repris espoir. Un industriel soutenu par le ministère de l'Industrie avait fait connaître son intention de reprendre la fabrication des grues industrielles dans laquelle Griffet s'était spécialisé.

Tout le monde sait que cette entreprise de 400 salariés n'a pas rencontré de difficultés à cause d'un manque de clientèle, bien au contraire, mais à cause d'erreurs d'orientation de ses dirigeants. Le ministère de l'Industrie lui-même a confirmé, dans une étude, la viabilité de cette société.

Les employés de Griffet qui se battent depuis un an pour leur emploi pensaient pouvoir enfin retrouver une vie de salarié. Hélas ! Au dernier moment, l'industriel intéressé à fait savoir qu'il renonçait à son projet. La raison invoquée : son état de santé ne lui permet pas de prendre en charge l'usine marseillaise ! En fait, il faut compter avec les manœuvres des concurrents de Griffet pour couler l'entreprise et reprendre son marché.

Dans l'entreprise, la colère gronde : « Griffet, ce n'est pas fini », affirmaient les travailleurs vendredi dernier. Bien décidés à ne pas voir l'entreprise démantelée et les brevets Griffet vendus, ils ont décidé lundi, en assemblée générale, de multiplier les actions ces deux semaines à venir.

« VIVRE AUTREMENT » A PARLY II

Dans ce temple de la consommation qu'est le centre commercial de Parly II (Yvelines), depuis trois semaines, les 180 salariés du Prisunic — essentiellement des femmes, — sont en grève. Leurs motifs de mécontentement se passent de commentaire : le salaire net d'embauche d'une vendeuse pour 40 heures de travail est de 1 248 F. Après un an d'ancienneté, elle touchera 40 F supplémentaires par mois...

Bien sûr, le personnel touche un 13e mois. Mais son octroi est subordonné à l'assiduité au travail. Autrement dit, à une femme obligée de s'arrêter pour des raisons de santé ou pour une grossesse, on le supprime purement et simplement.

Enfin, sans tenir compte de conditions de travail déjà pénibles, la direction a décidé de supprimer deux des cinq manutentionnaires dans le magasin : les vendeuses sont maintenant obligées d'effectuer une partie du travail de manutention. De même, le matin, avant l'ouverture au public, la direction a décidé de ne plus payer qu'une demi-heure de travail au lieu d'une heure complète : pourtant, le travail à faire reste le même.

Soutenues par la C.g.t. et la C.f.d.t., les vendeuses et tout le personnel demandent un salaire minimum brut de 1 700 F par mois, le paiement du 13e mois sans discrimination et l'augmentation des effectifs. La solidarité se manifeste de plusieurs côtés. Ainsi, les employés du Printemps et du Bazar de l'Hôtel de Ville du même centre de Parly II ont défilé au milieu des galeries commerciales avec les grévistes du Prisunic. Le Parti socialiste, avec le P.s.u., la C.g.t., la C.f.d.t., la Fédération Cornec et les Associations populaires familiales ont organisé plusieurs collectes de soutien à cette grève.

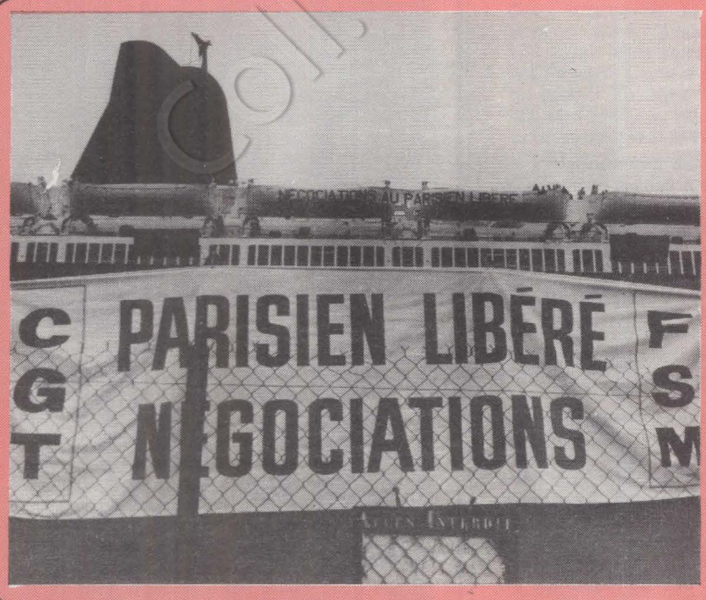

TOUS SUR LE MEME BATEAU

Pendant six jours, la semaine dernière, 145 grévistes du « Parien libéré » ont occupé le paquebot France. Une occupation qui avait valeur de symbole : la lutte de l'équipage contre le désarmement injustifié du bateau et celle des travailleurs du Livre montraient, réunies, où mène la politique « sociale » de l'Etat. Le nombre de délégations venues rendre visite aux grévistes prouve, s'il en était besoin, qu'ils sont compris : des représentants de toutes les imprimeries (de presse ou de labeur) se sont déplacés, ainsi que des travailleurs de Triton, de Mécano, d'Ottawa électronique, etc.

Une manifestation importante, donc, qui tombe juste à l'heure où la direction de la Néogravure annonce 480 nouveaux licenciements : une fois de plus, la lutte recommence à la Néogravure.

Rapatriés

LA MAUVAISE CONSCIENCE...

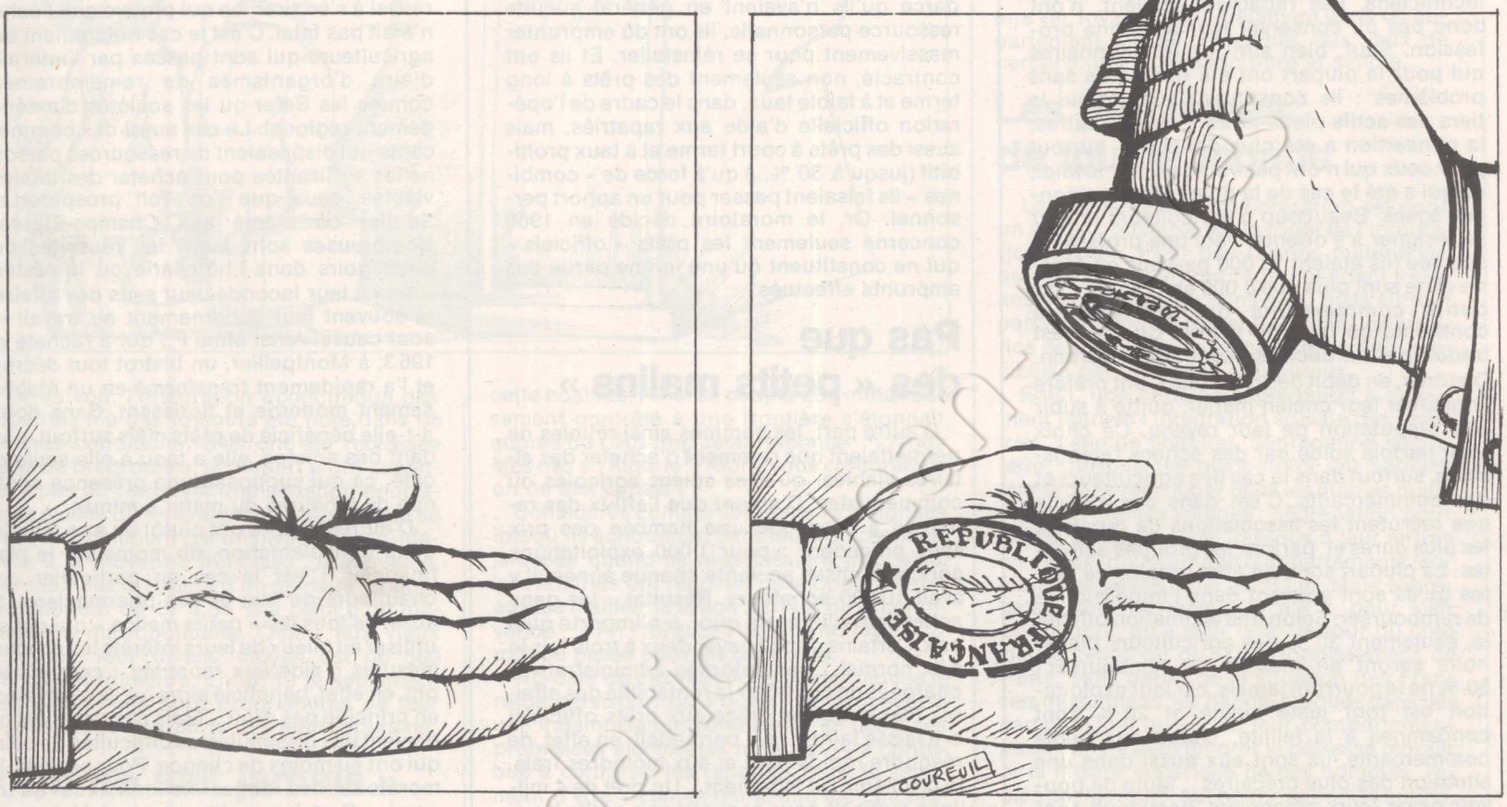

Treize ans déjà... Ils préfèrent ne pas y penser : ils ont encore « mal à l'Algérie », selon le mot d'un des leurs, Albert Camus. Treize ans : certains sont morts, des enfants sont nés, les « pieds-noirs » ont leur place dans la vie du pays. Sont-ils pour autant devenus des Français comme les autres ? Ou bien, selon un de leurs plus fervents défenseurs (1), « la mauvaise conscience des Français » ?

Quelques lignes dans les journaux rappellent parfois qu'ils existent : tel proteste contre les dispositions de la loi d'indemnisation, tel autre évoque les agissements de certains groupes d'extrême droite comme « Justice pied-noir »... Mais que sait-on vraiment de ceux qui furent un million de réfugiés qu'aucun responsable gouvernemental n'attendait si nombreux ni si vite — le IVe Plan prévoyait 400 000 retours échelonnés sur cinq ans ; il y en eut 500 000 en un été. Un million de gens qui, à l'exception d'une minorité de « prévoyants », étaient démunis de toute ressource personnelle. Les uns, parce qu'ils ne possédaient guère et, contrairement à la légende du « gros colon », c'étaient les plus nombreux : le niveau de vie des Français d'Algérie était inférieur d'environ 15 % à celui des métropolitains (2) ; les autres, parce qu'ils n'avaient pu revendre leurs biens (appartement, fonds de commerce ou terres). Il avait donc bien fallu, très vite, organiser l'accueil. Et dans des conditions plutôt défavorables : loin de soulever un élan de solidarité, l'exode massif des rapatriés a provoqué des réactions de rejet et de crainte. Un tel contexte avait conduit le gouvernement à élaborer un programme d'intégration rapide à la vie active — pour éviter un problème social trop aigu — mais réalisé aux moindres frais. Cela s'était traduit par des mesures de réinstallation : réservation d'office d'appartements dans les H.l.m., prêts et subventions multiples mais peu substantiels. En moyenne, chaque rapatrié a reçu 14 500 francs, dont 4 500 remboursables. Ces avantages ont pu sembler à certains des privilèges exorbitants, mais un peu d'imagination suffit à comprendre la situation de ces exilés qui, presque du jour au lendemain, se sont retrouvés sans travail, sans toit, souvent sans famille ni amis, dans un pays que beaucoup voyaient pour la première fois. Compte tenu de la modicité des aides et du caractère bureaucratique et souvent tâtillon de leur attribution, les pieds-noirs ont dû essentiellement compter sur leurs propres forces pour repartir à zéro. Comment s'en sont-ils tirés ? Treize ans après, le bilan, c'est le moins que l'on puisse dire, n'est pas toujours positif.

« La mère patrie, pourquoi elle fait plusieurs catégories de Français ? » demande M.R., qui tenait un petit bistrot à Oran. Il exprime ainsi l'opinion de beaucoup de pieds-noirs : eux qui se croyaient, avec tant de passion, Français à part entière, ils ont l'impression d'être désormais des Français entièrement à part... En effet, si le reclassement professionnel a été effectué tant bien que mal, l'intégration sociale de la communauté pied-noire est loin de constituer une réalité. D'autant que les rapatriés ont en commun non seulement des souvenirs qui s'éloignent, mais aussi deux problèmes majeurs et toujours actuels : l'indemnisation des biens perdus outre-Méditerranée et le remboursement des dettes contractées lors de leur réinstallation en France (ainsi que le contentieux des emprunts effectués en Algérie pour acheter des biens désormais confisqués...).

Leur intégration à la vie économique a pourtant été rapide. Trop rapide, peut-être... En 1964, ainsi, 300 000 actifs étaient déjà assimilés. Il est vrai que la France de 1962 était en pleine croissance économique. Cependant, la réinsertion professionnelle n'était pas évidente. En raison de deux décalages. Le premier, géographique : les rapatriés désiraient se fixer dans le Midi (60 % des rapatriés s'y sont établis) alors que c'était au nord de la Loire que se trouvaient les emplois... L'autre, sectoriel : ils étaient surtout employés, cadres, commerçants ou

→

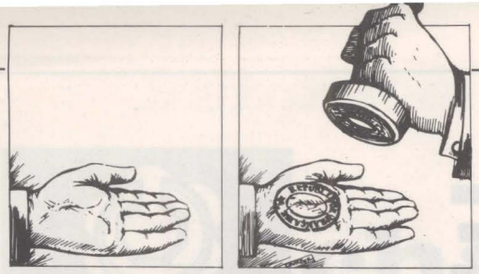

LA MAUVAISE CONSCIENCE...

agriculteurs, alors que l'économie française offrait d'abord des emplois d'ouvriers et de techniciens. Les rapatriés, souvent, n'ont donc pas pu conserver leur ancienne profession. Sauf, bien sûr, les fonctionnaires qui pour la plupart ont été réintégrés sans problèmes : ils constituent aujourd'hui le tiers des actifs pieds-noirs. Pour les autres, la réinsertion a été plus difficile — surtout pour ceux qui n'ont pas voulu quitter le Midi, ce qui a été le cas de la plupart des personnes âgées. Beaucoup d'agriculteurs ont dû se résigner à s'orienter vers une profession salariée (ils étaient 18 000 paysans en Algérie et ne sont plus que 8 000 en France) ; les petits commerçants ont souvent été contraints de faire de même. Ce qui s'est traduit par un déclassement social certain. D'autres, en dépit des difficultés, ont préféré conserver leur ancien métier, quitte à subir une amputation de leur revenu. Ce choix s'est parfois soldé par des échecs retentissants, surtout dans le cas des agriculteurs et des commerçants. C'est dans ces milieux que recrutent les associations de rapatriés les plus dures et, parfois, les groupes activistes. La plupart sont, en effet, criblés de dettes qu'ils sont souvent dans l'impossibilité de rembourser. Selon une estimation officielle, seulement 30 % des agriculteurs pieds-noirs seront en mesure de rembourser ; 50 % ne le pourront jamais, car leur exploitation est tout juste viable et 20 % sont condamnés à la faillite. Quant aux petits commerçants, ils sont eux aussi dans une situation des plus précaires : faute de pouvoir payer leurs créanciers, beaucoup sont menacés de saisie

Plusieurs raisons ont amené un tel état de fait. D'abord, la crise générale qui affecte depuis longtemps l'agriculture et le petit commerce, étranglé par l'essor des grandes surfaces. Mais, dans le cas des rapatriés, d'autres facteurs ont aggravé la situation : parce qu'ils n'avaient en général aucune ressource personnelle, ils ont dû emprunter massivement pour se réinstaller. Et ils ont contracté, non seulement des prêts à long terme et à faible taux, dans le cadre de l'opération officielle d'aide aux rapatriés, mais aussi des prêts à court terme et à taux prohibitif (jusqu'à 30 %...) qu'à force de « combines » ils faisaient passer pour un apport personnel. Or, le moratoire décidé en 1969 concerne seulement les prêts « officiels » qui ne constituent qu'une infime partie des emprunts effectués...

Pas que des « petits malins »

D'autre part, les sommes ainsi réunies ne permettaient que rarement d'acheter des affaires viables, qu'elles soient agricoles ou commerciales. D'autant que l'afflux des rapatriés a provoqué une flambée des prix sans précédent : pour 1 000 exploitations agricoles mises en vente chaque année, il y avait 10 000 acheteurs. Résultat : les gens achetaient n'importe quoi, à n'importe quel prix. Certains ont dû payer deux à trois fois le prix normal... Les autorités administratives chargées de contrôler la rentabilité des affaires (car acquises grâce aux prêts officiels) ont laissé faire : cela permettait, en effet, de résoudre rapidement et aux moindres frais, le problème du logement... Un prêt de 4 millions suffisait pour acquérir une petite boutique, avec, le plus souvent un logement attenant. Solution expéditive, économique, mais qui est à l'origine de bien des difficultés ultérieures... Car on a ainsi laissé s'installer tel ou tel petit commerçant alors qu'il était prévu qu'une grande surface s'implanterait à proximité. Quelques-uns ont pourtant réussi à s'en tirer, ce qui prouve que l'échec n'était pas fatal. C'est le cas notamment des agriculteurs qui sont passés par l'intermédiaire d'organismes de remembrement comme les Safer ou les sociétés d'aménagement régional. Le cas aussi des commerçants qui disposaient de ressources personnelles suffisantes pour acheter des affaires viables, ceux que l'on voit prospérer au Sentier ou même aux Champs-Elysées. Nombreuses sont aussi les réussites des pieds-noirs dans l'hôtellerie ou la restauration : leur faconde, leur sens des affaires et souvent leur acharnement au travail en sont cause. Ainsi Mme P., qui a racheté en 1963, à Montpellier, un bistrot tout décrépi et l'a rapidement transformé en un établissement moderne et florissant. Sans doute a-t-elle bénéficié de prêts mais surtout, pendant des années, elle a tenu à elle seule ce café, ce qui supposait une présence continue de 6 heures du matin à minuit...

D'autres encore ont plutôt eu à se féliciter de la transplantation, du moins sur le plan financier. C'est le cas en particulier des chauffeurs de taxi et des pharmaciens. Et aussi de tous les « petits malins » qui ont su utiliser au mieux de leurs intérêts les diverses mesures d'aide aux rapatriés : certains en ont, en effet, bénéficié alors qu'ils n'y avaient en principe pas droit... Mais ces réussites ne doivent pas dissimuler les difficultés de ceux qui ont eu moins de chance. Pour ceux-là, le moratoire des dettes ne constitue qu'un sursis. Certains pourront peut-être rembourser s'ils sont (un jour...) indemnisés, mais l'indemnisation ne concerne en fait que 20 % des rapatriés endettés : pour tous les autres, il faudra bien qu'une solution intervienne.

LES PROPOSITIONS DE FRANÇOIS MITTERRAND

Le 23 juin 1965, François Mitterrand déposait une proposition de loi d'indemnisation dont l'exposé des motifs doit être en grande partie rappelé.

« La solidarité, l'égalité des citoyens et le respect des engagements internationaux motivent la présente proposition de loi tendant à institutionnaliser le principe d'une juste réparation des pertes matérielles subies en Algérie par les Français y résidant à l'occasion de l'accession de ce territoire à l'indépendance.

« Principe que le premier gouvernement de la Ve République s'était résigné à admettre. Principe que la majorité parlementaire a virtuellement abandonné après l'avoir reconnu.

« Les Français d'Algérie, après avoir établi par leur talent, leur travail et leur enthousiasme la présence de tous au-delà de la Méditerranée, se retrouvent aujourd'hui seuls face à l'adversité, ils sont aujourd'hui réduits à solliciter d'un pays étranger et individuellement, une justice aussi contestée qu'impossible.

« La nation ne peut feindre d'ignorer le sort des Français d'Algérie. La nécessité d'informer loyalement le pays tout entier du sort matériel réservé à une fraction aussi importante de la population, trois années après les engagements d'Evian, est évidente. Dès lors que la conjoncture économique s'y arrête et que la situation financière le permet, il n'est plus possible de prolonger une incertitude sous peine d'avaliser un refus implicite de réparer une juste part de pertes matérielles que les personnes physiques et morales françaises ont subies du fait de l'accession de l'Algérie à l'indépendance ».

En mai 1974, François Mitterrand, fidèle à sa position de toujours, avait pris des engagements très fermes à l'égard des Associations des rapatriés en leur écrivant : « Il faut donc passer immédiatement à une loi d'indemnisation permettant, en corrigeant là aussi les effets de la dépréciation monétaire, d'offrir à ceux qui ont tout perdu outre-mer, une réparation réelle, dans un délai acceptable.

« Il n'est pas vrai, comme l'a proclamé le gouvernement de M. Chaban-Delmas et de M. Giscard d'Estaing, lors du vote de la loi du 15 juillet 1970, que la situation économique de la France ne permette pas cet effort indispensable de justice.

« Les moyens techniques pour alimenter sans inflation le Fonds national, proposé par le groupe parlementaire socialiste, sont nombreux.

« La plupart des pays étrangers ont d'ailleurs dégagé et appliqué des solutions satisfaisantes. On voit mal pourquoi la France, plus forte économiquement que la plupart d'entre eux n'y parviendrait pas.

« Il va de soi qu'il conviendra de prévoir parallèlement un moratoire intégral des dettes de spoliés jusqu'au vote de la nouvelle loi d'indemnisation qui devra être le plus vite possible proposée au Parlement afin de ne pas aggraver trop longtemps le sort des créanciers. »

D'ailleurs, le 27 juin 1974, le groupe socialiste déposait sur le bureau de l'Assemblée nationale une nouvelle proposition de loi visant à une véritable indemnisation, sans plus de succès que précédemment.

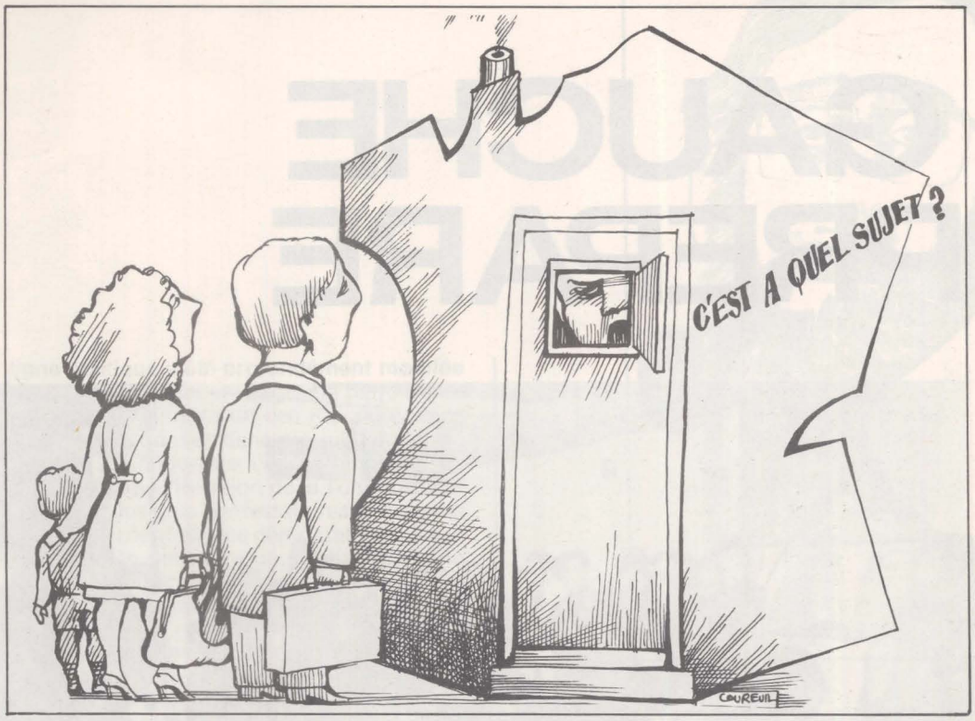

On le voit, l'intégration économique des rapatriés n'a pas toujours été faite dans de bonnes conditions. S'ils ont été reclassés dans de brefs délais, la plupart n'ont cependant pas pu retrouver une situation équivalente à celle qu'ils avaient « là-bas ». Cela se traduit notamment par un niveau de vie inférieur à la moyenne française ; à Marseille, par exemple, le revenu d'un ménage rapatrié est inférieur de 37 à 54 % à celui d'un ménage de métropolitains. Quant aux vieux rapatriés, leur revenu moyen est de 560 francs par trimestre. Enfin, 10 % seulement des pieds-noirs sont propriétaires de leur logement, contre 38 % des métropolitains.

« On ne sait jamais »

Cette situation d'infériorité économique ne facilite pas l'intégration sociale des nouveaux venus. Mais des facteurs d'une autre nature ont contribué à renforcer le particularisme pied-noir. En premier lieu, le contexte psychologique de l'exode : l'arrivée massive des rapatriés avait provoqué des réactions d'hostilité de la part des Français « de France ». Un sondage réalisé à l'époque par l'Ifop avait fait apparaître qu'une importante majorité refusait tout sacrifice en faveur des pieds-noirs. La guerre d'Algérie, les Français en avaient ras le bol, il fallait « tourner la page » et ce million de réfugiés empêchait qu'elle le soit tout à fait...

De leur côté, les pieds-noirs, pleins d'amertume et de ressentiment, en voulaient à « la France » et aux Français, en qui ils voyaient les responsables de leur drame : « on » les avait trompés, trahis, abandonnés — une frustration qui est encore aujourd'hui le principal dénominateur commun de bien des rapatriés. D'autant qu'ils ont très vite réalisé qu'« on » ne les aimait pas. Pas de discours de bienvenue, mais une allocution de l'U.n.r. Robert Boulin, secrétaire d'Etat aux Rapatriés du gouvernement Debré, pour avertir la population que « la majorité des rapatriés était composée de braves gens, n'ayant aucun rapport avec des individus qui, sous couvert de politique, s'étaient livrés à des actes de gangstérisme ». Beaucoup ont pu prendre très vite la mesure de cette hostilité. Ainsi ce couple qui, minutieusement contrôlé à une frontière s'étonnait auprès du CRS trop zélé. Réponse : « Vous êtes nés en Algérie ? Alors, vous comprenez, on ne sait jamais ! »

Considérés comme des gêneurs, méprisés lorsqu'ils échouaient dans leurs entreprises, jalousés quand ils réussissaient trop bien, les rapatriés ont réagi en développant entre eux les mailles de la solidarité et de la connivence : « Ah ! toi aussi, tu es de là-bas »... Un mot de passe souvent bien utile.

Au-delà de ces réactions épidermiques, le refus persistant du Pouvoir de procéder à une indemnisation sérieuse — en dépit des promesses électorales réitérées — a contribué à conforter les rapatriés dans le sentiment d'être victimes d'une injustice incompréhensible. Et on peut difficilement leur donner tort. La loi d'indemnisation n'a été votée qu'en 1970. 187 000 dossiers ont alors été constitués : en 1975, il n'y en avait que 44 000 réglés ! Encore le rythme a-t-il été accéléré au cours des deux dernières années. A ce train, il faudra encore attendre de nombreuses années pour que tous soient indemnisés. Et même si les plus âgés sont prioritaires, beaucoup seront morts d'ici là... Un bon moyen de faire quelques économies, sans parler de la dévaluation régulière dont il n'est pas tenu compte. D'autre part, les rapatriés estiment à 50 milliards la valeur totale des biens à indemniser, alors que l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer les évalue à 25 milliards. Enfin, les modalités de l'indemnisation sont elles aussi récusées. Elle est, en effet, dégressive. « Pour éviter de reconstituer les fortunes », proclame le gouvernement. Bizarre, cette soudaine frénésie de justice sociale... Doublement bizarre, aux yeux des pieds-noirs. D'abord parce qu'ils ne voient pas pourquoi eux seuls seraient concernés par cet égalitarisme, alors que les fortunes métropolitaines peuvent, elles, librement se constituer. Ensuite parce que la « barre » de la fortune est placée très bas. Selon la grille actuelle, seuls les biens inférieurs à 20 000 francs lourds seront indemnisés à 100 %, alors que les biens de 40 000 à 60 000 francs ne le seront qu'à 50 % et ceux de 60 000 à 80 000 à 25 % : on voit que les « fortunes » que le gouvernement ne veut pas reconstituer ne sont en fait, le plus souvent, que les économies de toute une vie, investies généralement dans un appartement. Ce qui constitue, aux yeux de certains, une spoliation pure et simple.

Les problèmes de tout le monde

Le problème de l'indemnisation est donc un sérieux obstacle sur la route de l'intégration sociale. Pour des raisons matérielles, puisque la plupart ont réussi pendant treize ans à se débrouiller sans elle ; mais surtout parce que cela est ressenti comme une injustice de plus par un groupe humain déjà sensibilisé par un drame douloureux.

Enfin, une certaine ségrégation a également entravé l'intégration sociale des rapatriés, celle de l'habitat. Ségrégation volontaire, puisque les pieds-noirs ont souvent choisi de se regrouper dans les mêmes quartiers, les mêmes villages ; ségrégation pour la bonne cause, aussi, puisque à leur arrivée un certain pourcentage d'appartements leur étaient réservés dans les H.l.m. Mais ségrégation tout de même ; il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à aller faire un tour du côté de Sarcelles ou du IXe arrondissement de Paris. Sans parler de la situation des Français musulmans, les harkis, parqués dans des camps. Quel qu'ait été leur comportement passé, on ne peut ignorer la détresse morale et la misère matérielle de ces hommes, reniés par les leurs, abandonnés par les autres, séparés des autres Français par la langue, la religion, les coutumes... Faute d'un minimum de solidarité, beaucoup sont devenus des délinquants ou sont la proie des groupuscules d'extrême droite nostalgiques de l'O.a.s....

Conscients de leur spécificité, les rapatriés sont encore politiquement marqués par les événements qu'ils ont vécus : leur réaction première a été de rejeter toute action politique. La politique, c'était devenu pour eux synonyme de tromperie. Intégrés à la vie économique du pays, ils ont de plus en plus les problèmes de tout le monde (le chômage, la vie chère, etc.), ce qui tend à donner à leur comportement politique des motivations nouvelles et proches de celles des autres Français. Mais ils ont encore, en commun, avec le souvenir de l'Algérie où certains rêvent de retourner, ne serait-ce que pour quelques jours de vacances, le poids de leur amertume et de leurs désillusions qui pèsera encore lourd tant que le contentieux de l'indemnisation et des dettes n'aura pas été réglé. Tant que n'aura pas été réparé, autant que faire se peut, ce qui demeure à leurs yeux « le plus grand déni de justice depuis la révocation de l'édit de Nantes ».

MARIE-JOSE BERNARDOT

(1) « Plaidoyer pour un million de victimes », par Jacques Ribs (Laffont).

(2) Pierre Baillet, auteur d'une thèse de géographie, « Les rapatriés d'Algérie en France » : revue « Population », mars-avril 1975.

LA GAUCHE SE PREPARE

L'accord d'unité d'action entre les deux principales formations politiques de l'opposition au régime de Juan Carlos, la Junte démocratique (d'influence communiste) et la Plate-forme de convergence démocratique (d'influence socialiste) donnera à la gauche espagnole une position d'unité et de force comme elle n'en a jamais connue depuis 40 ans.

La longue traversée du désert est donc en train de se terminer pour elle. Aujourd'hui, son poids et son influence au sein de vastes secteurs de la population sont décisifs au moment où le visage de la société espagnole subit de profondes transformations.

Les deux organisations, Junte et Plate-forme, ont décidé ensemble d'inclure dans leurs rangs partis et groupes représentatifs de courants de la droite démocratique. Si bien que le Front de l'opposition n'est pas simplement un front populaire, mais une organisation ouverte à tous les citoyens qui veulent installer en Espagne un régime démocratique de type européen liquidant ainsi le fascisme des structures de l'Etat.



Grève avec occupation dans une usine de Sabadell, près de Barcelone.

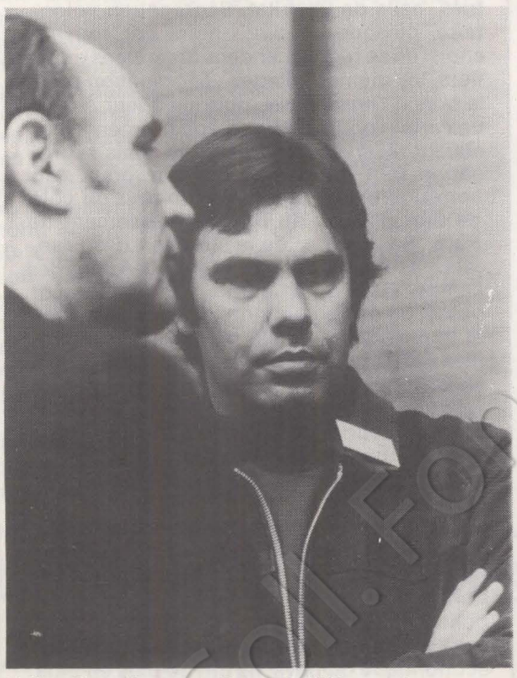

Felipe Gonzalez avec François Mitterrand.



Santiago Carrillo.



Enrique Tierno Galvan.

Plutôt Gramsci

Au moment où le système mis en place par le général Franco en 1939 entre en décomposition, lentement mais inéluctablement, seule la gauche a su offrir une alternative à la société espagnole, ce qui la situera sans doute en première ligne le jour où les libertés seront rétablies. Cette certitude ne fait plus de doute dans certains milieux de droite, qui continuent à appuyer le régime franquiste par peur du vertigineux départ que la gauche prendra dans la course au pouvoir une fois la démocratie conquise.

Pourtant, la gauche n'a pas seulement dû, au cours de ces 40 dernières années, se remettre de la sévère déroute de la guerre civile et se reconstituer entre la persécution et la prison. Il a fallu surtout restaurer la confiance entre les différents courants qui la composent. Car, de 1936 à 1939, la gauche a vécu sa propre guerre civile interne, qui se termina en lutte armée dans les derniers jours du conflit, quand socialistes et communistes allèrent jusqu'à s'affronter les armes à la main dans les rues de Madrid. Ces combats fratricides laissèrent des plaies ouvertes que seul le temps a fini par guérir.

La gauche espagnole est composée d'une grande diversité de partis, allant des sociaux-démocrates jusqu'à une extrême gauche dont la stratégie reste la lutte armée. Les deux principales formations en sont le Parti communiste espagnol (P.c.e.) et le Parti socialiste ouvrier espagnol (Psoe), tous deux partis historiques de la classe ouvrière espagnole et dont le « monopole» du communisme ou du socialisme est âprement disputé par une série de petits partis, diversement implantés dans la société espagnole.

Le P.c.e., qui a toujours comme secrétaire général un leader historique, Santiago Carrillo, conserve une implantation importante dans la classe ouvrière et l'intelligentsia. Sa

ligne politique a été profondément modifée ces dernières années. Avoir été pendant de nombreuses années un des P.c. européens les plus orthodoxes dans ses relations avec l'Union soviétique ne l'a pas empêché de devenir, après l'invasion de la Tchécoslovaquie, l'un des plus contestataires et des plus hostiles au centralisme démocratique cher à Moscou. On peut dire de Santiago Carrillo que, avec Enrico Berlinguer, il est l'un des hommes qui comptent le moins d'amis au Kremlin. Le P.c.e. a établi sa stratégie politique sur « l'alliance entre les forces de travail et de la culture » et, à la différence du Parti communiste portugais, il accepte le suffrage universel comme base de toute démocratie politique. Le P.c.e. préconise un socialisme dans la démocratie et sa pensée s'oriente plus vers les schémas gramsciens que vers certaines stratégies léninistes, considérées par lui seulement valables dans le cas de la Russie en 1917. Cependant, ce parti se réclame toujours du marxisme-léninisme.

Vaste éventail

Plusieurs groupes nés au fil des ans de la contestation du « réformisme » du P.c.e. sont apparus ou ont refait surface. Tels l'ancien Parti communiste international, aujourd'hui appelé Parti du travail ; l'Organisation révolutionnaire des travailleurs (O.r.t.), venue des milieux catholiques progressistes ; le Mouvement communiste (M.c.), surgi au Pays basque parmi des groupuscules

→

L'accord du 17 mars

« Le Comité de coordination de la Plateforme de convergence démocratique et de la Junte démocratique d'Espagne s'est réuni pour étudier l'articulation unitaire de l'opposition dans la présente situation politique et sociale du pays.

Un accord est intervenu pour créer immédiatement un organisme unitaire de toute l'opposition, à tous les niveaux, auquel s'incorporent initialement les forces politiques et syndicales qui composent la Junte démocratique d'Espagne et la Plate-forme de convergence démocratique.

Cet accord fera l'objet d'une ratification de la part de certaines forces politiques présentes.

En conséquence, une commission d'études a été créée pour l'articulation et le développement de cet accord, pour les relations avec les instances unitaires des nationalités et des régions et pour l'élaboration d'une analyse commune de l'actuelle situation politique et syndicale. »



Installé sur les genoux de son père, devant le poste de télévision, le petit garçon regardait comme chaque soir son émission favorite, « Ya un truc ». Il s'efforçait de deviner les petites ficelles du magicien et, dans son effort, son front se plissait et il fermait à demi les yeux.

« Dis, papa, c'est quoi un truc ?

— Un procédé d'illusionniste.

— C'est quoi une illusion ?

— Une apparence qui se prend pour une réalité. »

« Madame, Mademoiselle, Monsieur », dit avec simplicité le prestidigitateur...

Le petit garçon impressionné regarde en silence. Le magicien prend dans sa main droite (tiens ! pourquoi la droite ?) une réformette de pacotille ; il la pose sur la table puis la recouvre d'un voile de contestation. « Comment, dit-il, le regard au fond des yeux, comment se saisir de la réformette sans toucher à la contestation ? »

Un profond silence envahit le studio, on entendrait crépiter un coin du feu. Les visages crispés des concurrents apparaissent en gros plan sur l'écran, une femme d'adjudant, là-bas, au loin, arrête un instant sa vaisselle.

« Dis, papa, c'est quoi une contestation ?

— Une réalité qui ne se contente pas des apparences. »

Un candidat plus malin que les autres, avec une bonne brave tête d'énarque, propose une solution : « Est-ce qu'on peut, peut-être... je dis ça comme ça... parce que j'y pense... est-ce qu'on pourrait pas, peut-être, déchirer le voile, monsieur ? »

« Dis, papa, c'est quoi un voile ?

— C'est ce que prennent les femmes quand elles entrent en religion et les présidents quand ils entrent à l'Elysée. »

« Déchirer le voile ? reprend l'illusionniste, avec un air béat de satisfaction, non, monsieur, ce n'est pas ça... Candidat suivant... Ah ! c'est une dame. »

« Dis, papa, c'est quoi une dame ?

— Tu sauras ça quand tu seras plus grand. »

La dame n'a pas trouvé la solution, ni l'officier parachutiste, ni le président directeur-général, ni le marchand de canons, ni la petite sœur des riches, la dernière concurrente de la soirée.

« Dis papa je crois que j'ai trouvé la solution.

— ... ?

— On change l'illusionniste.

— Tu dis des bêtises, fiston, s'écrie le père qui craignait un peu la censure, il est temps d'aller te coucher. »

Sur l'écran de télévision, le magicien avait cédé la place à un homme de la cinquantaine qui, en quelques mots, dévoila ses intentions. L'enfant était bien jeune pour comprendre ; il s'endormit. La nuit était tombée, noire comme une marée d'Ouessant.

proches de l'Eta. Tous ces partis prétendent proposer une réponse révolutionnaire et doubler le P.c.e. sur sa gauche. Cependant au cours des dernières années, ils ont fini par adopter des stratégies semblables à celle du P.c.e. Ils sont devenus parties prenantes de la Junte ou de la Plate-forme et acceptent le principe du suffrage universel comme seule formule valable de représentation démocratique.

Le Parti socialiste ouvrier espagnol, la plus ancienne formation de gauche en Espagne, a opéré son évolution de façon très différente de celle du P.c.e. Si les communistes ont transformé lentement leurs schémas et leurs stratégies, les socialistes ont, quant à eux, opéré de façon beaucoup plus drastique : une espèce de petit coup d'Etat à l'intérieur du parti a permis d'écarter une direction qui vivait en exil au Mexique et dont la ligne politique n'avait pratiquement pas varié depuis 1939. Le « leader historique » Llopis éliminé, le parti fut transformé de fond en comble par des hommes nouveaux, tel le secrétaire général Felipe Gonzales, et s'implanta réellement à l'intérieur du pays. On peut dire, à titre de comparaison, que le Psoe d'aujourd'hui ne ressemble pas plus à celui d'hier que le P.s. actuel ne ressemble à la S.f.i.o. Bénéficiant d'une grande audience dans les classes moyennes du pays — qui en Espagne ont pris une importance considérable — le Psoe se veut marxiste, refusant toute assimilation à la social-démocratie.

Le Psoe ne dispose cependant pas du monopole du socialisme en Espagne. Un autre groupe, le Parti socialiste populaire (P.s.p.), dirigé par le Pr Enrique Tierno Galvan, prétend se situer plus à gauche et revendique une implantation réelle dans certains milieux intellectuels et professionnels. Le P.s.p. participe aux Commissions ouvrières, contrairement au Psoe, dont l'U.g.t. est le prolongement syndical. D'autres groupes socialistes d'implantation régionale existent à travers tout le pays dont les plus importants se trouvent en Andalousie, en Catalogne et dans la région de Valence.

La gauche espagnole se présente donc comme un vaste éventail de partis, de groupes et groupuscules dont l'implantation dans le peuple espagnol est réelle et profonde. Son unité d'action contre le régime franquiste s'est déjà affirmée. Et il est curieux de noter qu'au cours de ce processus de réunification dans la lutte, l'extrême gauche, si active du vivant de Franco, a pratiquement disparu de la scène politique espagnole. Ce fait seul suffit à illustrer le niveau de maturité atteint par les masses espagnoles dont l'action, canalisée par les grands partis de gauche, vise au renversement de la dictature par des moyens pacifiques et à l'enracinement d'un système de liberté dont le principe de base sera le suffrage universel.

DANIEL TABER

Lopo do Nascimento: «Dans tous les domaines, nous devons partir de rien»

« Nous sommes en train de construire le socialisme », m'a dit le Premier ministre angolais Lopo Do Nascimento, en m'invitant à partager le repas frugal et essentiellement végétarien qui lui était apporté d'un hôpital voisin. Do Nascimento qui est un homme grand, mince, en même temps que modeste, souffre, comme beaucoup d'autres leaders du M.p.l.a., de troubles intestinaux provenant de plusieurs années de malnutrition dans la jungle.

« En fait, nous n'avons pas le choix. Les Portugais en fuyant ce pays — plus de 90 % d'entre eux —, en abandonnant leurs plantations et leurs entreprises, nous ont forcé la main. Il y a un certain nombre de secteurs — le commerce extérieur, par exemple — que nous n'avions pas l'intention de nationaliser mais les Portugais, qui en avaient la direction sont partis. Si l'Etat ne le prend pas en main, qui le fera ? Le commerce extérieur doit continuer. Ainsi en est-il de plusieurs secteurs que nous n'avions pas l'intention de nationaliser.

En cela comme pour beaucoup d'autres problèmes, on voit se répéter en Angola ce qui est arrivé au Sud-Vietnam quand Ford, Kissinger et Schlessinger ont prédit à qui mieux mieux des « bains de sang » et des massacres à grande échelle et ont poussé les capitalistes et la bourgeoisie du Sud-Vietnam à prendre la fuite, ce qui a contraint le nouvel Etat à prendre en charge leurs entreprises, sous peine d'un effondrement total de l'économie. » Ma question suivante était celle de savoir si d'importantes fractions de la société angolaise allaient s'opposer à la construction d'une société socialiste.

« Non, répondit le Premier ministre. Ceux qui auraient pu s'y opposer le plus fortement sont partis. Il y a, en fait, deux secteurs parmi les Angolais dont nous aurions pu attendre une opposition. D'une part, la classe des petits propriétaires terriens, dont ma propre famille est issue. Mais ils ont été presque entièrement liquidés physiquement ou éliminés en tant que classe par les terribles massacres accomplis par les Portugais en 1961 - 1962 (au cours de cette dernière année seulement 350 000 Angolais ont fui vers le Zaïre). L'autre élément d'opposition est ce qu'on pourrait appeler la bourgeoisie bureaucratique qui a bénéficié de privilèges spéciaux sous l'administration portugaise. C'est un élément mais pas une force qui peut s'opposer au socialisme. Ils peuvent être sensibles à la corruption. Pour construire le socialisme nous avons donc à renforcer les cadres du M.p.l.a., à poursuivre un travail idéologique et à éviter que les éléments de la petite bourgeoisie se transforment en alliés naturels de l'impérialisme. Mais pour ce qui concerne les masses populaires il n'y aura pas de problème.

« Nos principales difficultés viennent de ce que le départ des Portugais a signifié en même temps celui de tous les cadres techniques et administratifs. Nous sommes très riches en dactylos, mais les Portugais n'ont jamais formé aucun Angolais dans le domaine de la technique et de l'administration. Nous avons déjà décrété l'éducation gratuite et obligatoire pendant 5 années. Mais où sont les enseignants ? Nous avons décrété le service médical gratuit, mais à part le personnel enseignant et médical de l'hôpital universitaire de Luanda, nous disposons de 68 médecins pour une population de 6 millions d'habitants ! C'est là que notre amitié avec les Cubains est si importante. Ils sont en train d'installer dans nos provinces 17 hôpitaux complètement équipés. En général, l'aide qu'ils nous apportent est un modèle d'internationalisme. (De source cubaine et autres, j'ai appris qu'il y aurait actuellement en Angola entre 150 et 200 médecins cubains, y compris des spécialistes de toutes les branches modernes de la médecine et de la chirurgie à quoi s'ajoutent des infirmières et d'autres travailleurs médicaux - W.B.)

« Notre grande contradiction se situe entre ce que nous avons à faire pour résoudre les besoins immédiats des masses — qui ne possèdent rien — et les moyens dont nous disposons pour le faire. Dans tous les domaines, nous devons partir de rien. Nous devons nous méfier de la tentation de résoudre exclusivement les problèmes urbains — ceux de Luanda par exemple — et de négliger les questions urgentes des régions rurales. Il doit y avoir, par exemple, une répartition rationnelle des enseignants et du personnel de santé de manière que le plus grand nombre d'habitants, dans tout le pays, puissent bénéficier de ces mesures. Avant



Le premier ministre de la République populaire d'Angola, Lopo do Nascimento, (au centre avec lunettes).

tout, nous allons faire démarrer un programme intensif de formation des cadres. Ici encore, nous avons à assumer l'héritage du colonialisme portugais. Par exemple, on compte à la campagne près de 100 % d'illettrés. L'Université elle-même était réservée presque exclusivement aux Portugais ou aux Angolais d'origine portugaise ».

Abordant les problèmes de politique étrangère, je demandai au Premier ministre comment son gouvernement jugeait une récente déclaration d'Henry Kissinger aux termes de laquelle les Etats-Unis ne pourraient reconnaître la République populaire d'Angola que s'il apparaissait clairement qu'elle était indépendante et non administrée par les Cubains.

« L'indépendance, pour le Dr Kissinger, signifie en fait être dépendant des Etats-Unis. Nous préférons à cela ce qu'il appelle la « non-indépendance ». En réalité, nous sommes un Etat pleinement indépendant et souverain et cela signifie que nous disposons de la souveraineté dans tous les organes de notre pouvoir d'Etat. Le grand but des Etats-Unis, aujourd'hui comme dans le passé, est de liquider le M.p.l.a. Et s'ils ne peuvent pas y parvenir, de changer ses dirigeants et ses objectifs. Il faudra bien que le Dr Kissinger sache que la solidarité cubaine n'est pas un objet de marchandage. Aucun pays et aucun gouvernement n'ont le droit de nous dire combien de Cubains peuvent séjourner dans notre pays. Le Dr Kissinger semble aspirer au rôle d'une sorte d'agent de police dirigeant le cours de l'Histoire. Les mots « solidarité internationale » ne figurent pas dans le vocabulaire des Etats-Unis qui comprennent seulement le langage des chiffres. Nous pouvons vivre sans la présence des Etats-Unis chez nous. L'expérience montre qu'ils viendraient seulement pour organiser la subversion, la corruption et la division, pour financer la mise en place d'un réseau d'agents afin d'écraser notre Révolution. Des déclarations telles que celles de M. H. Kissinger témoignent d'une arrogance raciste. Peu importe si les Etats-Unis nous reconnaissent ou non. Ce qui est certain, c'est que nous ne serons jamais dépendants d'eux. Nous chercherons nos amis ailleurs. »

Notre ami Wilfred Burchett vient de rentrer d'Angola où il a effectué un séjour de plusieurs semaines. Il nous donnera prochainement un grand reportage sur ce qu'il a vu dans ce pays. Nous publions aujourd'hui l'interview qu'il a obtenue pour « l'Unité » du Premier ministre de la République populaire angolaise.

Concernant les opérations de la Compagnie américaine Gulf Oil qui, en décembre de l'année dernière, a suspendu unilatéralement la production des champs de pétrole dont elle possède les droits d'exploitation dans la province de Cabinda, le Premier ministre m'a dit encore :

« La Compagnie a maintenant payé environ la moitié des 200 millions de dollars qu'elle nous doit au titre de royalties et d'impôts. Aussi avons-nous engagé des négociations. Les Américains comprennent que les champs de pétrole tombent sous le coup de notre récente loi de nationalisation des installations et entreprises d'intérêt stratégique. Ils voudraient — tout comme l'entreprise Diamang qui contrôle l'exploitation de nos diamants — que nous investissions pour l'avenir et qu'ils empochent les bénéfices. Dans le passé, les Portugais ont accepté les chiffres américains pour la production d'huile et de diamants. Evidemment, cela doit changer afin qu'un strict contrôle puisse avoir lieu sur ce qui est réellement produit. Pour ce qui concerne le pétrole de Cabinda, de même que les Américains n'ont pas été capables de nous liquider militairement, de même il ne leur sera pas permis de nous étrangler économiquement. Avec la Gulf Oil ou sans elle, nous exploiterons notre pétrole dans l'intérêt du peuple angolais. » (Je note que parmi les premiers ambassadeurs qui ont présenté leurs lettres de créances au nouveau gouvernement le 11 mars dernier, il y avait en même temps que les représentants de Cuba, et de l'Allemagne de l'Est, celui de la Roumanie qui est un des principaux pays producteurs de pétrole.)

Evoquant la présence de troupes sud-africaines près de la frontière avec la Namibie, le Premier ministre ajoute : « Les Sud-Africains se sont stupidement laissés impliquer dans cette aventure peu glorieuse. Ils pensaient, parce qu'ils étaient blancs, qu'ils pouvaient tout faire. Ils avaient l'intention de foncer vers le Nord et de balayer tout devant eux grâce à leur mobilité supérieure et à leur puissance de feu. Leur idée était d'écraser le M.p.l.a., d'installer au pouvoir à Luanda leurs amis des mouvements de l'Unita et du F.n.l.a., puis de se retirer. Ils ont commis une grande erreur, car leur intervention nous a donné le droit de chercher de l'aide ailleurs. Maintenant, les Sud-Africains devront s'en aller, de même que les forces armées du Zaïre, faute de quoi ils seront chassés ».

Comme tous les autres leaders du M.p.l.a. avec lesquels j'ai pu m'entretenir, le Premier ministre Lopo Do Nascimento m'a précisé que la République populaire d'Angola fournira au peuple de Namibie (Afrique du Sud-Ouest) toute l'aide et l'assistance possibles pour qu'il puisse se libérer de la domination sud-africaine.

WILFRED BURCHETT

THE RIGHT MAN

Grande-Bretagne

Ils étaient donc six candidats à prendre jeudi le départ de cette étrange course, typiquement britannique dans sa procédure, à la succession d'Harold Wilson : pour la gauche du parti Michael Foot, ministre de l'Emploi, mieux placé, semblait-il, que Tony Wedgwood Benn, ministre de l'Energie et porte-parole de l'aile la plus extrême ; pour la droite Roy Jenkins, ministre de l'Intérieur ; pour ce qu'on pourrait appeler le centre Denis Healey, chancelier de l'Echiquier, Anthony Crosland, ministre de l'Environnement et surtout James Callaghan, secrétaire au Foreign Office et grand favori tant à la Chambre des Communes qu'auprès des bookmakers, ce qui est, en l'occurrence, la meilleure référence.

C'est surtout parce qu'il apparaît comme le plus apte à maintenir l'unité du Labour, que Callaghan part avec les meilleures chances d'être désigné comme Premier ministre. Et s'il en est ainsi, c'est parce que, dans les circonstances présentes, il a l'appui des Trade-Unions dont le poids reste déterminant dans une telle compétition. Les leaders syndicalistes ne sont, en général, pas fâchés du départ de Wilson à qui ils reprochaient de trop vouloir contourner les obstacles et de ne jamais prendre des décisions tranchées. Ils souhaitent que son successeur se situe plus « à gauche » et l'on peut penser que leur influence s'exercera en faveur d'une entente, fût-elle temporaire, entre Callaghan et la gauche du parti.

L'épreuve de longue durée qui a donc commencé le jeudi 25 mars montre en tout cas que si Harold Wilson, par sa seule volonté, s'est mis à la retraite, le Parti travailliste n'a nullement l'intention d'abandonner les rênes du pouvoir. Il est clair d'ailleurs que les dirigeants politiques anglais ont refusé de faire du départ du Premier ministre un drame. Wilson assure, jusqu'à la désignation de son successeur, les responsabilités du pouvoir avec une conscience égale à celle d'hier. La visite officielle d'Andrei Gromyko à Londres n'a été ni reportée ni annulée. Les négociateurs rhodésiens se sont adressés à Londres comme si rien n'y changeait. Et le groupe parlementaire travailliste a retenu, sans modification, sa lente procédure traditionnelle de désignation de son « leader », qui permet à l'intérieur d'une organisation difficilement concevable pour la mentalité française de faire vivre ensemble des contradictions et d'apprécier convenablement les rapports de force. Ce refus de la précipitation et cette tranquillité assez spectaculaire, au point d'en paraître affectée, sont aussi des gestes politiques, que les raisons du départ du Premier ministre aient été personnelles ou non. Ils donnent à l'événement un caractère délibéré, à l'opposé de ce qu'on attend d'une crise. Et le comportement de l'immense majorité des commentateurs, en Grande-Bretagne comme « au-delà des mers », montre que l'effet souhaité a réussi. Les plus portés au sensationnel ou à la critique de l'action du travaillisme dirigé par Wilson n'en sont qu'à la présentation de la réalité anglaise telle qu'ils la voient, sans aller plus loin que le reproche de n'avoir fait mieux que ses prédécesseurs, à l'encontre du démissionnaire.

Autorité et sclérose

Tout paraît alors se limiter à une question d'efficacité. La Grande-Bretagne, en effet, est un des pays les plus touchés par la crise du capitalisme. Ses particularismes aggravent les conséquences générales de cette crise. La reconversion de l'Etat de première puissance en nation de second ordre y a été plus difficile, justement parce qu'on y venait de plus loin et de plus haut. Le capitalisme indus-



James Callaghan.





Bibliothèque Numérique

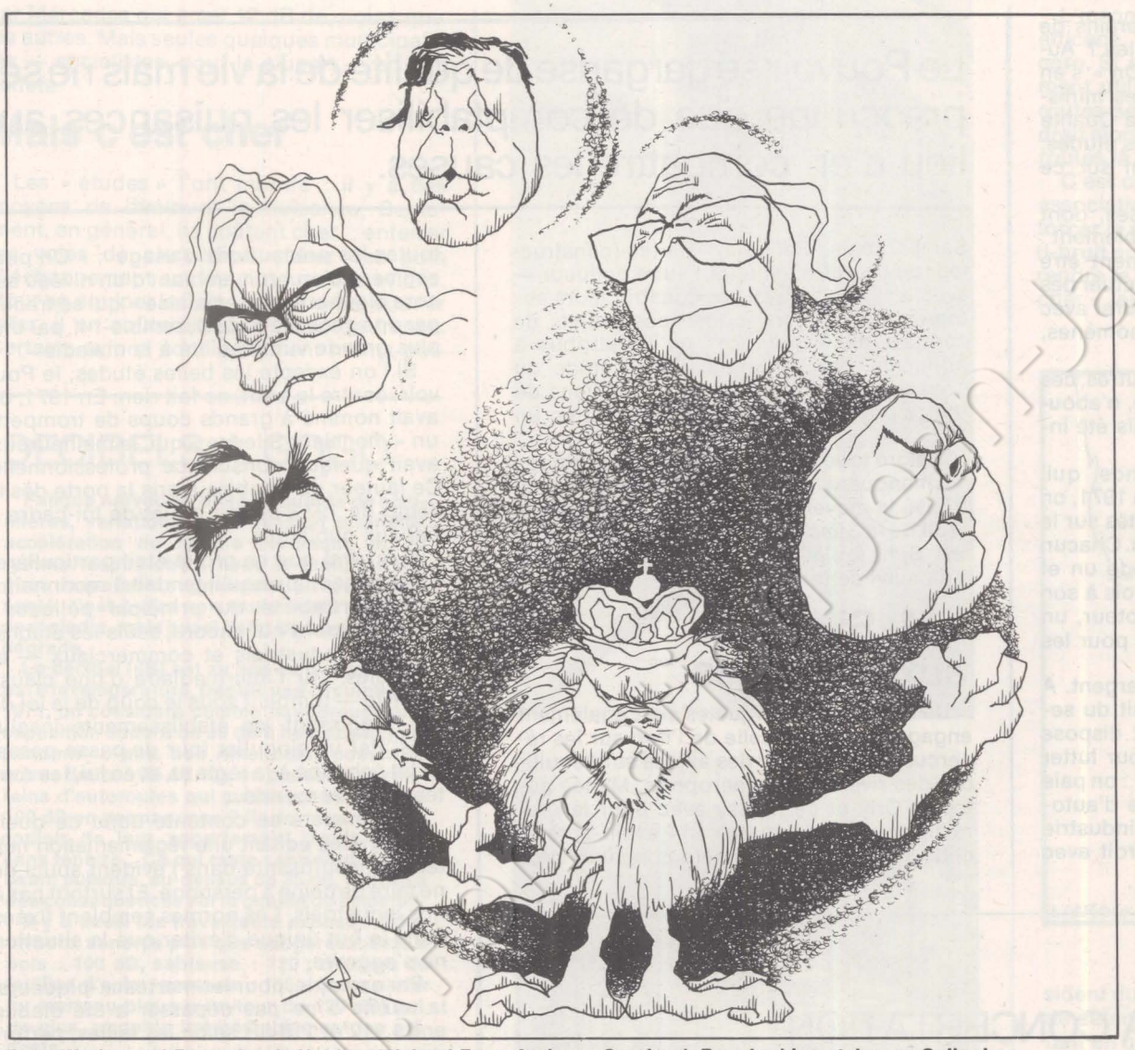

Tony Wedgwood Benn, Denis Healey, Michael Foot, Anthony Crosland, Roy Jenkins et James Callaghan.

triel anglais est le plus ancien avec ce qui en résulte pour l'appareil de production. La classe ouvrière britannique est la plus anciennement organisée, ce qui lui donne à la fois autorité et sclérose. La lutte des classes cache sa profondeur derrière une façade de traditions ou d'habitudes confondues un peu rapidement avec la description sommaire qu'on fait à l'étranger du comportement britannique.

L'inflation, la chute de la livre — qui fut la monnaie de compte du système capitaliste jusqu'à la deuxième guerre mondiale —, le chômage, le ralentissement de la production ont pris un accent particulier dans la mesure où l'on attend de la Grande-Bretagne plus, par exemple, que de l'Italie. Et au-delà d'un système électoral qui privilégie les deux plus grands partis, les dernières consultations ont démontré, par la répartition des suffrages, que les procédures politiques elles-mêmes étaient atteintes. Harold Wilson l'avait sans doute bien vu lorsqu'il usa du procédé sans précédent du référendum pour obtenir un vote favorable à l'adhésion au Marché commun. Et le fait que des voix nombreuses et qualifiées s'élèvent en faveur de l'adoption de la proportionnelle confirme que la Grande-Bretagne s'engage une fois encore dans une de ces révolutions silencieuses qui jalonnent son Histoire et qui se terminent toujours par une réforme des procédures électorales, la consultation populaire ayant toujours été considérée là-bas comme le fondement de la démocratie.

Le mélange, parfois surprenant, de pragmatisme — d'aucuns parlant d'opportunisme — et de fidélité aux principes qui caractérise la politique anglaise s'exerce donc à plein. Les travaillistes veulent garder le pouvoir et Harold Wilson n'a jamais manqué d'habileté pour ce faire. Mais ils ne veulent pas de n'importe quel pouvoir. Il ne s'agit pas ici de discuter le contenu de ce pouvoir du point de vue des socialistes français. Il y a plus que des nuances entre nos solutions et celles du travaillisme, mais l'ouverture d'un procès ne correspondrait pas à l'idée qu'on doit se faire des relations entre les partis de l'Internationale socialiste, d'autant moins que les courants qui divisent le Labour ne correspondent pas forcément à ceux qui agitent le mouvement socialiste international.

Attendre et voir

Ne faire référence qu'aux faits, en tentant de comprendre la réalité britannique, est l'attitude la plus sérieuse. Le Parti travailliste ambitionne donc de sortir l'Angleterre de la crise. L'action du Parti, avec Wilson, a permis, grâce notamment aux liens privilégiés entre l'organisation politique et le syndicalisme, de gommer les aspérités de la situation et d'engager un programme austère — puritain, dira-t-on — relativement bien accepté par la majorité de la population. Les plus prudents pensent qu'il faut gagner du temps, attendre et voir, dans l'espérance du pétrole de la mer du Nord qui devrait devenir réalité dans les années 80. Les plus audacieux — ou les plus pressés — imaginent des mesures immédiates, assurant la relance par la consommation. Personne, en tout cas, ne propose une démarche « révolutionnaire » tendant à substituer aux bases capitalistes de l'économie celles d'un collectivisme, même tempéré.

Harold Wilson était-il l'homme de cette situation et de cette étape? La réponse faite par le premier intéressé a été non et le Parti travailliste paraît bien avoir entériné sans problème cette réponse. Tel est l'intérêt essentiel de la crise de gouvernement ouverte par le départ de Wilson. Elle est opération tactique par rapport aux futures élections et stratégique en face des perspectives nationales. Seul l'avenir dira si le calcul a été juste et bon.

En tout cas, la leçon politique est que les responsables du socialisme anglais ne suivent pas l'événement, mais tentent de le dominer. Que pour ce faire, ils ne reculent pas devant les décisions difficiles et des opérations délicates. Et que l'amour-propre des hommes s'incline devant les règles d'un jeu qui, pour être parfois obscur, n'est pas sans grandeur.

CLAUDE FUZIER

Qualité de la vie

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN

Le Pouvoir se gargarise de qualité de la vie mais ne se préoccupe que de comptabiliser les nuisances au lieu d'en combattre les causes.

La vie fait du bruit ? Les riverains de Roissy s'arrachent les oreilles ? Aucune inquiétude à avoir. « On » s'en occupe, rétorquent, grandioses, les ministres et sous-ministres chargés de la Qualité de la vie. La preuve ? « On » fait des études. La récente émission de télévision sur ce thème n'a pas manqué à la règle.

Etudes sérieuses et volumineuses, dont chacune conclut immanquablement : « Ces résultats devront naturellement être approfondis : il conviendrait d'effectuer des études complémentaires pour mesurer avec davantage de précision ces phénomènes, etc., etc. »

S'engendrant ainsi les unes les autres, ces recherches, est-il besoin de le dire, n'aboutissent jamais. Mieux : qui a jamais été informé de leurs conclusions ?

Et pourtant ce sont les fonds qui, semble-t-il, manquent le moins. En 1971, on a compté la naissance de six comités sur le bruit ; d'autres ont vu le jour depuis. Chacun des ministères bruyants en possède un et celui des Transports en a même trois à son actif : un pour les véhicules à moteur, un autre pour la S.n.c.f. et encore un pour les avions...

Tout cela fonctionne avec de l'argent. A titre d'exemple, le comité anti-bruit du secrétariat d'Etat à l'Environnement dispose de 4 millions de francs par an. Pour lutter contre le bruit ? Ce serait trop beau : on paie des études, selon le saint principe d'auto-attribution des crédits. En effet, l'industrie privée y semble représentée de droit avec Saint-Gobain, Pechiney, Bertin (constructeur de l'aérotrain) ou tout autre pollueur — avec, en bonne place, les constructeurs automobiles. Chacun soumet des projets de contrats de recherches ; qu'il s'attribue à lui-même, bien entendu. Pour l'étude du bruit des véhicules à moteur, 2 millions de francs ont ainsi été alloués à Berliet en un an...

Malgré tout, quelques-unes de ces études ne manquent pas d'intérêt. Bertin a ainsi trouvé le moyen de réduire de 5 décibels le bruit de la Simca 1100, à performances égales. Sans qu'aucune application concrète n'ait suivi cette étude.

« M. Silence » aux oubliettes

De nombreuses enquêtes sont également engagées, comme celle de l'Ifop sur les répercussions du bruit des avions sur l'équilibre des riverains des aéroports. Menée autour d'Orly et de Roissy avec pour la première fois une comparaison « avant-après», cette très sérieuse enquête concluait avec toutes les précautions d'usage : « On peut estimer qu'un bruit ambiant d'un niveau sonore élevé crée un « malaise » qui se traduit par une gêne mais aussi, semble-t-il, par une plus grande vulnérabilité à la maladie ».

Si l'on excepte les belles études, le Pouvoir, contre le bruit, ne fait rien. En 1971, on avait nommé à grands coups de trompette un « monsieur Silence » qui, le malheureux, avait quelque conscience professionnelle. Ce fauteur de troubles a pris la porte dès le début de 1973 et son projet de loi-cadre a fini aux oubliettes.

Il est vrai que ce projet était particulièrement gênant, puisqu'il tendait à reconnaître la responsabilité du principal pollueur : l'Etat. Aujourd'hui encore, seuls les établissements industriels et commerciaux — et agricoles, par l'intermédiaire d'une clause de style — tombent sous le coup de la loi de 1917 régissant les établissements insalubres. Par un singulier tour de passe-passe, l'Etat échappe à la règle et, avec lui, les routes et les aéroports...

Le ministère se contente donc de quelques arrêtés éditant une réglementation nettement insuffisante dans l'évident souci de ne faire de peine à personne. Et surtout pas à nos industriels. Les normes semblent fixées dans le but unique d'éviter que la situation ne s'aggrave.

Par exemple, pour les marteaux-piqueurs, la norme à ne pas dépasser a été établie entre 112 et 118 dB selon les tailles, performances déjà atteintes par la quasi-totalité des engins actuels alors que certains marteaux-piqueurs hydrauliques suédois ou anglais ne dépassent pas les 100 dB **(voir l'encadré ci-après).**

Un système de taxation s'avère donc nécessaire. Aux Pays-Bas, une loi-cadre prévoit une triple taxe sur les véhicules à moteur : à l'achat, à l'usage (avec augmentation du prix du carburant) et annuellement. Le gouvernement français n'a retenu que cette dernière solution en modulant le prix de la vignette en fonction de la puissance réelle des moteurs.

Quant aux aéroports, le Japon vient de décider de doubler les taxes d'atterrissage qui servent à indemniser les riverains. En France, cette taxe fixée en 1973 n'est que de 1 et 3 F par passager, sur les grands aéroports seulement... Sa refonte est à l'étude ; entrée en vigueur promise « avant la fin de l'année ».

La lutte contre le bruit à la source pourrait également consister à favoriser les engins les moins bruyants. Il existe, par exemple, un

TELEVISION : ÇA S'APPELLE LA CONCERTATION

Monsieur le ministre, le préfet fait la sourde oreille à nos doléances.

— Monsieur le ministre, nous ne sommes pas représentés dans les commissions départementales.

— Monsieur le ministre, à quoi ça sert, le Bureau de l'environnement ?

— Monsieur le ministre, vos représentants n'ont pas les moyens de votre politique... »

Avec un sourire réconfortant, André Fosset, ministre de la Qualité de la vie, accueille, sur T.f.1, les porteurs de doléances. Michel Péricard, auteur de l'émission « La France défigurée », guide le défilé de plaignants.

« Soyez patients, leur recommande M. Fosset. Comprenez que des techniciens, habitués à travailler seuls, éprouvent quelque réticence à collaborer avec les associations de défense des sites. Mais, dans la modeste mesure de mes moyens, je prends toutes les dispositions qui... que... »

A l'entendre, la concertation est en marche, rien ne l'arrêtera. Pourtant, ses interlocuteurs ne paraissent pas convaincus. Au nom de l'Aquitaine, l'un proteste contre l'implantation d'une centrale nucléaire à l'embouchure de la Gironde, et soutient que E.d.f. met devant le fait accompli les spécialistes chargés d'études préliminaires. Au nom de la Côte d'Azur, un autre s'inquiète des fins de non-recevoir que les autorités opposent à toutes ses requêtes. Un expert écologique picard s'étonne de n'être consulté que sur des points mineurs. Le président de S.o.s.-Paris, la présidente de l'Amicale des Vallées viennent, à leur tour, nous révéler que la participation est un vain mot.

Assailli de toutes parts, le ministre se cramponne à son beau bureau Louis XV et répète que ça va changer, que ça change déjà. Mais ceux qui, sous des sigles divers, s'évertuent à sauver qui une forêt, qui une rivière, qui un quartier, ont appris, à la dure, à se méfier des promesses officielles. Sur qui peuvent-ils compter ? Sur l'opinion publique qui, lentement, ouvre les yeux sur un pays mal tenu, mal géré, mal protégé par ses dirigeants. Oui, monsieur le ministre, vous avez raison, « ça doit changer ». La majorité des Français le souhaite. Et ne craignez rien, elle saura se résigner à votre départ.

GABRIELLE ROLIN

car Mercedes qui émet 12 dB de moins que les autres. Mais seules quelques municipalités — socialistes, pour la plupart — en ont acheté.

Mais c'est cher

Les « études » l'ont montré : il y a des moyens de diminuer la nuisance. Seulement, en général, ils coûtent cher : enterrer les voies de circulation, poser des pots d'échappement sur les moteurs des avions. Pour en équiper la flotte d'Air France et d'Air Inter, il en coûterait un milliard de francs. Certains avions sont nettement moins polluants que d'autres : Airbus, Tristar, le D.C. 10. Mais ils représentent à peine 15 % du trafic de Roissy. Et Concorde n'arrange rien avec 117 dB en bout de piste.

Il est également possible de jouer sur la transmission du bruit, c'est-à-dire d'élever des murs anti-bruit. A Orly, un superbe mur de 12 mètres de haut, le long de l'autoroute à 12 voies qui mène à l'aéroport, est en cours d'édification. Il coûtera 10 millions de francs, mais ne protégera efficacement que les trois premiers étages. Le long de la voie, un seul immeuble n'a pu être protégé : on l'a racheté pour y installer... un foyer de travailleurs immigrés.

DECIBELS A GOGO

Fatigue nerveuse, prise fréquente de somnifères, variations de la tension artérielle, accélération du rythme cardiaque et du rythme respiratoire... Avec le bruit, les risques de maladie augmentent. En tout cas, la santé, c'est-à-dire non seulement l'absence de maladie, mais aussi l'état de bien-être, se dégrade.

Le décibel (dB) est au son ce que le degré est à la température. Depuis une circulaire de 1971, on considère comme dangereuse une exposition sonore de 90 dB 8 heures par jour pendant 10 ans. Les Américains posent la même limite à 75 dB. Qu'en pensent les riverains d'autoroutes qui subissent entre 70 et 100 dB en permanence ? Ils dorment dans le couloir de leur appartement, seule pièce sans fenêtre... Ce qui reste sans doute insuffisant puisque, au-dessus de 35 dB, le bruit a des conséquences sur la qualité du sommeil.

Il y a aussi les travailleurs exposés à des niveaux sonores plus que dangereux. Scie à bois : 100 dB, sableuse : 120 ; rivetage de feuilles d'acier, presses : 130... Sans parler du marteau-piqueur (autour de 120 dB) qui, de plus, atrophie irrémédiablement les poignets.

A cet égard, les arrêtés pris par le gouvernement sont donc totalement iniques, puisqu'ils admettent jusqu'à 118 dB pour un marteau pneumatique. Faible différence, direz-vous ? Subjectivement, le bruit double environ tous les 10 dB. Mais, en termes physiques (c'est-à-dire en termes d'énergie émise), il double tous les 3 dB...

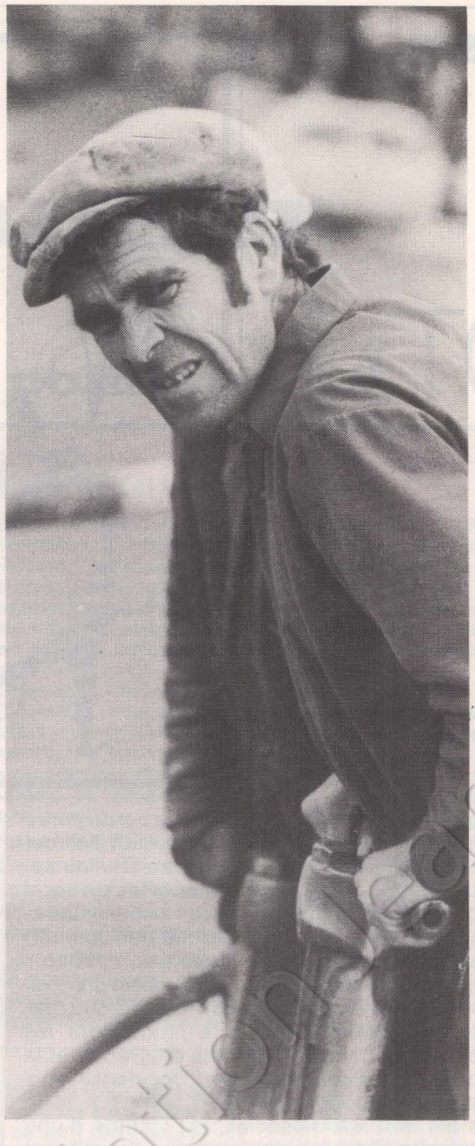

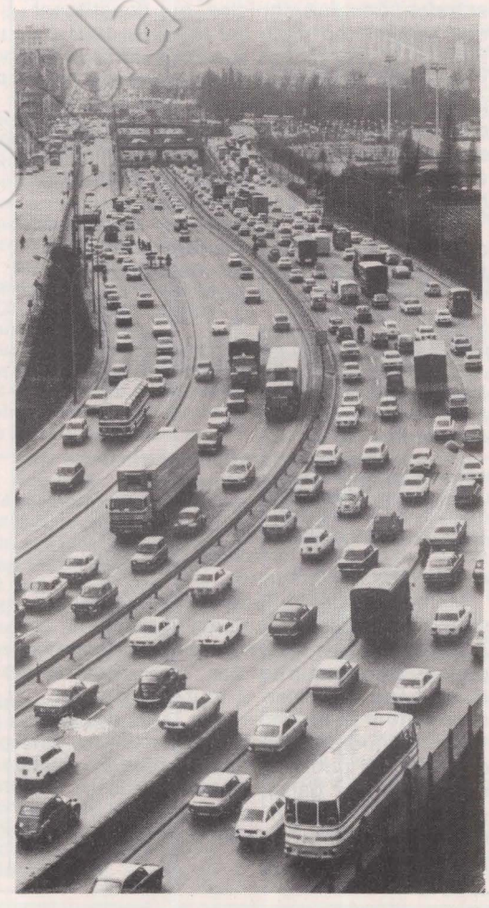

L'insonorisation des bâtiments serait plus efficace, mais son coût plus prohibitif encore. Si ces mesures étaient systématiquement utilisées, le coût des nouvelles autoroutes serait supérieur de 10 %. Il deviendrait alors plus intéressant de construire des routes là où elles gênent le moins.

C'est ce calcul que font les militants des associations de défense. « Nous voulons forcer le gouvernement à faire des murs anti-bruit qui coûtent le plus cher possible pour rendre le kilomètre d'autoroute encore plus cher », explique Jean-Claude Delarue, président du Bureau de liaison des associations de défense de l'environnement. Se comportant en groupe de pression, cet organisme a ainsi présenté des « candidats verts» aux cantonales et son action cherche à être politique : « Nous ne sommes pas seulement contre le bruit de l'A 86, nous sommes contre l'A 86 ».

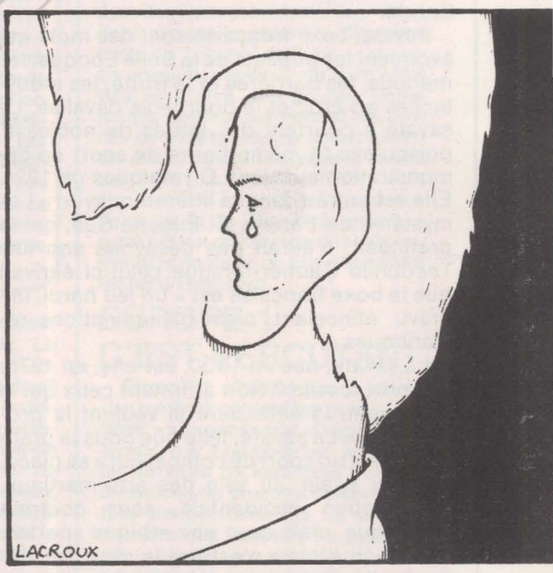

Car, au bout du compte, toutes les mesures anti-bruit, aussi coûteuses et donc peu appliquées soient-elles, ne sont que cautères sur jambes de bois. Le problème naît à la base de l'activité économique actuelle, de l'urbanisation et de la concentration des activités. Depuis plus de 10 ans, on reconnaît les dangers de cette politique, on en souligne les absurdités et les gaspillages. En guise d'alibi, le Pouvoir se gargarise de qualité de la vie. Mais un gouvernement qui ne se préoccupe que de comptabiliser les nuisances au lieu d'en combattre les causes aura toujours un métro de retard.

Sans doute l'année de la qualité de la vie sera-t-elle la dernière ; le chant du cygne d'un ministère voué dès sa naissance à rester inefficace.

FREDERIQUE DE GRAVELAINE

Boxe française

SAVATE OU «GODILLOT»?



Affiches de cinéma, conversations de sorties de lycée, magazines spécialisés, il n'y en a apparemment que pour le karaté. A côté, pourtant de ce sport de combat à la mode, sûr de lui et dominateur, ce n'est pas pour autant le néant. Ainsi, salle Wagram et au Gymnase Japy, à Paris, ont eu lieu dernièrement deux galas de boxe française organisés par deux fédérations distinctes : la Fédération nationale de savate et de boxe française et la Fédération nationale de boxe française et disciplines assimilées — seule la dernière étant reconnue par le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Savate, boxe française sont des mots qui évoquent les pugilats de la Belle Epoque, les marlous, les barrières et la Butte, les moustaches en croc et le bourgeois dévalisé. La savate a pourtant des lettres de noblesse, puisqu'elle fit même figure de sport de démonstration aux Jeux Olympiques de 1924. Elle est entrée dans la littérature avec « Les mystères de Paris ». Et Eugène Sue, qui la pratiquait, n'aurait pas désavoué son ami Théophile Gautier lorsque celui-ci écrivait que la boxe française est « un jeu hardi, imprévu, étincelant, plein d'illuminations romantiques ».

La savate, née en 1830, est-elle, en 1976, un sport fossile ? Non affirment ceux qui la pratiquent, la défendent et veulent la promouvoir. « La savate, telle que nous la pratiquons, est un sport de combat qui a sa place, à valeur égale, au sein des arts martiaux. D'inspiration occidentale, sans doctrine ésotérique, mais avec une éthique sportive dont la courtoisie n'est pas le moindre élément, elle se pratique soit comme un sport de loisir, soit comme un sport de compétition », dit la F.n.s.b.f.

D'inspiration occidentale, mais aussi nationale comme le souligne Marc Kunstlé, président de la F.n.b.f., qui dit de la boxe française : « Elle est le seul sport inventé et codifié en France et ne bénéficie pas d'emblée de la fascination qu'exercent sur nos compatriotes les sports et arts martiaux importés, riches de mystère et d'exotisme. »

En effet, face au 60 000 licenciés de karaté, les deux fédérations ne peuvent aligner à elles deux que 6 000 pratiquants environ. Car la boxe française, véritable sport national au siècle dernier et qui connut son apogée à la Belle Epoque, a cessé d'intéresser sportifs et public dès la fin de la Grande Guerre au profit de la boxe anglaise.

La « française » associe la technique de combat aux pieds, de la « savate », inventée dix ans avant elle, à la technique des poings de la boxe anglaise. Les tenants de la « française » remportèrent longtemps de prestigieux succès, comme dans ce combat historique qui opposa le fameux Charlemont au champion d'Angleterre de boxe anglaise, lors du jubilé de la reine Victoria à Saint-James Hall, en 1887. Et pourtant, la « française » a perdu la partie. « Elle a perdu parce qu'elle n'était pas assez dure», dit l'actuel champion de France, Christian Guillaume. La boxe anglaise devenait, en effet, un sport professionnel qui ne refusait pas — au détriment de l'intégrité physique des combattants — des émotions fortes à son public.

Un long déclin, donc, pour la savate : en 1965, elle ne comptait pas plus de 3 500 pratiquants. Mais, depuis, la mode pour les sports de combat n'a cessé de grandir et la boxe française, « karaté de l'Occident », en a profité. En 1974, cependant, la F.n.b.f., forte alors de 2 670 licenciés, est victime d'une scission. Les scisionnistes, qui constituent une association régie par la loi de 1901 (la F.n.s.b.f.), reprochent aux dirigeants de la Fédération de sommeiller et de ne pas faire le maximum pour attirer le public et la jeunesse à ce sport. Les dissidents se choisissent un président, Michel Cerisier, amateur et pratiquant de boxe française, mais aussi homme d'affaires passionné.

« Tout sport a besoin au départ de quelqu'un qui sache le vendre », dit Christian Guillaume, l'un des sécessionnistes. En moins de deux ans, la F.n.s.b.f. a conquis ou formé 35 clubs, totalisant 650 licenciés. Elle comporte entre 1 200 et 1 500 pratiquants, essentiellement dans la région parisienne, mais son influence s'étend aux Pays-Bas et à la Grande-Bretagne.

De son côté, la Fédération, telle la Belle au Bois dormant, s'est enfin éveillée. Elle a trouvé le Prince charmant en Marc Kunstlé, son nouveau président. Elle est forte aujourd'hui de 4 661 licenciés, 218 clubs civils et 80 clubs universitaires.

Même si les deux « fédérations» se servent souvent d'huissiers comme messagers et d'assignation en référé comme correspondance, le contact n'est pas rompu. Jusque-là, la boxe française a tout à y gagner : championnats organisés par l'une des parties, championnats organisés par l'autre. On en parle. Le public se fait de plus en plus nombreux aux galas. Et, comme le dit un pratiquant : « Chacun essaie de faire de son mieux. La scission, ce n'est vraiment plus un problème ».

« Un sport de combat doit être éducatif, sain, complet, dynamique, efficace, il ne doit jamais être dangereux pour les pratiquants. Il doit en outre leur assurer une formation psychique et psychologique qui en fasse des hommes équilibrés, en pleine possession de leurs moyens physiques et moraux, et là sont nos buts », affirme Cerisier. Les dirigeants des deux fédérations de savate pensent en outre que la violence peut être enrayée par les sports de combat. Cerisier assure, lui, qu'ils peuvent mobiliser les agressifs et canaliser la violence latente de la jeunesse. Son ambition est de « former des êtres sains et équilibrés qui, par leurs moyens techniques, peuvent s'opposer à la violence ».

Un bel idéal, sans doute. Mais on peut se demander si les tireurs de savate tout comme les pratiquants des autres sports de combat ne peuvent pas être utilisés pour des motifs moins louables. Et lorsqu'on apprend que le siège social de la F.n.s.b.f. est situé 10, rue Voltaire, à Puteaux, dans une salle appartenant à la municipalité, il est impossible de ne pas se poser de questions. Le club de Puteaux, autour d'un professeur exceptionnel, Guy Proust, compte une trentaine de membres : il est le club le plus important de la « fédération » dissidente. Un hasard ?

Mais la municipalité de Puteaux, on le sait, c'est Charles Ceccaldi-Raynaud, c'est la fusillade de 1973 contre les colleurs d'affiches de Georges Dardel, avec au bout du compte un homme tué par balle. A Puteaux, la savate a trouvé en la personne du maire adjoint Godard un grand amateur de boxe française : il est présent à tous les galas de la F.n.s.b.f.

Puteaux, c'est aussi une subvention annuelle de 25 000 F pour la savate, autant que pour le club de natation qui compte environ 130 inscrits et plus que pour le club de hand-ball.

Dans un an, à Puteaux comme dans toutes les communes de France, il y aura des élections... et des collages d'affiches. Cela n'étonnerait personne à Puteaux que Ceccaldi-Raynaud remplace ses afficheurs de choc, maintenant trop connus, par des tireurs de savate.

EMMANUELE PLAS



changer la vie politique

STRATEGIE MUNICIPALE

Le Bureau exécutif du Parti socialiste a fixé mercredi les modalités de convocation du Congrès extraordinaire du Parti qui, dans quelques semaines, aura à arrêter la stratégie électorale pour les élections municipales de mars 1977.

Déjà prévue dans la motion du Congrès de Pau, cette stratégie se situera dans le cadre de l'union de la gauche, excluant en particulier toute reconduction d'alliances municipales entre des socialistes et des membres de la majorité présidentielle.

La convocation du Congrès extraordinaire s'accompagne d'un rappel à la cohésion du parti, ce qui exclut toute manifestation publique de tel ou tel courant sur des sujets de politique générale qui sont du ressort des instances normalement élues à cet effet.

LES CANTONALES AU PUY

Plusieurs lecteurs habitant Le Puy nous signalent qu'une erreur s'est glissée la semaine dernière dans notre analyse des résultats du 2e tour des élections cantonales : dans les cantons du Puy Nord et du Puy Sud-Ouest, les candidats communistes ne se sont pas maintenus mais se sont retirés au dernier moment sur intervention d'un membre du Comité central et sans appeler à voter pour les deux candidats socialistes qui ne s'étaient pas réclamés du programme commun. Ceux-ci ont été élus au second tour sans faire le plein des voix de gauche.

INDISCIPLINES SANCTIONNEES

En présentant lundi la prochaine campagne d'action du P.c.f., les dirigeants de celui-ci sont revenus sur « la responsabilité du P.s. » dans le fait que dans certains cas les voix socialistes ne se sont pas bien reportées sur les candidats communistes au 2e tour des élections cantonales. Il convient donc de répéter que si dans quelques cas précis il a manqué un nombre important de suffrages socialistes — ce qui ne saurait engager la responsabilité de la direction du P.s. — l'inverse est vrai dans au moins autant de cas. Et surtout qu'une quarantaine de candidats communistes ont été élus le 14 mars grâce à la dynamique unitaire alors qu'ils n'étaient pas, arithmétiquement, en ballottage favorable. Ce qui devrait mettre fin à cette querelle dérisoire.

Pour ce qui est des cas flagrants d'indiscipline lors des élections des présidents et des bureaux des nouveaux Conseils généraux, le P.s. entend prendre les sanctions qui s'imposent. C'est le cas, notamment, dans les Pyrénées-Orientales. La commission exécutive départementale a elle-même demandé vendredi dernier, par 22 voix contre 15, la dissolution de la Fédération, ce qui facilitera la tâche de la délégation du secrétariat national chargée de l'enquête. Quant à Kléber Loustau, réélu président du Conseil général du Loir-et-Cher avec les voix de la droite, il a démissionné du parti.

UNE GIFLE POUR GISCARD

Sous le titre « Naissance d'une nouvelle génération », l'hebdomadaire américain « Newsweek » publie cette semaine une interview de François Mitterrand réalisée par Edward Behr. « Que se passerait-il si la gauche avait la majorité en 1978 », a demandé celui-ci. Réponse de Mitterrand : « Si j'avais la charge de Premier ministre, je pourrais vivre avec tout Président qui me permettrait d'appliquer le programme pour lequel j'aurais été élu, c'est-à-dire le programme commun de la gauche. »

— Giscard serait-il d'accord ?

— Il faut le lui demander.

— Pensez-vous qu'un gouvernement avec des ministres communistes serait viable en France ?

— Notre programme commun supposait un gouvernement commun. Je pensais à l'époque que c'était une hypothèse plausible. Je le pense toujours... Le Parti socialiste est devenu non seulement le plus important parti de la gauche mais le plus important parti français. Cela me semble représenter une solide garantie dans l'éventualité d'un gouvernement commun de la gauche ».

Cette interview est accompagnée dans le même numéro de « Newsweek » d'un article d'Elizabeth Peer soulignant la poussée à gauche aux élections cantonales qui ont été une « gifle sévère » pour Giscard d'Estaing. Celui-ci, pense le magazine, va sans doute sortir la carte de la défense de l'ordre contre l'alliance socialiste-communiste. Pourtant, il a fait preuve jusqu'ici d'une grande indifférence : entre les deux tours des cantonales, au lieu d'étudier avec ses ministres la stratégie à suivre, il a préféré les convier à une partie de gin rummy !

LA « RESPONSABILITE » DE DESHAYES

Le 9 février 1971, le « Secours Rouge » de Jean-Paul Sartre avait appelé à une manifestation, place Clichy à Paris. Au cours de celle-ci, Richard Deshayes a reçu en pleine figure un projectile tiré par un policier au moyen d'un fusil lance-grenades. Il a eu le visage enfoncé, un œil éclaté qu'on lui a enlevé aussitôt, l'autre déchiré, il n'a plus de nez, sa mâchoire et ses dents sont brisées. Soit en tout 40 fractures de la face. Immédiatement sa famille porte plainte contre la police. Cette plainte aboutit, trois ans plus tard, à l'inculpation du policier Le Floch pour « blessure involontaire ». Des témoins avaient pourtant affirmé que le policier a agi posément. Il ne pouvait s'agir, selon eux, d'un accident. Aussitôt inculpé, Le Floch a bénéficié d'une amnistie en raison des élections présidentielles. C'est donc devant la première Chambre civile du Tribunal de Paris — et non en correctionnelle — qu'aura enfin lieu, le 7 avril, son procès. Entretemps, celui-ci est devenu un procès de « partages des responsabilités entre Richard Deshayes et la Ville de Paris ». La manifestation avait été interdite et — la jurisprudence de la tuerie de Charonne aidant — cette notion de partage des responsabilités ne manque pas d'inquiéter Richard Deshayes.

EUROPE 1 C'EST PERCUTANT

Europe 1 n'hésite pas à utiliser des méthodes musclées pour « protéger » son personnel. Depuis longtemps rue François-1er on utilise les services de karatekas pour les émissions de prestige où sont invitées des personnalités. La semaine dernière ces hommes de main ont été envoyés en mission spéciale pour faire le coup de poing contre des étudiants lyonnais qui souhaitaient exposer leurs revendications à l'occasion d'émissions en direct depuis Lyon et Saint-Etienne. Les sections S.n.j. et C.f.d.t. d'Europe 1 ont fait savoir, dans un communiqué, à la suite de ces incidents qu'elles s'élevaient contre de telles méthodes qui rappellent fâcheusement celles utilisées au « Parisien libéré ».

VOUS M'EN DIREZ TANT !

● **Graham Greene, a sollicité du gouvernement de Haïti le droit de visiter l'île « dans l'espoir d'y trouver quelques signes de libéralisation ». Interdit de séjour par feu Papa Doc'-Duvalier, dont il avait dénoncé les sévices dans son roman « Les Comédiens », l'écrivain britannique estime qu'il reste au minimum trois cents prisonniers politiques sous les verrous et s'inquiète du sort d'un ami personnel que la captivité a rendu fou.**

● **Simon Wiesenthal, le redoutable chasseur d'anciens nazis, a révélé aux membres du Rotary Club dont l'Assemblée Internationale se tient à New York que leur candidat à la présidence, un certain Wolfgang Wick, citoyen autrichien, avait fait partie des S.S. jusqu'en 1945. — « Mais je n'ai jamais été accusé de quoi que ce soit », a protesté Herr Wick. Peut-être n'est-il pas trop tard...**

● **Mohammed Ali, alias Cassius Clay, a fait savoir qu'il ne se rendrait en Grande-Bretagne pour assurer le lancement de son livre « Le Plus Grand » que si la reine Elisabeth acceptait de le recevoir. — « Sa Majesté a un emploi du temps très chargé », a répondu le Palais de Buckingham, « mais le duc d'Edimbourg se fera un plaisir de recevoir le boxeur américain ». Outré par un tel manque d'égards, ce dernier a décliné l'invitation.**

● **Roger Giquel, en présentant le journal parlé sur T.f. 1, a montré aux téléspectateurs en quelle estime il les tenait. « Ne soyons pas hypocrites, a-t-il déclaré, le sourire en coin. Ce qui nous intéresse, en Angleterre, ce ne sont pas les problèmes de la livre, ni le remplacement de M. Wilson, ni les relations avec la Rhodésie, mais la séparation de la princesse Margaret avec Lord Snowdown ».**

● **Un certain V.V. Midzof qui se présente comme candidat en sciences philosophiques, a publié en Union soviétique un livre intitulé : « Le révisionnisme au service de l'antisocialisme ». Après avoir vertement critiqué l'indiscipline de certains partis frères, l'auteur conclut : « Seul un petit-bourgeois d'inspiration nationaliste peut penser que le socialisme dans un pays peut se différencier du socialisme dans un autre pays ».**

● **Le président Gerald Ford, « Jerry » pour ses intimes et supporters, cherche obstinément un candidat à la vice-présidence portant le prénom de Tom, afin de présenter aux électeurs une étiquette « Tom et Jerry » qui rallierait au moins les suffrages des amateurs de dessins animés.**

Serge Moati : « La télévision de création est devenue une peau de chagrin »

A 14 ans, Serge Moati tournait son premier court métrage. A 21, il entrait à l'O.r.t.f. A 28, il offrait à l'Office mourant son dernier grand feu d'artifice : « Le pain noir ». C'était il y a un peu plus d'un an. Qu'est devenu Serge Moati depuis ? Il s'est tourné vers le cinéma. Il met actuellement la dernière main à un film qui, loin de la tranquille aventure de la « France souterraine » qu'était « Le pain noir », nous vaudra bien des frissons et des inquiétudes. L'insolite succède à l'historique. Serge Moati a-t-il été acculé à ce choix ? A-t-il complètement délaissé la télévision pour cause de mort de l'O.r.t.f. ? Son cas est-il unique ? Que deviennent les autres réalisateurs de télévision ? Que penser de l'incursion de la Société française de production dans le domaine de la production cinématographique française ? Que fait cette S.f.p. depuis un an ? A toutes ces interrogations, Serge Moati ne saurait répondre que par son expérience personnelle. Mais ce dont il témoigne ici et ce qu'il a vu surgir au milieu des ruines fumantes de l'O.r.t.f. prouve qu'il y a là un débat à ouvrir de toute urgence.

L'UNITE : Vous arrivez de Londres où vous venez d'enregistrer la musique de votre film « Nuit d'Or ». Vous en êtes maintenant au mixage, aux travaux de finition. Ce seront bientôt les premières projections privées... C'est votre première expérience cinématographique commerciale. Pourquoi un réalisateur de télévision abandonne-t-il le petit écran pour les salles sombres ?

SERGE MOATI : Après huit années ininterrompues de télévision, j'avais envie de me colleter avec quelque chose que je ne connaissais pas : le cinéma. Entre la télévision et le cinéma il y a une grande différence. A la télévision, on est toujours quelqu'un qui entre sans frapper dans l'intimité des gens, qui passe leur porte sans leur demander leur avis, qui s'installe sans être invité à dîner. Certes, avec « Le pain noir », j'ai connu un autre phénomène : dès le deuxième ou troisième épisode, on m'attendait, on comptait sur moi dans le cercle de famille. Mais, de manière générale, un programme de télévision est toujours une intrusion par effraction dans la vie du public. Au cinéma par contre on est choisi, on reçoit. Dans ce cas, c'est le public qui vient en visite, qui répond à une invitation. Avec « Nuit d'or », j'ai le sentiment que c'est le public qui viendra chez moi, ou qui ne viendra pas, mais il aura le choix. Je n'aurai pas forcé sa porte.

Et puis, j'avoue que j'ai mal vécu ma séparation d'avec l'O.r.t.f. Je l'ai mal vécue sentimentalement et politiquement. Professionnellement, il valait mieux que je fasse immédiatement quelque chose d'autre.

— Comment est né ce film ? Et comment avez-vous réussi à le faire produire ? Car essayer de faire un film, dans le système économique actuel, c'est à la fois bâtir un scénario sur le papier et monter une affaire...

— A la fin du « Pain noir », j'ai été appelé par un responsable d'une maison de production : Eurofrance-Films. Il m'a demandé si j'avais envie de faire du cinéma. « Bien sûr, monsieur », ai-je répondu. Il a ajouté : « Avez-vous une idée ? » Peu de temps avant, j'avais lu une Série noire américaine, « Le tueur et l'enfant ». J'ai dit : « Je voudrais faire ça ». « D'accord », m'a-t-on répondu à Eurofrance-Films. Par ce seul mot, j'ai cru que tout était réglé. J'étais bien naïf. Je découvrais l'univers du cinéma...

Eurofrance-Films a acheté les droits du roman. J'en ai commencé l'adaptation avec Françoise Verny. En cours de travail nous nous sommes aperçus que ça allait coûter cher. Où transposer l'Amérique ? Dans les Pyrénées-Orientales ? Pourquoi pas ! Et de partir aussitôt là-bas. Rendus sur place, tout nous paraît bien compliqué. Toutes ces tergiversations durent des mois. Et puis, brusquement, nous prenons la décision : nous ne ferons pas « Le tueur et l'enfant » ; nous raconterons notre propre histoire et bâtirons de toutes pièces notre propre scénario. Coup de fil à la production : « Nous ne faisons plus « Le tueur et l'enfant », nous nous attaquons à une histoire qui nous est personnelle et qui se passera à Paris. ». Ils auraient pu nous envoyer au diable. Ils ont immédiatement accepté. Je n'en suis pas encore revenu. Toujours est-il que Françoise Verny et moi avons alors amorcé le vrai démarrage de ce que nous avons appelé « La mort à Paris », puis « Nous sommes tous des marionnettes » et qui s'intitule finalement « Nuit d'Or ».

Monter un film pour le cinéma relève vraiment de la patience. Il faut des mois, de longs mois. Dans mon cas, il se sera passé au moins un an et demi entre le passage à l'antenne du « Pain noir », en janvier 1975, et la sortie de « Nuit d'or » sur les écrans en 1976. Encore n'ai-je pas trop à me plaindre car, pour un premier film, beaucoup de metteurs en scène mettent trois ou quatre années, sinon plus, pour monter leur coup. Quand ils y arrivent !

Monter un film pour la première fois, c'est vrai, est très compliqué. Monter un film, serait-ce le dixième, revient toujours à monter une affaire. On commence généralement par l'avance sur recettes accordée par le Centre national du cinéma au vu du scénario. Pour ma part, j'ai obtenu 250 000 F, ce qui est peu, mais mieux qu'un refus de toute avance.

Ensuite, tout s'est passé comme le dit la légende : en frappant aux portes. La légende veut en effet qu'on réussisse à « monter son coup » en descendant et remontant les Champs-Elysées. Ce n'est pas tout à fait ça, mais ça revient au même. On rencontre des gens, on dîne, ils disent : « Rappelez-moi dans trois semaines ». Quand on les rappelle, ils sont aux sports d'hiver. On dîne ailleurs. On revient quinze jours plus tard. Ils ont lu le scénario et interrogent : « Cette scène est-elle vraiment indispensable ? » Alors, on ne sait plus. On essaie seulement de ne pas perdre les intentions de départ. Mais, dans le vécu quotidien, le problème du fric prend beaucoup plus de place que les préoccupations artistiques. Cet aspect-là était tout à fait nouveau pour moi, dans la mesure où la télévision m'avait toujours tenu en dehors de ce genre d'intrigues.

En deux mots, voici comment s'est montée mon « affaire » pour « Nuit d'or ». Il y a d'abord eu, donc, l'apport d'Eurofrance-Film. Ce qui est extrêmement rare, car il n'y a pratiquement pas de



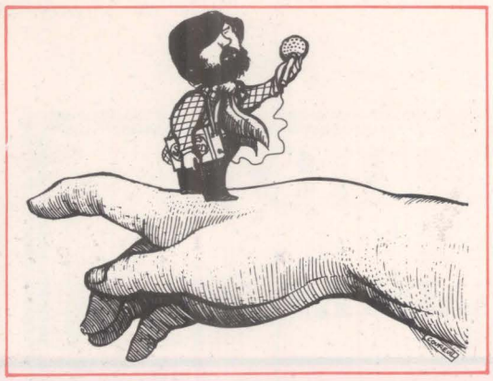

LES ENTRETIENS DE « L'UNITE »

producteurs privés qui veuillent prendre des risques sur un premier film de metteur en scène. Après, il y a eu l'avance sur recettes. Puis la S.f.p., qui a décidé de s'engager à 49,5 % du coût total de production. L'U.g.c., en plus de la distribution, a engagé 500 000 F dans la production. Une filiale de la chaîne de télévision allemande Bavaria a également mis de l'argent. Et F.r. 3 a joué son rôle de « chaîne du cinéma » : elle a mis 500 000 F sur la table, soit 150 000 F pour la coproduction et 350 000 F pour l'achat du passage du film dans ses programmes 18 mois après sa sortie dans les salles. Le tout a été coordonné par un producteur exécutif, en l'espèce Philippe Dussard, qui a déjà « monté » la plupart des Godard et de nombreux autres films. C'est finalement un schéma assez classique : on trouve plusieurs sources de financement où chacun met peu, donc prend peu de risques. Mais chaque film est vraiment un cas d'espèce et chaque affaire une aventure. La participation d'une vedette peut aussi être déterminante...

— Au départ, vous aviez pensé votre film avec des « copains » dans la distribution : de jeunes comédiens comme Jean-Pierre Bagot ou Jean-Pierre Sentier. « Nuit d'or » annonce finalement une distribution prestigieuse avec Bernard Blier, Maurice Ronet, Charles Vanel, Marie Dubois, Annie Duperey, Jean-Luc Bideau. Est-ce le revers de la médaille ? Est-ce le prix que vous avez dû payer pour que votre film se fasse ? Vous a-t-on imposé ces gens-là ?

— C'est à la fois plus simple et plus insidieux. Avec quelques combines, en regroupant les aides publiques et semi-publiques, on peut toujours faire un film de copains. Pour les producteurs privés, il n'y a pas grand risque à « rallonger la sauce » quand le budget total atteint à peine 2 millions de francs. Mais le budget de « Nuit d'or » est de 4 millions : ce n'est pas excessif, mais ça commence à devenir considérable. Ça coûte cher simplement déjà pour concrétiser les exigences du scénario que j'ai écrit. Ça coûte cher, donc ça constitue un risque certain pour ceux qui y ont mis de l'argent. Ne rêvons pas. Ne nous mentons pas : dans ce système, là où il y a investissement, il y a nécessité de rentabilité. Autrement dit : les producteurs veulent bien assumer le coût relativement important d'un film mais à l'unique condition d'espérer en tirer recette. Autrement dit encore : ils veulent des garanties. On ne m'a pas imposé nominalement les gens que vous venez de citer, mais il est évident — et je l'ai bien compris — que leurs noms à l'affiche, que cette catégorie de noms sont considérés comme des garanties. On ne peut malheureusement pas encore en dire autant de mes copains Bagot et Sentier.

Evidemment, je n'étais pas non plus habitué à ce genre de gymnastique. A l'O.r.t.f., dans le cadre du service public, il était parfaitement concevable de produire quelques prototypes sans avoir à leur accrocher de belles affiches, sans se soucier d'autre chose que de qualité. Au cinéma, il faut aussi se poser la question de rentabilité. Ou bien choisir le ghetto. J'avais le choix. Ou bien je faisais un film à 1,5 million ou 2 millions de francs, qui aurait été mal distribué et vu par 100 000 personnes, peut-être moins. Ou bien j'essayais de mettre tous les atouts de mon côté, notamment un grand distributeur comme U.g.c. ; et alors j'étais amené à jouer le jeu du système. J'ai choisi la deuxième solution. En connaissance de cause. Parce que, après avoir eu 15 millions de téléspectateurs à chaque épisode du « Pain noir », j'avais aussi envie de m'adresser à un maximum de spectateurs de cinéma.

— Tous ces bruits d'argent autour d'une création artistique n'empêchent-ils pas l'œuvre de s'élaborer ?

— C'est vrai qu'il y a un risque. Le fric bouffe tout. On entend sans arrêt des conversations du genre : « Bon, vous, vous entrez dans l'affaire à 23 % ; vous serez remboursé à raison de 5 % sur les quatre premières années ; mais vous aurez directement 25 % dans les pays anglophones, etc ». C'est dans ces moments-là qu'il faut garder son calme et sa sérénité, ne pas perdre de vue le scénario initial. C'est le plus difficile : se conserver intact par rapport à ce qu'on a décidé de raconter. Je crois que, grâce à des gens comme Dussard, on peut y parvenir. Le cinéma, c'est une forêt. Le fric y passe comme l'autoroute dans la forêt. Il y a des échappements de fric comme il y a des échappements de gaz. Mais au bout du compte la forêt reste la forêt, malgré l'autoroute. Et un film demeure une œuvre, malgré le fric.

De toute façon, dans la société actuelle, je n'ai pas encore trouvé de truc pour échapper au système de production en place. Tout ce que je peux dire à propos de « Nuit d'Or », c'est que, au bout du compte, quels qu'aient été les impératifs de l'argent c'est mon film à moi qui a été au départ de l'affaire et qui sortira de ladite affaire. « Nuit d'or » n'est pas un film qui m'a été soufflé par-dessus l'épaule par un producteur.

— Auriez-vous pu faire « Nuit d'or » pour la télévision ?

— Je n'y tenais pas. Voici pourquoi. Il y a quelques années, quand on nous demandait ce qui nous différenciait, nous, réalisateurs de télévision, des réalisateurs de cinéma, nous répondions invariablement : « C'est le même métier, mais avec la responsabilité en plus ». Nous voulions dire : responsabilité par rapport au groupe sans exclusive que constitue une nation et responsabilité par rapport à chaque individu chez qui nous arrivons à l'heure du potage sans crier gare. Je dois avouer que j'en ai eu un peu marre de cette responsabilité. Quand Fellini ou Hitchcock travaillent, quand Visconti tourne — tournait, hélas — se posent-ils aussi gravement des questions ? Ne font-ils pas aussi leur métier par plaisir, par désir, par besoin personnel ? Pour une fois, j'ai eu envie de faire comme eux, d'être un créateur en liberté qui se laisse aller à ses fantasmes sans se sentir investi d'une mission d'une extrême importance.

— Mais est-ce un adieu à la télévision ?

— Certes non. J'ai bien l'intention d'y retravailler, d'y travailler de plus en plus. Il n'y a aucune raison pour que je m'arrête parce que les sigles →





changer la vie culturelle

Théâtre

UN DE MOINS A PARIS !

Depuis 1971 « Les Tréteaux du Sud parisien — Compagnie Roger Mollien » animaient le quartier du 13e arrondissement de Paris. Ils viennent de se voir notifier leur expulsion, sans la moindre explication. Après les Athévains — chassés du Théâtre des Deux Portes — c'est la seconde troupe expulsée en trois mois à Paris. Qu'est-ce qui pourrait être en cause ? Le travail de Roger Mollien ? Ancien comédien et metteur en scène sous Jean Vilar au T.n.p., il n'a sûrement pas de leçons à prendre de quiconque ! Sa programmation ? Il n'a présenté que des spectacles de qualité, les deux derniers étant deux créations de la Comédie de Caen. Le Conseil de Paris a été saisi par les élus de la gauche, mais la majorité réactionnaire de cette Assemblée à la botte ne bougera pas le petit doigt. Faut-il se taire pour autant devant l'arbitraire ? Ont déjà protesté publiquement le journaliste et photographe Roger Pic, le directeur du Festival d'Avignon Paul Puaux, l'écrivain Vercors, le peintre Bazaine, les metteurs en scène Hubert Gignoux et Patrice Chéreau, etc. Faites comme eux. Envoyez votre soutien à Roger Mollien, « Théâtre 13 », 24, rue Daviel, 75013 Paris. Ça fera de la lecture pour Michel Guy !

LES CLOWNS MACLOMA

Les clowns, ce n'est pas seulement « Alors, ça va les petits enfants ? » Les clowns sont aussi des personnages populaires qui peuvent devenir les héraults — et pourquoi pas les héros ? — du peuple. De caleçonnade en dégénérescence des cirques, on l'avait un peu oublié. Les clowns Maclomâ sont venus à temps pour nous rappeler que ces « fous de service » sont aussi et surtout des personnages politiques dont le rire et la tristesse ne sauraient être innocents. On peut, au choix, être le pitre du Pouvoir en place ou l'index vengeur des exploités et des humiliés. Les clowns Maclomâ ont choisi leur camp, celui de la société à construire demain.

« Le ricanement des Maclomâ est vraiment salutaire... C'est assurément un « art de classe ». Ils font de la politique... mais sans venir vous débiter des discours électoraux, sans déclamer l'inévitable formule « des grands ancêtres ». En cela aussi, je dois le dire, ils témoignent d'une grande confiance, confiance dans l'intelligence, dans l'imagination des gens, de tous, de tous ceux qui nous intéressent, ils sont nombreux. Et voilà qui est vraiment révolutionnaire ». Celui qui parle ainsi des Maclomâ sait de qui il parle : il s'agit du grand homme de théâtre italien Dario Fo. Les Maclomâ ont à la Cartoucherie de Vincennes jusqu'au 4 avril. Ils prolongeront peut-être leur spectacle. Ils seront peut-être bientôt dans votre ville...

Cinéma

FILMS ET HISTOIRE A VALENCE

Depuis le 23 et jusqu'au 29 mars, le Ciné-Club Jean Michel de Valence organise une semaine intitulée « Cinéma et Histoire ». Trois axes essentiels : les années 1929-1939, le libéralisme, des films inédits. Une manifestation dont les organisateurs — les responsables du Centre culturel — ont clairement annoncé le but didactique et probant : « La société libérale avancée n'est pas tombée du ciel avec le parachutage dans tel pays de tel agent ou manipulateur du progrès considéré comme un remède prétendument miracle. Elle est réalité depuis longtemps. On sait ce qu'elle a donné à l'époque de la grande crise économique de 1929... » A l'appui de cette démonstration, des dizaines de films : signés Jean Renoir et Jean Grémillon, Sydney Pollack et Fassbinder, Luchino Visconti et Joris Ivens, André Téchiné et Marguerite Duras... Et même des films de « libéraux avancés » comme ceux d'Edouard Molinaro. En prime, un inédit de Marguerite Duras : « India Song II ».

Café-théâtre

LA FETE A LUCIEN

Lucien Gibara est heureux : ses deux salles marchent à merveille... avec leurs cinq spectacles ! Il y a trois ans Lucien n'était qu'un ancien « loufiat » devenu patron de restaurant. Aujourd'hui il programme Les Blancs-Manteaux (ex-Pizza du Marais) et La Cour des Miracles. Aux Blancs-Manteaux, Alain Scoff et son spectacle consacré à Pierre Dac, « Histoire d'os à moelle », sévissent toujours à 20 h 30 ; à 21 h 30 leur succèdent les nouvelles chansons de Jacques Debronckart ; et la soirée est achevée, à 22 h 30, par un festival de musique brésilienne donné par Tecca et Ricardo, que Claude Nougaro avait découverts et emmenait avec lui dans sa tournée provinciale de l'an dernier. A la Cour des Miracles, c'est « Grand'peur et misère du IIIe Reich » de Bertolt Brecht, dans une mise en scène de Jean-Claude Fall, à 20 h 15. C'est surtout, à 22 h, « J'oublie tout pour t'aimer » de Pierre Louki, avec Jacques Villeret et Pierre Louki. Si vous aimez Raymond Devos, vous aimerez Pierre Louki ; si vous aimez Harry Langdon, vous aimerez Jacques Villeret. Imaginez le cocktail. Ils sont irrésistibles, le grand mince et le petit gros. Pourquoi ces gens-là ne font-ils pas un film ? Un truc comme nous n'en avons plus vu depuis le Tati des « Vacances de M. Hulot » ? En attendant, ils font la fête à Lucien... et au public. Ce n'est pas si mal.

Arts plastiques

LES FLICS A BEAUBOURG

Dans le domaine artistique, le libéralisme giscardien porte les mêmes oripeaux que dans le quartier Latin : des casques, des boucliers et des matraques. Les flics de Poniatowski servent désormais aussi bien pour répondre aux artistes qu'aux étudiants. On s'en est bien rendu compte le 16 mars dernier : ce jour-là, à 17 h 30, la police est venue expulser les membres du Salon de la Jeune Peinture qui s'étaient installés dans un bureau du Centre Georges-Pompidou, plus connu sous le vocable de Centre Beaubourg.

Ces artistes n'étaient là que pour protester symboliquement contre la suppression du Salon d'Automne et contre le refus qu'on leur avait opposé d'utiliser les locaux du Musée d'Art Moderne où se déroulait habituellement, les années précédentes, le Salon de la Jeune Peinture. Ces artistes avaient naïvement cru que le Centre Beaubourg les accueillerait : sa direction ne clame-t-elle pas qu'elle sera demain la mère de tous les arts en France ? C'est pourtant la direction de Beaubourg qui a appelé la police ! Cela augure bien de l'avenir...

Télévision

TROIS CHAINES POUR UN BALLON

Le 17 mars, 45,6 % des téléspectateurs, allergiques au football qui occupait la première et la seconde chaîne, devaient se rabattre sur F.r.3, et sur un médiocre film tiré d'une austère pièce de Jean-Paul Sartre, « Les Séquestrés d'Altona ». Assaillis de protestations et d'interpellations, les directeurs de chaîne promirent de se concerter pour éviter que se reproduise un tel doublon. Résultat : samedi dernier, soit trois jours plus tard seulement, l'ensemble du réseau transmettait simultanément le match de rugby France-Angleterre. En outre ni T.f.1 ni A 2 ne prétendent renoncer à nous montrer la rencontre Saint-Etienne-Eindhoven, prévue pour le 14 avril. Que ceux que le sport ennuie aillent au diable !

G.R.

ont été changés. Cette télévision, après tout, elle nous appartient autant à nous qui la faisons tous les jours qu'à ceux qui la dirigent temporairement. La continuité, c'est nous qui l'assurons. Le divorce, la séparation d'avec l'O.r.t.f., ce n'est pas nous qui l'avons voulu. Je me souviens. C'était pendant le tournage du « Pain noir » à Limoges : nous défilions dans les rues de la ville sous les drapeaux noirs du deuil au milieu des camions de l'O.r.t.f. bardés de crêpe noir ; et, dans des rues désertes, au regard d'une ville qui s'en foutait absolument, nous criions : « O.r.t.f. service public » ; et, devant les autres services publics, devant les P.t.t. ou E.d.f., nous précisions : « Maintenant c'est nous, après ce sera vous »... On ne peut pas nous accuser d'avoir quitté la télévision. D'ailleurs, personnellement, l'ai-je quittée vraiment ? Pendant le tournage de « Nuit d'or », je me le suis demandé : c'étaient les mêmes camions que pour « Le pain noir », c'était le même machino qui faisait le travelling, c'était le même électro qui allumait les arcs ; il fallait se pincer pour voir que le sigle S.f.p. avait remplacé le sigle O.r.t.f. Dans mon cas, il n'y a pas eu cassure réelle entre la télévision et le cinéma : la S.f.p. assurant 49,5 % de la production, c'est avec une équipe S.f.p. que j'ai tourné, c'est-à-dire exactement avec les mêmes personnes que pour « Le pain noir » du temps de l'O.r.t.f.

— Que faut-il penser de cette arrivée de la S.f.p. sur le marché du cinéma ?

— L'O.r.t.f. avait des défauts qui l'empêchaient de fonctionner facilement : son gigantisme, son obligation de prendre le ton et les couleurs politiques variables des gouvernements successifs. La S.f.p. vient à peine de naître. On n'en peut parler que sur le mode interrogatif. Une chose est certaine : dans la mesure où, par le biais des coproductions, la S.f.p. aide à réaliser des films qui ne se seraient pas faits sans elle — 25 sont prévus pour l'année à venir — c'est extrêmement positif. En soi, la S.f.p. est un instrument fort pratique, un engin tout à fait extraordinaire : qui, au monde, dipose d'un établissement d'une capacité de production ausi grande ? Et pourvu de techniciens aussi qualifiés, ceux de l'ex-O.r.t.f. ? Tout cela est également positif. Mais reste à savoir comment pourra être utilisé l'outil. Qu'est-ce qui va se passer dans les mois qui viennent ? Par exemple, pendant que je tournais « Nuit d'or » avec l'ex-équipe du « Pain noir », un nombre équivalent de techniciens du cinéma étaient au chômage. Que va-t-on faire pour eux ? Comment va-t-on régler ce problème national ? Que va-t-on faire pour la majorité des réalisateurs de télévision qui n'ont plus de travail, sinon un petit quart d'heure par-ci, un petit quart d'heure par-là, sinon des « directs » sans intérêt sur des plateaux qui suent l'ennui à longueur de débats ?

Car, avec la fin de l'O.r.t.f., la télévision de création est devenue une peau de chagrin qui va sans cesse se réduisant et laisse la place à une télévision de parlotes et de palabres. L'O.r.t.f. s'était donné une triple mission : informer, distraire, cultiver. Qu'en reste-t-il ? Que reste-t-il des dramatiques ? Que reste-t-il de ce qu'on appelait les documents de création, du genre reportage sur un peintre ? Depuis que l'O.r.t.f. a éclaté, chaque chaîne ne parle plus que de rentabiliser ou de monter des coups. Et quand les réalisateurs s'inquiètent de cette situation auprès de la S.f.p., de cette absence de création, les responsables de la S.f.p. ont la réponse facile : « Les créations télévisées ne dépendent pas de nous. Nous ne faisons que fournir des prestations aux chaînes. Si les chaînes ne nous passent commande d'aucune création, que voulez-vous que nous fassions ? » Et quand les réalisateurs se retournent vers les chaînes, on leur répond invariablement : « Mais nous, il faut que nous soyions rentables, que nous équilibrions notre budget. »

Le ver est dans le fruit. La situation est à ce point absurde qu'on en vient à se demander si la S.f.p., enfant naturel de l'O.r.t.f., ne va pas se retrouver à fonctionner uniquement en direction du cinéma et plus du tout en direction de la télévision ! Là il y a risque : est-ce que la S.f.p. ne deviendrait pas peu à peu une énorme société privée ? Par ailleurs, sa situation de quasi-monopole sur la production cinématographique française serait-elle une bonne chose ?

Pour l'instant, je vis de la S.f.p. Je n'en veux faire ni des louanges excessives ni une condamnation arbitraire. J'essaie seulement de m'interroger sur son avenir, donc sur l'avenir de la création audiovisuelle en France. Je suis dans une situation quasi caricaturale où la S.f.p. — résultat de la mort de l'O.r.t.f. — et l'U.g.c. — résultat de la dénationalisation d'un service public — participent à la production et à la distribution de mon film dans le secteur privé et commercial. C'est caricatural, c'est vrai. Mais ce pourrait aussi être exemplaire. Imaginons en effet un autre système où l'U.g.c. assurerait la fonction d'une entreprise nationale de distribution de films et la S.f.p. celle d'un établissement national de production : ne serait-ce pas l'idéal ? A condition, bien sûr, que cela s'inscrive dans le cadre d'une politique de création ambitieuse à l'échelle de la nation, dans le cadre d'un service public.

La S.f.p. suscite des interrogations, comporte des données inconnues, vit une situation contradictoire. Cela permet au moins de se rendre compte qu'il n'y a plus de vision globale possible de l'aventure audiovisuelle en France, que tout est à revoir, que les réalisateurs de télévision vont à la catastrophe, qu'on ne sait ce que va devenir le cinéma français, etc. Il est bien évident qu'il faudra un jour tenter de rationaliser tout cela, de créer une carte unique et commune des professions du cinéma et de la télévision, d'ordonnancer cet énorme conglomérat où les chaînes de télévision, la S.f.p., les salles de diffusion et une banque nationale pour la création cinématographique verront leur place et leur rôle se préciser.

La S.f.p. n'est pas un bien ou un mal en soi. Il s'agit de savoir si elle pourra un jour faire autre chose qu'aiguiser des contradictions, si elle pourra se fixer des perspectives claires aussi bien par rapport au cinéma que par rapport à la télévision. Mais tout cela ne peut devenir efficace et définitivement positif que si une politique globale de l'audiovisuel est définie pour l'ensemble des secteurs. Faut-il l'attendre du Pouvoir actuel ? J'en doute. Mais la gauche aurait tort de ne pas réfléchir au problème, de ne pas envisager une organisation nationale de l'audiovisuel où la S.f.p. pourrait trouver sa fonction... De l'O.r.t.f., on se demandait : aura-t-il un jour une politique à la hauteur de sa mission ? Pour la S.f.p., on peut s'interroger : qui lui donnera la possibilité d'avoir une politique à la hauteur de ses moyens ?

Propos recueillis par JEAN-PAUL LIEGEOIS



Catherine enfant dans le « Pain noir ».

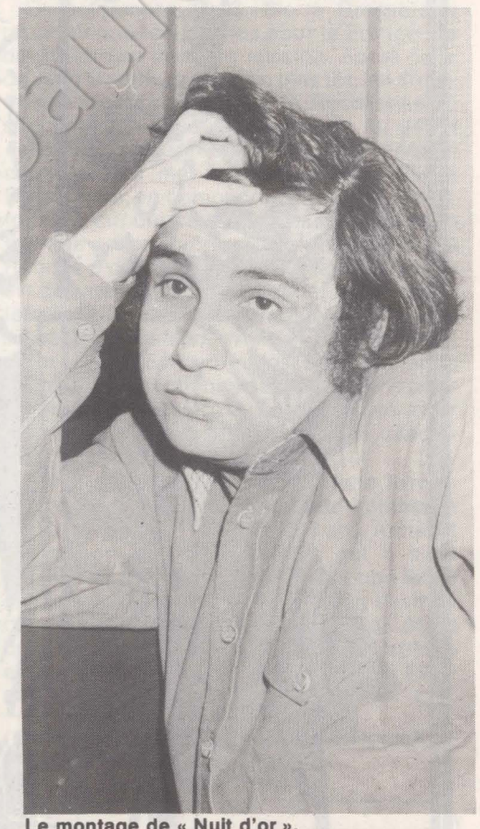

Le montage de « Nuit d'or ».



LE LIVRE CLUB DIDEROT

par le texte et l'image

vous fait revivre les grands moments de l'Histoire.



Office Publicitaire de France

Jean JAURES

Histoire Socialiste de la Révolution Française

5 volumes reliés et 1 index, nombreuses illustrations, ouvrage annoté par Albert SOBOUL, professeur à la Sorbonne.

Georges SORIA

Grande Histoire de la Commune

5 volumes reliés. 2.500 illustrations

Alain GUERIN

La Résistance

5 volumes + 1 coffret de documents d'époque 3.000 illustrations

Georges SORIA

Guerre et Révolution en Espagne

5 volumes reliés. 3.000 illustrations
Préfaces, entretiens et points de vue de :
André MALRAUX, Indira GANDHI, Anthony EDEN, Piétro NENNI, Dolorès IBARRURI, Léopold Sédar SENGHOR, Yvan BATOV.

Depuis que le livre existe, ceux qui ont pour charge d'en assurer la réalisation se sont attachés à rendre plus présent l'événement au moyen de l'illustration. C'est seulement à notre époque que le développement prodigieux des techniques d'impression a permis de mener à bien ce propos. Ainsi, tout en attachant une importance décisive au texte, aux sources d'information et de documentation, LE LIVRE CLUB DIDEROT et ses auteurs ont voulu donner à leurs ouvrages, un caractère vivant, permettant au lecteur de "participer" à l'événement. Faire revivre par le texte et par l'image les grands moments de l'histoire où se joua la conscience humaine, c'est une des tâches auxquelles le LIVRE CLUB DIDEROT et ses auteurs se sont consacrés avec passion. Jugez-en, sans engagement de votre part, en nous demandant des renseignements complémentaires sur notre production.

Bon de documentation gratuite

à retourner au Livre Club Diderot 13 Boulevard Bourdon 75004 PARIS

Nom et prénom .....

.....

Adresse .....

.....

Profession .....

désire être documenté sur la production du Livre Club Diderot

U

Fondation Jean-Jaurès

IL S'APPELAIT PIERRE BROSSOLETTE

Il s'appelait Pierre Brossolette... « D'innombrables rues, places et écoles portent son nom. Peu d'hommes et de femmes l'ont connu et aimé, très peu ont su parler de lui... On ne connaît de lui que sa mort ».

Ayant partagé la moitié de la courte vie de ce militant socialiste, héros de la Résistance, qui se donna la mort pour échapper à la Gestapo, Gilberte Brossolette vient de combler une lacune en publiant, trente ans après, un ouvrage qui est un témoignage d'amour en même temps qu'un livre d'Histoire (1).

Pierre Brossolette aurait voulu être un homme politique. Candidat dans l'Aube aux cantonales en 1934, aux législatives en 1936, il ne fut pas élu et dut se rabattre sur le journalisme, un métier qu'il exerça avec passion et lucidité, depuis le « Quotidien », où il était entré à 23 ans après l'agrégation d'Histoire jusqu'au « Populaire », organe central de la S.f.i.o. Après la victoire du Front populaire, en juin 1936, Léon Blum lui confia à la Radio nationale une chronique quotidienne de politique étrangère qui est demeurée un modèle du genre. Pacifiste et antimunichois, Brossolette fut de ceux qui dénoncèrent en vain la faiblesse des démocraties occidentales face à la montée du nazisme. Travailleur infatigable, il courait partout, parlait, écrivait. « Il avait, se souvient Pierre Cot, un mécanisme intellectuel instantané. Je ne dirai pas que la pensée chez lui devançait la parole et l'écrit, mais plutôt que c'était simultané ».

C'est pour endosser l'uniforme qu'il quitta, le 23 août 1939, la rédaction du « Populaire » où il ne devait jamais revenir. Rentré à Paris après la « drôle de guerre », il

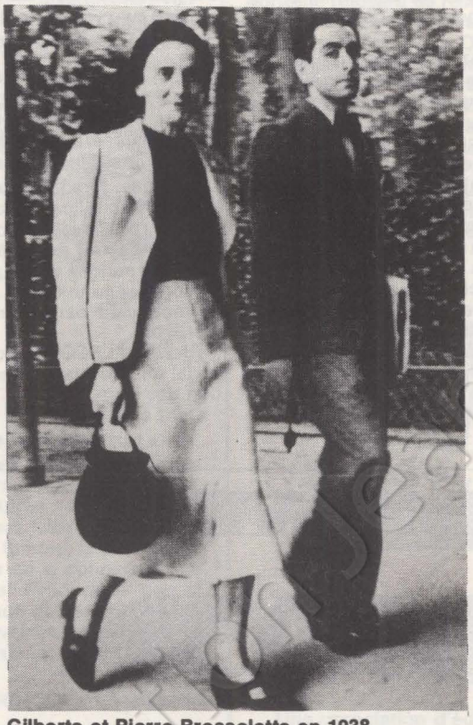

Gilberte et Pierre Brossolette en 1938.

allait très vite s'engager dans la Résistance, d'abord dans la presse clandestine puis dans le réseau du colonel Rémy dont il devint rapidement l'un des principaux agents de liaison avec Londres. Il multipliait les allées et venues entre la France occupée et l'état-major du général de Gaulle auquel il eut un jour l'audace — le 2 novembre 1942 — d'adresser une lettre pour lui reprocher de ne jamais tolérer la moindre contradiction. De Gaulle ne répondit jamais à cette missive, mais n'en garda pas moins sa confiance à Brossolette qui devint ainsi l'un des tous premiers responsables de la France libre. Gilberte, qui, avec ses enfants, avait elle-même rejoint son mari à Londres, apporte sur cette période d'intéressantes précisions.

En septembre 1943, Pierre Brossolette repartait une fois de plus pour la France. Ce devait être sa dernière mission. Après celle de Jean Moulin, deux mois plus tôt, les arrestations des dirigeants de la Résistance se succédaient sur tout le territoire. Au début de février 1944, après une tentative manquée de retour par mer vers l'Angleterre, Pierre Brossolette, en compagnie d'Emile Bollaert, tombait, sur une route de Bretagne, dans un barrage de routine. Six semaines de prison à Rennes d'où l'on tenta vainement de le faire évader avant qu'il fût identifié. Le 18 mars, les deux hommes furent transférés à Paris au siège de la Gestapo, avenue Foch. Horriblement supplicié, Pierre Brossolette échappa un instant à la vigilance de ses gardiens pour se jeter d'une fenêtre du 5e étage sans avoir livré aucun des secrets dont il était dépositaire.

Tel fut l'homme Pierre Brossolette, le militant, le patriote au courage indomptable. A sa mort, il laissait une fille de 17 ans, Anne, et un garçon de 16, Claude, à qui il avait adressé quelques années plus tôt une lettre cinglante parce qu'il avait raté son examen d'entrée en 6e. Ce mauvais élève a pourtant fait une carrière : Claude Pierre-Brossolette est aujourd'hui secrétaire général de l'Elysée.

C.E.

(1) « Il s'appelait Pierre Brossolette », par Gilberte Brossolette (Albin Michel).

Mendès France: « Tout ce que je crois vrai »

Pierre Mendès France s'inscrit dans la lignée des hommes de rigueur et de foi qu'a sécrétés la démocratie en Europe. Pour lui, le système démocratique exige la vertu, au sens antique du terme, repris par les révolutionnaires de 1793. Dans notre pays, l'Histoire a voulu que la démocratie se confonde avec la République, comme si le peuple français n'avait eu d'autre voie que celle prise par les républiques athénienne et romaine.

Il était tout naturel que Mendès France éprouve le besoin de rendre hommage à quelques-unes parmi les plus grandes figures de la République française. « La vérité guidait leurs pas », publié chez Gallimard dans la collection Témoins, réunit un certain nombre de discours ou d'articles de l'ancien président du Conseil, au cours des vingt dernières années, sur des hommes qui se sont consacrés à la vie politique sous toutes ses formes.

Jules Ferry, Emile Zola, Jean Jaurès, Joseph Caillaux, Albert Dalimier, Aristide Briand, Edouard Herriot, Pierre Viénot, Léon Blum, Winston Churchill, Charles de Gaulle, Georges Gombault, Hubert Beuve-Méry et Georges Boris sont les « retenus ». Choix volontairement partial d'hommes qui jalonnent la vie de Mendès France, ou sont à la source de son propre engagement politique. Ce qui conduit à mêler l'admiration à la critique : l'auteur n'a pas la vocation d'un panégyriste ou le défaut de l'aveuglement sentimental.

Ces portraits illustrent une démonstration : ils sont précédés d'un véritable acte de foi politique, sur le thème « l'homme d'Etat et le pouvoir ». Mendès France s'y met à nu dans un style pudique et solide, à l'image de l'homme et de son action. Nous en comprenons le moteur, cette haute conception qu'on tire de l'aspiration au pouvoir dans un régime démocratique. Et Mendès France cite à ce sujet Blum, faisant le jour même de son retour de déportation ce serment : « Je ne dirai aux Français que ce que je crois vrai, ce qui est facile. Je dirai tout ce que je crois vrai, ce qui est plus difficile, au risque de leur déplaire, au risque de les choquer, au risque même d'apparaître en désaccord avec tel ou tel de mes compagnons ». Un serment qui a servi de règle à Mendès France.

G.F.

Nos lecteurs ont la parole

EVACUATIONS A LISIEUX

Nous recevons du directeur des établissements Vet' France une lettre que nous publions d'autant plus volontiers qu'à quelques détails près cela confirme le sens de l'information que nous avons donnée dans notre numéro 188.

« Nous invoquons le droit de réponse à l'article paru dans « l 'Unité » n° 188, page 15, rubrique « Changer la vie », sous le titre « Grenades et évacuations à Lisieux chez Ruscassie ». Tout d'abord, nous devons vous faire observer qu'il ne s'agit pas d'une entreprise personnelle, en nom propre, mais que l'entreprise visée à Lisieux appartient à la S.a. Vet'France Cie, dont nous sommes les dirigeants. Votre information fait apparaître, sur ce point, une confusion regrettable.

Vous titrez « Grenades et évacuations » ; il n'a jamais été utilisé de grenades dans nos établissements et une seule évacuation par les forces de l'ordre a été réalisée le 13 janvier, avec le concours de 60 gendarmes, et non de 200, comme vous l'annoncez. D'autre part, le piquet de grève qui a été évacué ne comprenait pas 4 personnes, mais 4 femmes membres du personnel et 11 hommes inconnus de l'entreprise.

Vous affirmez, en outre, que les primes de rendement sont intégrées dans la paye qui avoisine le Smic : cela est absolument faux et a été démontré par contrôle de l'inspection du Travail et en cours de comparution devant la commission régionale de conciliation.

Nous avons apporté la preuve que la moyenne des salaires des piqueuses se situait à 26 % au-dessus du Smic + participation annuelle.

Vous dites, en outre, que nous avons refusé de recevoir la représentante syndicale ; cela est également faux. Nous avons constamment affirmé qu'elle serait reçue dès libération de nos locaux illégalement occupés à l'initiative et par des personnes étrangères à notre entreprise. Il lui a même été proposé de la recevoir dans le cadre des règlements fixant sa mission au cours des séjours que j'ai faits à Lisieux en dehors de l'entreprise à partir du 20 décembre.

En outre, si l'évacuation a été réalisée par la force publique, elle n'est pas à notre responsabilité et découle du fait que les occupants ont refusé d'obtempérer à la décision du tribunal de référé du 7 janvier 1976, ordonnant l'évacuation sous délai de 48 heures. (R. RUSCASSIE).

UN JEUNE REPUBLICAIN INDEPENDANT...

« Le dernier numéro de votre journal consacre, en page 8, un article au « plus jeune président de Conseil général de France », M. Charles Josselin (38 ans).

Je vous indique que M. Jean Puech (Républicain indépendant), nouveau président du Conseil général de l'Aveyron, est âgé de 34 ans.

Je suis sûr que vous aurez à cœur de corriger cette erreur en publiant un rectificatif dans votre prochain numéro. »

(Bernard LECOMTE, délégué national à l'Information de la Fédération des R.i.)

Dont acte.

LES VOIX SOCIALISTES

« Georges Marchais oublie que les électeurs sont toujours libres : ceux que le P.s. a gagnés sur le centre ne sont pas tous disposés à voter P.c. une semaine après avoir voté P.s. pour la première fois (de leur vie, ou depuis longtemps). Il faut leur laisser le temps de s'habituer à « être de gauche ». De toute façon, la victoire de la gauche ne se fera pas sans leurs voix. Parler de « discipline » à leur sujet ne correspond pas à grand-chose (la position des électeurs communistes est évidemment toute différente). Les électeurs français ne sont pas du genre à marcher au sifflet ! »

(J.-C. BELLET, 86240 Ligugé).

LE DEBAT SUR L'ENERGIE ATOMIQUE

« Pour moi, comme pour bien des Français, l'espoir passe par le P.s. C'est pourquoi, a priori, « l'Unité » bénéficie de ma sympathie. Mais...

Actuellement le débat sur l'énergie atomique prend de l'ampleur. Le P.s. a reproché avec raison au régime actuel d'avoir, notamment dans ce domaine, fait des choix sans même informer la population. Or qu'est-ce que « l'Unité » a publié à ce sujet ? Une série de textes sur « les raisons de l'E.d.f. ». Ainsi, dans votre numéro 170 du 18 septembre 1975, on pourrait lire : « Compte tenu des moyens de contrôle et de protection mis en œuvre actuellement dans les centrales, il apparaît que les doses d'irradiation susceptibles d'être reçues par les travailleurs sont faibles et nettement au-dessous des normes. »

Dans le numéro 171 du 26 septembre : « D'ores et déjà... une concertation s'établit entre les responsables d'E.d.f... et les élus locaux, les représentants des différents groupes socio-professionnels qui peuvent ainsi s'informer et faire connaître leurs objections. »

Alors, jamais d'accidents parmi le personnel ? Une information et un dialogue sur le plan local ? J'ai pourtant eu en main une étude du P.s. sur l'énergie atomique qui ne cachait pas les problèmes restant en suspens :

— L'extraction du minerai, où la sécurité est loin d'être assurée.

— Les centrales ne peuvent exploser (quoique les surrégénérateurs...) mais des incidents peuvent entraîner des fuites de corps radioactifs extrêmement dangereux.

— Le refroidissement des centrales entraîne un échauffement des fleuves dont les effets sont pour le moins incertains. De plus, souvent, des produits doivent être ajoutés en grande quantité dans cette eau pour éviter dépôts ou algues. Le tout rejeté dans la nature.

— Le stockage et le transport des déchets radio-actifs sont loin d'être résolus.

— Même le bilan économique, la sécurité des approvisionnements sont incertains.

Tout cela, des socialistes le savent, le disent, pourquoi pas dans « l'Unité » ? Vos lecteurs n'ont-ils pas droit à une information critique sur l'énergie atomique ? »

(R. TROGNON, 78700 Conflans).

Nous avons certes publié, en communiqué, « les raisons de l'E.d.f. », mais nous avons publié également, à plusieurs reprises, des articles critiques, conformes à la position du P.s., à l'égard du plan gouvernemental sur les centrales nucléaires.

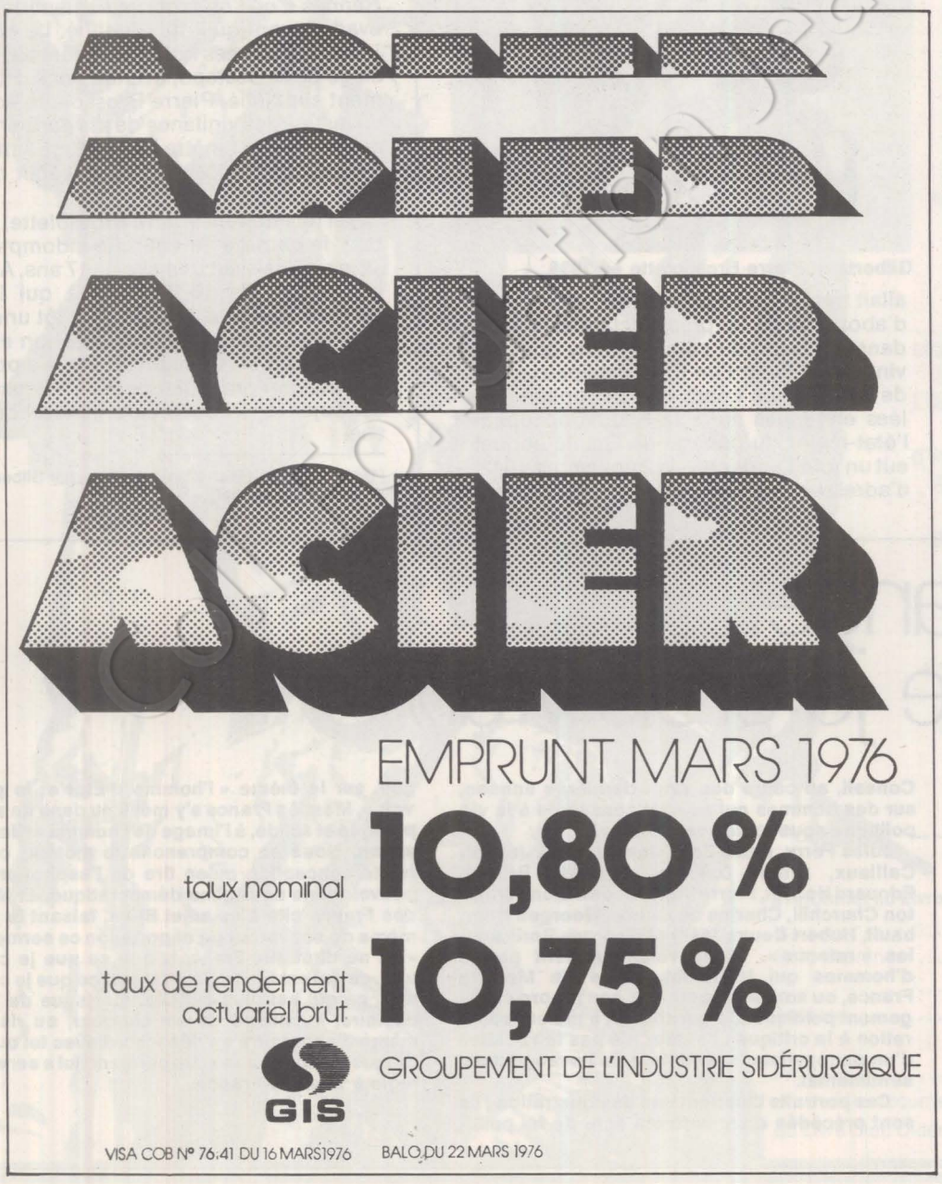

Au risque de vous plaire



Télévision

VENDREDI 26 MARS

« Les libertés ou les prisons de Dieu » : au magazine Vendredi, le phénomène des sectes (20 h 30, F.r.3).

La bataille des Philippines contre les Japonais racontée par le cinéaste et ex-officier de marine John Ford : « Les sacrifiés » — un film rare (23 h, A 2).

SAMEDI 27

Dirigé par Szeryng, le Concerto pour violon en la majeur de Mozart (17 h 30, A 2).

France-Tchécoslovaquie de football (20 h 30, F.r.3).

DIMANCHE 28

Ambigu dans l'esprit, mais admirable dans la facture : « L'esclave libre » de Raoul Walsh (20 h 30, T.f.1).

« Roméo et Juliette », de Prokofiev : le Bolchoï filmé par la B.b.c. (20 h 30, F.r.3).

Pour commencer la nouvelle soirée cinéma de F.r.3, un cycle Greta Garbo ; ce soir, « La tentatrice », un film muet de Fred Niblo où s'ébauche le mythe Garbo (22 h 30, F.r.3).

LUNDI 29

En hommage à Visconti, le premier de ses chefs-d'œuvre, « Senso » — au temps du Risorgimento, l'amour fou d'une comtesse italienne pour un officier autrichien... (20 h 30, T.f.1).

« Le complot », un film de Gainville qui n'est qu'une grotesque bande dessinée pro-O.a.s. où se sont égarés quelques bons comédiens (20 h 30, F.r.3).

Une enquête de la série Saga des Français de Michel de Castillo : « La mer à 33 km » — à l'entreprise vendéenne Big Chief, un an après une grève mémorable (21 h 45, A 2).

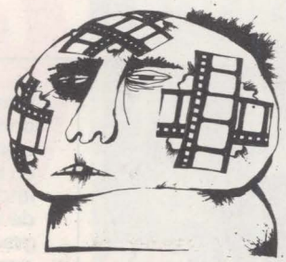

Cinéma

*** BERTRAND BLIER : CALMOS.**

Réaction des phallocrates après les cris d'alarme de Kate, Benoîte, Gisèle et les autres : « Elles auraient tendance à nous faire chier ». Après l'année de la femme, la preuve par Bertrand Blier de la connerie et du racisme mâle. Préoccupé par la quiétude de son gosier et la bonne santé de ses valseuses, ce malotru signe un pamphlet ignoble et fasciste.

*** MIKE NICHOLS : LA BONNE FORTUNE.**

Jack Nicholson et Warren Beatty jouent les Laurel et Hardy dans cette « rétro party » afin de se débarrasser d'une riche héritière. Mike Nichols saupoudre sa pochade burlesque de trivialités pas toujours efficaces.

*** BARBET SCHROEDER : MAITRESSE.**

Une Vénus en tenue de cuir habite un appartement à deux étages : le rez-de-chaussée est tendre, idéalisé, le sous-sol abrite le subconscient (perversions liées au sado-masochisme). L'amoureux de la donzelle refusera de rester dans les nuages... Un magnifique duo d'acteur (Depardieu-Bulle Ogier), mais d'insupportables complaisances.

*** SIDNEY LUMET : UN APRES-MIDI DE CHIEN.**

Une prise d'otages ratée par un voyou médiocre. Un « policier » qui en dit, sur l'Amérique, plus qu'un manuel de sociologie. Un cri d'angoisse et un film subtilement antimanichéiste. Al Pacino est merveilleux.



Livres

POLITIQUE

*** Culture et liberté : Les travailleurs face au capitalisme (Le Seuil).**

Une association d'éducation populaire essaie, en démystifiant le jargon habituel, d'introduire à l'économie, d'initier à la complexité des phénomènes économiques.

*** Jean Carrière : L'or jaune et l'or noir (Le Seuil).**

Or noir contre or jaune : n'est-ce pas là le nouvel ordre économique international ?

*** Soljenitsyne : L'archipel du Goulag, tome 3 (Le Seuil).**

La mort de Staline a-t-elle mis fin au Goulag ? Absolument pas, répond l'auteur. Le débat sur la nature actuelle de l'Etat soviétique est ouvert.

*** Albert Memmi : La terre intérieure (Gallimard).**

Réfléchissant sur sa vie, conversant avec l'écrivain marocain Victor Malka, Albert Memmi fait œuvre de réflexion politique : être né Juif en pays arabe...

HISTOIRE

*** Branko Lazitch : Le rapport Krouchev et son histoire (Le Seuil).**

Aventure d'un secret de polichinelle qui bouleversa le monde... communiste.

*** Roy Medvedev : La Révolution d'Octobre était-elle inéluctable ? (Albin Michel).**

En janvier 1917, Lénine pensait que seules les générations futures verraient la Révolution en Russie. Quelques mois après, pourtant... Pourquoi ce revirement ?

SOCIETE

*** Bernard May : Aldrich 110 (Denoël).**

Roman, dit la couverture. Problème, dira le lecteur. Puisqu'il s'agit de l'histoire d'un cadre pris au piège de la plus belle des machines à fabriquer des technocrates : l'université Harvard, plus exactement nommée « Harvard business school ».

*** Carl Amery : Fin de la Providence (Le Seuil).**

La religion n'est que la roue de secours du conservatisme et de la réaction. C'est le point de vue, argumenté, de l'auteur.

BULLETIN D'ABONNEMENT
A RETOURNER
41 BOULEVARD MAGENTA 75010 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à l'UNITE :

— pour six mois (75 F) ☐
— pour 1 an (130 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐
par chèque postal ou virement au CCP l'UNITE 3034980 La Source ☐

Date Signature

L'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. : 878.40.73

Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Serge Richard
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Michèle Backmann, Robert Butheau, Benoît Colombier, Christine Cottin, Georges Frameries, Claude Fuzier, Frédérique de Gravelaine, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Revérier, Maurice Séveno, Antoine Violet.

DOCUMENTATION
Véronique Neiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux.

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Régie Publicitaire, 2, rue du Cygne, Paris-1er. Tél. 508.45.00 (Michèle Pancaldi).
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité
Cadet-Photocomposition - 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76 - Yvetot

MA PART DE VERITE

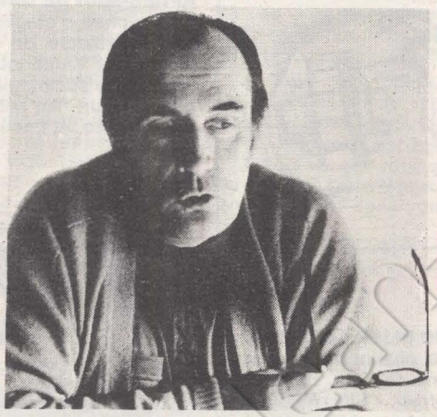

PAR FRANÇOIS MITTERRAND

Mardi 23 mars

Ainsi le veut le calendrier. Entre les cantonales et les municipales, pas de répit. Et comme en pareil cas mieux vaut ne pas perdre de temps en hypothèses et en supputations je souhaite que le congrès extraordinaire prévu par notre motion de Pau se réunisse le plus tôt possible. Compte tenu du délai minimum nécessaire pour la rédaction, l'envoi et l'examen des textes qui seront soumis au vote des militants, cela signifie que ce congrès pourrait avoir lieu les 15 et 16 mai, dates que le Bureau exécutif a sagement réservées à toutes fins utiles. Pourquoi attendre davantage ? Nous n'y gagnerons rien que des incertitudes. S'il prenait fantaisie au gouvernement de modifier la loi électorale de telle sorte que plusieurs des dispositions que nous adopterons au printemps deviendraient caduques il nous resterait l'été et l'automne pour aviser. Mais de ce côté-là je ne risque guère de me tromper en annonçant qu'il ne se passera pas grand-chose. La majorité présidentielle est comme fascinée par l'image brouillée d'elle-même que lui renvoie le miroir fidèle où, Narcisse du troisième âge, elle contemple son déclin. Elle ne sait comment corriger l'atteinte des ans et rêve de sa jeunesse, de sa fraîcheur perdues. Le scrutin bloqué pour les villes de plus de trente mille habitants qu'elle avait inventé quand elle doutait encore de l'union de la gauche lui fait peur maintenant. Chat échaudé ! Nous lui avons proposé la proportionnelle. Mais elle redoute aussi que ce mode de scrutin, le plus simple et le plus honnête, n'introduise en nombre socialistes et communistes dans des communes où elle régnait jusqu'ici sans partage : Nice, Lyon, Nancy ou Rouen, et ne précipite à gauche, tous suffrages additionnés, des villes qu'elle considère depuis toujours comme sa propriété privée : Nantes, Châtellerault, Rennes, Poitiers ou Dijon. Elle préférerait découper en secteurs, à l'instar de Paris, Lyon et Marseille, les villes de plus de cent ou de deux cent mille habitants dans l'espoir de conquérir quelques place fortes socialistes telles que Lille et Besançon, ou communistes comme Nîmes et Amiens. Or, non seulement celles-ci sont désormais hors de portée, mais ce charcutage tournerait à sa déconfiture, à Toulouse assurément, vraisemblablement à Caen et Saint-Etienne et peut-être à Mulhouse. Encore cette énumération n'est-elle pas limitative ! Ce qui démontre qu'il n'y a pas de bon scrutin pour une mauvaise politique.

Le moment est donc venu pour les socialistes de fixer en termes clairs la tactique qu'ils entendent suivre à l'occasion de ce nouveau combat. J'écris à dessein le mot tactique plutôt que stratégie, car celle-ci échappe par nature à la compétence d'un congrès extraordinaire dont l'objet se borne aux élections municipales prochaines et dans les limites arrêtées par le congrès de Pau. Cette stratégie, l'union de la gauche autour du programme commun, ne peut changer. Il s'agit même aujourd'hui de l'appliquer au plan municipal.

Il va de soi que pour les communes de moins de trente mille habitants les socialistes devront rechercher au premier tour, et en tout cas au deuxième, la constitution de listes où se retrouveront (quand ils existent) les partenaires du programme commun. A cet égard on remarquera que le Parti communiste a déjà invité ses militants à se présenter au premier tour en compagnie de candidats dits « d'union du peuple de France » sans que cette qualification ait un rapport direct avec l'union de la gauche et sans qu'on nous ait demandé notre avis.

Pour les communes de plus de trente mille habitants, la loi dispose que seules les deux listes arrivées en tête au premier tour restent en lice. Du coup l'une ou l'autre des formations de gauche sera le plus souvent éliminée sans recours si l'entente ne se fait pas entre elles avant la compétition. Dès lors, la réalité impose que tout soit mis en œuvre pour parvenir en temps utile à la liste commune. Il serait imprudent — imprudent et choquant — de voir les socialistes compter sur l'intégralité des suffrages communistes alors que ces derniers seraient privés de toute représentation au sein de la municipalité — et le même raisonnement s'applique en sens inverse. N'oublions pas enfin le formidable élan que suscite l'unité des forces populaires, élan qui nous a portés à la victoire des cantonales. L'union de la gauche, telle est pour moi la règle d'or.

Tout est-il dit ? Non. Le parti a également pour devoir de protéger les siens et d'assurer son avenir. Sachant que nous avons choisi d'aller vers des listes communes, nos partenaires multiplieront les exigences. J'approuverai les socialistes d'opposer un refus aux exigences abusives. Mais il appartiendra au Comité directeur national d'apprécier en dernier ressort les raisons qui auront conduit telle section, telle fédération à se prévaloir d'une situation particulière. Cette procédure aura le double avantage d'instituer un arbitrage parmi nous sur les conflits éventuels et d'engager le parti tout entier, en tant que tel, sur les décisions prises. Bien entendu, lorsque le Comité directeur aura constaté, pour les motifs dont il sera juge, l'impossibilité d'un accord, champ libre sera donné à des listes socialistes homogènes ou à des listes U.g.s.d. ouvertes à des candidats ralliés à l'union de la gauche. J'espère que ces exceptions seront rares. J'ajoute qu'elles ne dépendent pas que de nous. Par exemple, certaines initiatives du Parti communiste au cours de ces dernières années, notamment le vote de ses élus contre le budget des assemblées départementales et communales à direction et majorité socialistes, ne pourront être réitérées sans poser un problème de fond lourd de conséquences. Profiter de la majorité sans en assumer les risques relève d'une pratique déplorable et, à mon sens, inadmissible. Gouverner oblige, plus que jamais.

Cette question et quelques autres nécessiteront qu'avant l'échéance une conversation s'engage au niveau national. Sur ce point comme sur l'ensemble des propositions que je viens d'énoncer, je signerai — avec qui voudra — une motion devant les assemblées préparatoires du congrès extraordinaire.

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52325